



1. LES ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

Identification du centre culturel	5
Statuts de l'asbl	5
Énumération des niveaux de reconnaissance sollicités	12
Premiers éléments de contexte	12
Composition de l'AG, du CA et du Comité de Gestion	15
Composition du conseil d'orientation	17
Composition de l'équipe professionnelle	18
Organigramme	19

2. L'ACTION CULTURELLE 21

Rapport d'auto-évaluation et rapport de l'analyse partagée du territoire	21
<i>Route 1</i> : analyse partagée pilotée par le CCBW	22
<i>Route 2</i> : présentation du décret et animations « Forum culture et vous »	27
<i>Route 3</i> : auto-évaluation	27
<i>Route 4</i> : ce que les gens nous disent	33
<i>Route 5</i> : ce que les partenaires nous disent	43
<i>Route 6</i> : accompagnement de l'équipe par Nadège Albaret et Vincent Delvoye	45
<i>Route 7</i> : ce que les pouvoirs subsidiant nous disent...	46
<i>Contexte territorial</i> : Ottignies-Louvain-la-Neuve, pôle culturel de la Province du Brabant wallon	48
Les enjeux ou défis d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Synthèse, sous forme de récit, de l'analyse partagée	50



Les enjeux retenus	54
Enjeu 1 : Habiter Ottignies-Louvain-la-Neuve	57
<i>Rendre les gens acteurs (de la réflexion) du développement global du territoire</i>	
Enjeu 2 : Habiter la terre	58
<i>Construire une ville en transition qui intègre le vivant dans sa manière de se penser</i>	
Enjeu 3 : Habiter le monde	59
<i>S'appuyer sur la diversité des habitants, des associations, des établissements d'enseignement et des opérateurs du Pôle culturel du Brabant wallon pour s'interroger sur le monde</i>	
3. LE PROJET D'ACTION CULTURELLE	60
Fiche opération culturelle ou fiche action	62
Les opérations culturelles	66
1. La Ferme du Dou(x)aire, un lieu de vie dans une ville en mutation	66
2. La Ferme du Douaire, un lieu de création et de diffusion artistique	67
3. Des actions pour penser le monde en intégrant le vivant	68
4. Des actions qui associent de nombreux partenaires pour s'interroger sur le monde et ses relations avec notre territoire	69
5. (si convention acceptable) Triennale d'art contemporain	74
Le processus d'autoévaluation continue	75
Le projet d'action culturelle générale et ses compléments	76
4. LES RESSOURCES ET MOYENS	77
L'équipe	77
Eléments rétrospectifs	77
Eléments prospectifs	77
Plan financier couvrant la durée de la reconnaissance sollicitée (5 ans)	77
5. ANNEXES	82
Convention bipartite de mise à disposition, de gestion et d'animation des infrastructures culturelles communales et du patrimoine culturel	84





LES ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL

Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve asbl
41, avenue des Combattants
1340 Ottignies
www.poleculturel.be

- ▶ Commune composant le territoire d'implantation : Ottignies-Louvain-la-Neuve
- ▶ Direction : Vincent Geens – vincent.geens@poleculturel.be - 010 43 57 14 – 0494 23 88 17
- ▶ Numéro ONSS : 362-1173667-01
- ▶ Numéro d'entreprise : 0445.014.422

STATUTS DE L'ASBL

Mise en conformité des statuts avec les dispositions du Décret du 21 novembre 2013 relatifs aux Centres culturels

Statuts de l'asbl approuvés le 13 juin 2018 par l'assemblée générale extraordinaire du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Numéro d'entreprise : 0445.014.422

TITRE I - DÉNOMINATION, SIÈGE, DURÉE, BUT

Article 1^{er}.

Il est créé, conformément à la loi du 27 juin 1921, une association sans but lucratif, dénommée Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, dont la durée est illimitée.

Article 2.

L'association a pour but, en dehors de tout esprit de lucre, de promouvoir le développement culturel de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Elle garantit la participation de toutes tendances philosophiques et politiques de l'environnement socio-culturel.

Elle a notamment pour mission :

- a) d'encourager et d'assister les initiatives culturelles, d'en favoriser la coopération, la coordination et l'animation ;
- b) de favoriser, en matière culturelle, les contacts entre l'initiative privée et les pouvoirs publics ;
- c) de contribuer à l'exercice du droit à la culture, et plus largement, à l'exercice de l'ensemble des droits culturels par tous et pour tous, dans le respect des droits humains ;
- d) de favoriser le plaisir des populations par la découverte et les pratiques culturelles ;
- e) d'assurer une judicieuse utilisation des moyens culturels et des équipements existants ou à créer, notamment dans le cadre de la politique culturelle de la Communauté, de la Province, de la Ville ;
- f) d'assurer elle-même la gestion ou l'exploitation de tous établissements ou services culturels mis à sa disposition ou créés à son initiative.



À ces fins, l'association pourra posséder tous immeubles et équipements, exploiter tous services à but culturel, passer toutes conventions utiles avec les pouvoirs publics ou les particuliers et participer à toutes associations ayant un objet compatible avec le sien.

Article 3.

L'association a son siège social sis avenue des Combattants 41, à Ottignies-Louvain-la-Neuve dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles. Il pourra être transféré en un autre lieu d'Ottignies-Louvain-la-Neuve par décision de l'assemblée générale.

TITRE II – LES MEMBRES

Article 4.

L'association est constituée des membres qui composent l'assemblée générale.

L'assemblée générale comprend une chambre publique et une chambre privée. Le nombre des membres n'est pas limité mais ne peut être inférieur à 10.

La chambre publique ne peut compter plus de la moitié des membres de l'assemblée générale.

a) La chambre publique se compose de :

- ▶ au maximum 2 personnes désignées par le Collège provincial du Brabant wallon ;
- ▶ le Bourgmestre ou l'Échevin en charge des affaires culturelles et 7 personnes désignées par le Conseil communal de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. La représentation de la Ville devra respecter le pacte culturel.

b) La chambre privée se compose de :

- ▶ personnes morales ou physiques bénéficiant d'une reconnaissance, d'un agrément, d'une convention ou d'un contrat-programme conclu avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, secteur culture ;
- ▶ associations sans but lucratif et fondations au sens de la loi du 27 juin 1921, des associations internationales sans but lucratif et des fondations qui exercent une activité principalement culturelle sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ;
- ▶ personnes morales ou physiques exerçant une activité particulièrement liée au but du Centre culturel, y compris des associations de fait ;
- ▶ personnes morales ou physiques soutenant le but du Centre culturel.

Ces personnes morales ou physiques citées font partie de la chambre privée pour autant qu'elles aient introduit auprès du président du Centre culturel une candidature motivée et que celle-ci ait recueilli une majorité de votes favorables émis par le conseil d'administration et l'assemblée générale déjà constitués.

Il est tenu, au siège de l'association, un registre contenant l'identité et la qualité des membres de chaque catégorie, avec l'indication de leur admission et de sa date, éventuellement, de leur démission, décès ou exclusion. Les membres contresignent la mention de leur admission, personnellement, soit par porteur de procuration authentique ou sous seing privé. Cette signature entraîne leur adhésion aux statuts de l'association, à ses règlements intérieurs et aux décisions de ses organes.

Tout membre peut consulter les documents relatifs à l'administration de l'asbl au siège social de l'asbl après demande écrite préalable adressée au conseil d'administration et précisant les documents auxquels le membre souhaite avoir accès. Les parties conviennent d'une date de consultation des documents, cette date étant fixée dans un délai d'un mois à partir de la réception de la demande, sauf s'il est administrateur.

Article 5.

Le montant et les modalités de versement des cotisations sont fixés annuellement par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, lors de la discussion et du vote du projet de budget de l'association.



Article 6.

La qualité de membre se perd :

- ▶ par le décès de la personne physique ou la dissolution de la personne morale ;
- ▶ par la démission notifiée par lettre, par l'intéressé au président du conseil d'administration ;
- ▶ par trois absences consécutives non motivées à l'assemblée générale ;
- ▶ par le défaut du paiement des cotisations dues, constaté par l'assemblée générale ;
- ▶ par la radiation prononcée par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers, pour refus d'observer les prescriptions des statuts ou des règlements intérieurs ou pour tout autre motif grave.

Tout membre exposé à la radiation est admis à présenter des explications oralement ou par écrit devant le conseil d'administration avant décision de l'assemblée générale.

Dans le cas d'un remplacement de délégué, il appartient à la personne morale d'y pourvoir. Le conseil d'administration ne pourra rejeter la candidature proposée que pour motif sérieux et fondé.

TITRE III – L'ADMINISTRATION

Article 7.

L'association est administrée par une assemblée générale, un conseil d'administration et un comité de gestion ou bureau.

A) Assemblée générale

Article 8.

L'assemblée générale est composée des membres et du directeur qui a voix consultative. Elle se réunit au moins une fois par an, en session ordinaire, avant le 30 avril et en session extraordinaire, sur convocation du conseil d'administration ou sur demande du cinquième au moins de ses membres.

Les convocations comportant l'ordre du jour sont adressées sous pli ordinaire ou par courrier électronique dans un délai de 10 jours au moins.

L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si la moitié plus un de ses membres sont présents ou représentés.

Si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale est convoquée à nouveau à huit jours d'intervalle minimum. Elle délibère alors valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Chaque membre ne dispose que d'une seule voix.

Au cas où le nombre des membres issus de la chambre publique est supérieur au nombre des membres associés représentant la chambre privée, toute décision de l'assemblée générale requiert une double majorité, en son sein et au sein de la chambre privée.

Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre de l'assemblée générale, mais chaque membre ne peut détenir plus d'une procuration.

Il est dressé procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Ils sont envoyés à tous les membres. Des extraits en sont délivrés par le secrétaire, à leur demande, à toute personne justifiant d'un intérêt légitime.

L'assemblée générale désigne deux vérificateurs aux comptes qui étudient les comptes de l'exercice clos et le projet de budget de l'exercice suivant établis par le conseil d'administration et font connaître leurs conclusions à l'assemblée générale. Leur mandat est exercé à titre gratuit.

Article 9.

L'assemblée générale a les pouvoirs suivants :

- ▶ modifier les statuts ;
- ▶ nommer, révoquer les administrateurs, leur donner décharge ;
- ▶ nommer, révoquer les vérificateurs aux comptes ;
- ▶ approuver les budgets, les comptes, le rapport moral ;
- ▶ se prononcer sur la dissolution de l'association ;
- ▶ adopter un règlement d'ordre intérieur ;
- ▶ se prononcer dans tous les cas où les statuts l'exigent.



B) Le conseil d'administration

Article 10.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les trois mois et chaque fois, il est convoqué par son président ou sur demande du tiers de ses membres. Les avis de convocation sont envoyés aux administrateurs au moins huit jours avant la réunion, sauf cas d'extrême urgence ; celle-ci doit être motivée dans le procès-verbal de la réunion. Les convocations, comportant l'ordre du jour, la date, le lieu et l'heure de la réunion, sont adressées par lettre ou courrier électronique ou de toute autre manière par écrit. Les convocations sont censées avoir eu lieu au moment de leur envoi.

Le conseil d'administration est paritairement composé de 20 membres :

- ▶ par moitié de personnes de la chambre publique (2 Province, 8 Ville) ;
- ▶ par moitié de personnes de la chambre privée élues par l'assemblée générale (10).

Le conseil d'administration est installé pour six ans. Les membres de la chambre publique sont considérés comme sortants lors de la première assemblée générale organisée durant l'année civile qui suit les élections communales. Les membres de la chambre privée sont considérés comme sortants (mais éventuellement rééligibles) lors de la première assemblée générale organisée durant l'année civile qui suit les élections communales.

Le mandat des administrateurs prend fin par expiration du terme, décès, démission, révocation par l'assemblée générale ou la disparition de la qualité en laquelle ils ont été nommés. Cette disparition est constatée par le conseil d'administration.

Il peut être pourvu à son remplacement jusqu'à la plus proche assemblée générale par cooptation de la personne ayant été désignée dans la qualité qui avait justifié la nomination du membre sortant.

L'ordre du jour des séances est établi par le comité de gestion ou bureau. Il comporte obligatoirement les sujets dont la discussion est demandée par un des membres de droit ou le tiers des membres du conseil d'administration.

Le directeur et le président du conseil d'orientation participent aux réunions du conseil d'administration avec voix consultatives.

Article 11.

La présence du tiers des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Chaque membre ne dispose que d'une seule voix. Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre du conseil, mais chaque membre présent ne peut détenir plus d'une procuration.

La voix du président est prépondérante en cas de partage. Selon les besoins et à titre consultatif, le président peut convoquer aux réunions du conseil toute personne étrangère au conseil ou à l'association dont la présence lui paraîtrait utile ou opportune.

Il est tenu un procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Des extraits peuvent en être délivrés par celui-ci à toute personne justifiant d'un intérêt légitime.



C) Le comité de gestion ou bureau

Article 12.

Le conseil d'administration, lors de sa constitution ou de son renouvellement, choisit parmi ses membres, au scrutin secret :

- ▶ un président,
- ▶ un ou deux vice-présidents,
- ▶ un secrétaire,
- ▶ un trésorier.

Ceux-ci forment le comité de gestion ou bureau de l'association avec les autres membres du conseil d'administration éventuellement désignés par celui-ci. Le comité de gestion ou bureau assure l'exécution des tâches définies par l'assemblée générale et le conseil d'administration. Ce comité se réunit au moins 4 fois par an et est convoqué par son président. Le conseil d'administration peut déléguer les pouvoirs qu'il détermine à l'un des membres du comité de gestion ou bureau.

Le comité de gestion est chargé d'assister le directeur dans la gestion journalière. L'asbl veillera à respecter le principe de parité chambre publique/chambre privée dans la composition du comité de gestion.

Article 13.

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration, et de disposition intéressant l'association. Tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale est de la compétence du conseil d'administration.

Article 14.

Sauf délégation spéciale émanant du conseil d'administration, les actes qui engagent l'association sont signés par le président ou, à son défaut, par un administrateur délégué à cette fin, et par le secrétaire ou, à son défaut, par un agent délégué à cette fin par le conseil d'administration.

Les actions judiciaires sont suivies au nom du conseil d'administration, poursuites et diligences du président ou d'un administrateur délégué à cet effet par le conseil.

La direction :

Le conseil d'administration désigne le directeur/la directrice du centre culturel selon les prescriptions des articles 92 et 93 du Décret relatif aux Centres culturels (D. 21-11-2013 M.B. 29-01-2014).

Le Centre culturel conclut un contrat de travail à temps plein avec un directeur/une directrice. (Article 92. - § 1er.)

Le directeur/la directrice est responsable de la gestion quotidienne et administrative et de toute responsabilité lui confiée par le conseil d'administration.

Le directeur/la directrice assume la fonction de délégué à la gestion journalière et est chargé de l'application journalière des décisions du conseil d'administration. Le directeur/la directrice siège avec voix consultative à l'assemblée générale, au conseil d'administration, au conseil d'orientation et, s'il existe, au comité de gestion.



TITRE IV. CONSEIL D'ORIENTATION

Article 15.

Le conseil d'administration désigne les membres du conseil d'orientation sur avis du personnel d'animation du centre culturel. Le conseil d'orientation désigne en son sein un président qui siège au conseil d'administration avec voix consultative.

Le conseil d'orientation est composé pour moitié au moins de membres qui ne font partie ni du personnel d'animation ni du conseil d'administration du Centre culturel.

Article 16.

Le conseil d'orientation procède à l'autoévaluation continue du projet d'action culturelle. Il contribue notamment au rapport général d'autoévaluation et participe à l'analyse partagée.

Le conseil d'orientation remet, d'initiative ou à la demande du conseil d'administration, des avis sur le projet d'action culturelle et sur le développement culturel à moyen et à long terme du territoire d'implantation ou, le cas échéant, du territoire de projet en prenant en considération l'analyse partagée.

L'association peut constituer des groupes pilotes chargés du suivi des opérations culturelles en lien avec le conseil d'orientation.

TITRE V – DISPOSITIONS FINANCIÈRES DIVERSES

Article 17.

Les membres de l'association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

Le patrimoine de l'association répond seul des engagements contractés en son nom et aucun membre ne peut, en aucun cas, en être rendu responsable.

Article 18.

Le budget et les comptes de l'association sont établis du 1er janvier au 31 décembre, élaborés conformément au plan comptable fourni par la direction générale de la culture.

Les comptes annuels de l'exercice social écoulé et le budget de l'exercice suivant doivent être soumis à l'approbation de l'assemblée générale au plus tard six mois après la date de la clôture de l'exercice social.

Une situation comptable ainsi qu'une évaluation budgétaire au 30 juin sont également établies.

Les recettes de l'association se composent de :

1. Recettes annuelles ordinaires comprenant :

- ▶ le revenu de ses biens ;
- ▶ les cotisations et souscriptions de ses membres ;
- ▶ les subventions de l'État, des provinces, des communes ou des établissements publics ;
- ▶ les ressources résultant de l'exercice de ses activités ;
- ▶ toutes les autres ressources ayant un caractère annuel et permanent.

2. Recettes extraordinaires comprenant :

- ▶ les subventions exceptionnelles à l'affectation précise desquelles l'association devra rendre compte de leur emploi particulier ;
- ▶ les dons et legs ;
- ▶ le produit des ventes de biens propres ;
- ▶ toutes autres ressources accidentelles.

Les dépenses de l'association comprennent :

- ▶ les dépenses ordinaires : soit celles nécessitées par le fonctionnement de l'association, dont une quote-part pour l'amortissement du matériel faisant partie du patrimoine de l'association ;
- ▶ les dépenses extraordinaires : soit, celles effectuées sur subventions à affectation précise et ayant un caractère occasionnel et toutes autres dépenses accidentelles.

Article 19.

Le mobilier et le matériel mis à la disposition de l'association par les collectivités publiques font l'objet d'inventaires contradictoires. Ils sont gérés sous le contrôle de la collectivité propriétaire, qui en vérifie la bonne utilisation.

TITRE VI – DISPOSITIONS DIVERSES

Article 20.

L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si celles-ci sont explicitement indiquées dans la convocation et si l'assemblée réunit au moins les deux tiers des membres, qu'ils soient présents ou représentés.

Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Toutefois, la modification qui porte sur les buts en vue desquels l'association a été constituée, ne peut être adoptée qu'à la majorité des 4/5 des voix des membres présents ou représentés.

Si les 2/3 des membres ne sont pas présents ou représentés lors de la première réunion, il peut être convoqué une seconde réunion qui pourra délibérer valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés et adopter les modifications aux majorités prévues aux alinéas 2 et 3.

La seconde réunion ne peut être tenue moins de 15 jours après la première réunion.

Article 21.

La dissolution de l'association ne peut intervenir que par décision de l'assemblée générale comprenant les 2/3 des membres en exercice et après un vote à la majorité des 4/5 des membres présents ou représentés.

Si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale est convoquée à nouveau et à quinze jours d'intervalle. Elle délibère alors valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Article 22.

En cas de dissolution, l'assemblée générale de l'association procède à la dévolution des biens de l'association à une autre association de la Ville dont le but se rapproche du sien. Le patrimoine doit être affecté à une fin désintéressée.

Toutefois, le montant des subventions peut être prélevé sur l'actif et remis à la disposition des collectivités qui l'ont versé, au prorata de la période d'amortissement non encore écoulee.



ENUMÉRATION DES NIVEAUX DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉS

- ▶ une action culturelle générale sans extension de territoire ;
- ▶ une spécialisation en arts de la scène : ACSDAS (palier 2 voire 3 ramené à 250.000 euros).

Par ailleurs, de manière séparée :

- ▶ une coopération : PULSART ;
- ▶ 2 conventions pluriannuelles pour 2 projets articulés avec notre action culturelle générale :
 - ▷ *La Nuit africaine* - convention 2018-2019-2020, Service des musiques non classique ;
 - ▷ *Triennale d'art contemporain* - convention 2019-2020-2021, Service des arts plastiques - projet examiné par la CCATP le 21 juin 2018 ;
- ▶ projet de convention avec la Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon autour du festival organisé en commun : *Les nuits d'encre*.

PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Une première partie du Centre culturel a été créée en 1967. Les spectacles se donnaient dans ce qui n'était alors qu'une partie du hall. Le confort des artistes était rudimentaire : pas de coulisses, pas de toilettes (!) et les spectateurs étaient assis sur des sièges de fortune.

Le nouveau bâtiment du Centre culturel est inauguré officiellement en décembre 1979. Sa construction et ses équipements sont pris en charge par la Ville, sur fonds propres, sans subside de la Communauté française. Outre le hall créé en 1967, il comprend depuis lors une grande salle de spectacle de 605 places, avec une grande scène et un gril technique équipé, 2 bars, de nombreuses loges, toilettes et douches garantissant un excellent accueil des artistes et des publics. Le bâtiment est l'œuvre du bureau d'architecture Marcel Lambrichs. Le Centre culturel et artistique d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (CCAO) est placé sous la direction de M. Carlo Masoni. Le spectacle inaugural était un projet théâtral réunissant plus de 150 artistes en herbe d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, jouant l'Arlésienne de Bizet. La première saison a débuté en septembre 1978 et comportait déjà plusieurs spectacles en commun avec l'Atelier Théâtre Jean Vilar, dont la salle n'était pas encore terminée. On se souvient du « *Cercle de craie caucasien* » de Bertolt Brecht mis en scène par Benno Besson.

En 1982, les 13^e Rencontres du théâtre jeune public se sont déroulées au Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Cet événement a marqué le début de la programmation scolaire qui perdure toujours et qui concerne chaque année plus de 6000 élèves des écoles de la ville et des alentours.

À l'initiative de Jacques Benthuis, échevin de la culture de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et président du CCBW, Paul Guisen a disposé d'un contrat de 6 mois avec le CCBW, à cheval sur 1990 et 1991, pour créer l'asbl Foyer culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il a rassemblé dans l'AG fondatrice du 20 décembre 1990 les associations et mouvements de la ville intéressés. Il a ensuite constitué et introduit le dossier de demande de reconnaissance auprès de la Communauté française. Au bout d'un an d'activité, le 21 décembre 1991, la première convention est signée. Martine Quéroles, animatrice au CCBW, prendra la direction du Foyer culturel en juin 1991. Ses bureaux sont installés dans la Ferme du Douaire, ferme classée des 17^e et 18^e siècles, restaurée par la Ville en 1985. Le Foyer bénéficie d'une infrastructure culturelle propre, la Grange du Douaire, et de bureaux pour son administration centrale. Sous la direction de Martine Quéroles naissent les premières collaborations en arts de la scène avec la Province du Brabant wallon (Danse dense, Performances etc.), dont le festival La Nuit africaine et Halloween organisés chaque année au Domaine provincial du Bois des Rêves. Les fêtes de la musique s'installent à Ottignies-Louvain-la-Neuve ainsi que Mars littéraire, qui deviendra le festival Les Nuits d'encre. La Biennale d'art contemporain se développe dès 1997. Un animateur en Education permanente et en Développement communautaire est engagé et c'est le début d'un travail en profondeur avec les associations de la ville (Forum des solidarités, création du RESO) et d'actions de médiation autour des spectacles.

Issu de la fusion entre le Centre culturel et artistique d'Ottignies (créé avec le théâtre en 1976) et le Foyer culturel (créé en 1991), le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (CCOLLN) développe depuis 2000 sa politique culturelle, sur base d'un mandat de confiance et d'un large soutien de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ville qui, en vertu de la richesse de sa vie associative, de la présence sur son territoire de l'Université Catholique de Louvain, d'infrastructures et d'opérateurs culturels importants (Atelier Théâtre Jean Vilar, Ferme du Biéreau, Musée L, Musée Hergé, Aula Magna, Cinéscope, PointCulture), assume activement son rôle de « Pôle culturel du Brabant wallon », attribué en 1995 lors de la création de la Province du Brabant wallon.

Dans ce contexte, le CCOLLN poursuit les missions d'un centre culturel agréé par la Communauté française Wallonie-Bruxelles (création artistique, diffusion culturelle, éducation permanente, information et aide service aux associations, coordination), dans une perspective de rayonnement et d'attraction d'un pôle culturel d'une dimension de plus en plus internationale. Dans ce sens, si le territoire de son action épouse celui de la Ville, la qualité de son programme attire aussi un public régional. L'organisation récurrente de manifestations phares (*Triennale d'art contemporain*, la *Nuit africaine*, *Les Nuits d'encre*, spectacles internationaux etc.) lui confère un attrait - et partant, un public - national et international.

Le CCOLLN encourage la participation, la coopération et les partenariats de tous les acteurs du Pôle culturel.

La participation des acteurs privés (associations et citoyens), réunis dans les commissions thématiques et dynamiques du Conseil culturel et dans les groupes pilotes de la plupart de ses opérations, est primordiale dans la recherche de sens et de projets, dans l'attention à tous les publics, dans le développement de liens sociaux et le combat contre l'exclusion culturelle.

La coopération avec les opérateurs culturels d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (Atelier Théâtre Jean Vilar, Musée L, Aula Magna, Ferme du Biéreau, Cinéscope, PointCulture, Espace Garage, Maisons de Jeunes, etc) et avec des opérateurs provinciaux (Centre culturel du Brabant wallon, Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon, Domaine provincial du Bois des Rêves), garantit la diversité des expressions artistiques actuelles, comme autant de reflets des réalités d'aujourd'hui. La coopération stimule la qualité et coordonne l'offre culturelle destinée au public, tout en rationalisant l'usage des équipements et en mutualisant les risques.

Quelques chiffres : budget annuel d'1,5 million d'euro, 22 travailleurs, plusieurs centaines de projets par an, dont plus de 100 représentations de minimum 50 spectacles différents pour tous les publics, des projets participatifs, un Réseau d'échanges réciproques de savoirs, des expositions, *Halloween*, *La Nuit africaine*, la *Triennale d'art contemporain*, *Les Nuits d'encre*, *le Tour des cafés*,...

Quelques dates :

Reconnaissance : 1991

Premier Contrat-programme : 1996

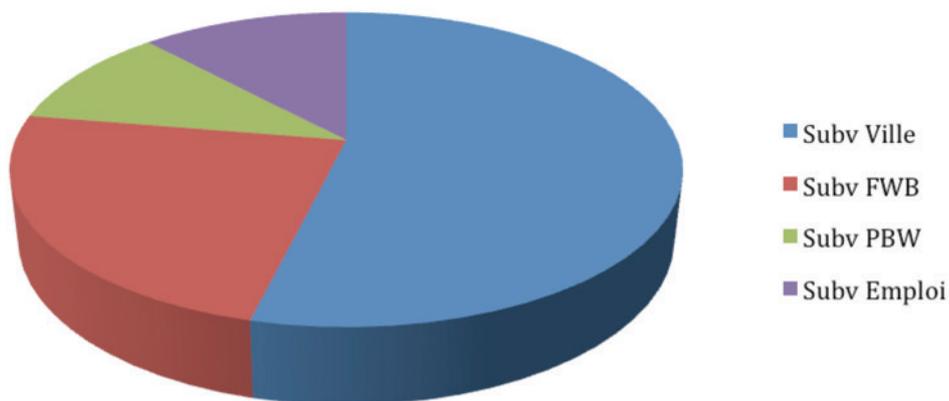
Directions successives : Paul Guisen (fondation), Martine Quéroles (1991-2005), Vincent Geens (depuis mars 2006)

Présidents successifs : Philippe Gomez, Benoit Debuyst, Valmy Féaux, Jacques Duponcheel

Infrastructures occupées par le Centre culturel :

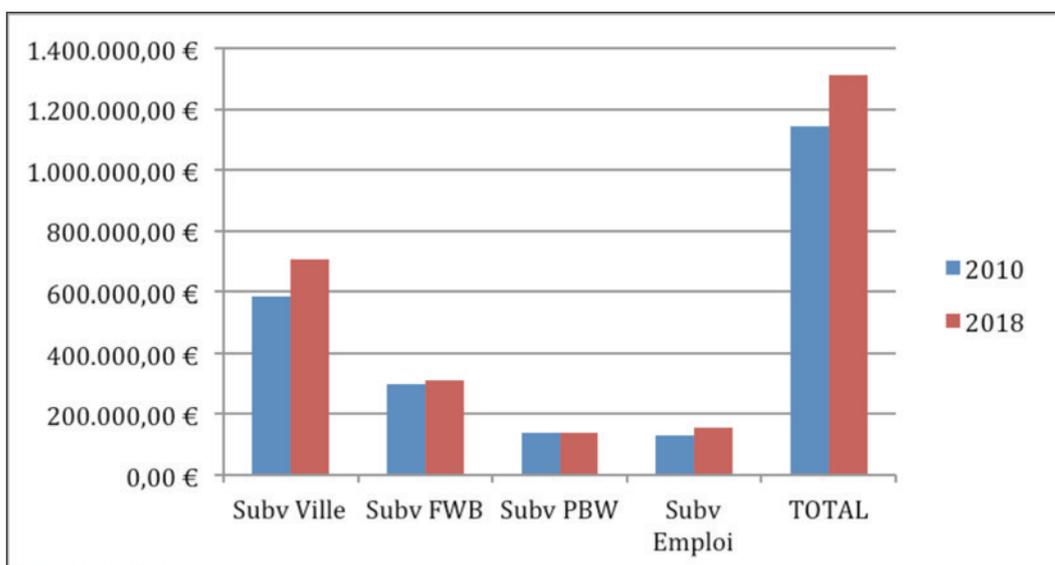
- ▶ Centre culturel, 41 avenue des Combattants à 1340 Ottignies :
Salle de spectacles (605 places), hall d'exposition, bars, 2 salles de réunions, nombreuses loges, ateliers et buanderie, bureaux pour 15 travailleurs, 1 conciergerie
- ▶ Grange du Douaire, 2 avenue des Combattants à 1340 Ottignies :
Salle polyvalente et de spectacles (120 places), bureaux pour 4 travailleurs
- ▶ Antenne du Centre culturel, Grand-Place à 1348 Louvain-la-Neuve :
Salle de réunion et d'exposition, bureau pour 2 travailleurs

Répartition des subventions en 2018



MONTANTS REPARTIS DES SUBVENTIONS DU CCO

	2010	%	2018	%
Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve	582.288,37 €	50,88%	704.102,22 €	53,74%
Fédération Wallonie Bruxelles (y compris emploi)	295.513,70 €	25,82%	311.383,25 €	23,77%
Province du Brabant wallon	136.037,00 €	11,89%	136.600,00 €	10,43%
APE et Maribel	128.580,12 €	11,24%	156.000,00 €	11,91%
TOTAL	1.144.429,19 €	100,00%	1.310.103,47 €	100,00%



COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU/COMITÉ DE GESTION

Daniel	ANCART	Privé	Comité de La Croix
Frédéric	BLONDEAU	Privé	UCL culture
Martine	CECCHETTO	Privé	Commission Arts plastiques
Jean-Pierre	COSY	Privé	Philharmonie Royale Concordia
Donatienne	DAUTRICOURT	Privé	Le Chateau & Bibliothèque
Jelloul	EL MAHI	Privé	Comité Défense Immigrés
Daniel	ELAERTS	Privé	Culottes des Zouaves
Valmy	FEAUX	Privé	CCO/PAC
Josette	GOUGNARD	Privé	Membre fondateur /Croix - Rouge
Edith	GRANDJEAN	Privé	CCBW
Paul	GUISEN	Privé	Commission Education permanente
Chantal	GYPENS	Privé	Vie Féminine
Maximilien	HERRY	Privé	Enseignement officiel
Roland	HOUREZ	Privé	SACD
Jean-Pierre	LEMAITRE	Privé	AWACLO
Bernard	MANGELINCKX	Privé	Président du Conseil culturel
Silvia	MARTINEZ TELLO	Privé	Commission RESO
Allal	MESBAHI	Privé	Membre Fondateur
Christine	MOREAU	Privé	Commission du livre et de l'écriture
Jeanne-Marie	OLEFFE	Privé	
Michel	PIRSON	Privé	Comité Jumelage Jassans
Reine-Thérèse	RASKIN	Privé	Commission Arts de la scène
Anne Emilie	REILAND	Privé	AH Quartier Est Dyle
Rita	TOBON	Privé	GAC
Paul	TUMMERS	Privé	Orchestre de Chambre d'Ottignies
Jean Pierre	VAN EECHAUTE	Privé	Ligue des familles
Thierry	WATHELET	Privé	Espace Santé
Paul	WEITKUNAT	Privé	La Saltarelle & La Ritournelle
Jacques	BENTHUYS	Public	Ville d'OLLN - PS
David	DA CAMARA	Public	Ville d'OLLN - ECOLO
Mia	DANI	Public	Ville d'OLLN - OLLN2.0
Jacques	DUPONCHEEL	Public	Ville d'OLLN - ECOLO
Béatrice	JAMET	Public	Ville d'OLLN - OLLN2.0
Sophie	LEVEQUE	Public	Fédération Wallonie-Bruxelles
Bernard	LIETAR	Public	Province du Brabant wallon
Anne-Françoise	MARISCAL-SOHET	Public	Ville d'OLLN - Avenir
Jean-Luc	ROLAND	Public	Ville d'OLLN - ECOLO
Nancy	SCHROEDERS	Public	Ville d'OLLN - OLLN2.0
Michel	TOURNAY	Public	Province du Brabant wallon
Viviane	WILLEMS	Public	Ville d'OLLN - PS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

			Fonction
Jean-Luc	ROLAND	Ville d'OLLN – ECOLO	
Jacques	DUPONCHEEL	Ville d'OLLN – ECOLO	Président
David	DA CAMARA GOMES	Ville d'OLLN – ECOLO	Vice-Président
Jacques	BENTHUYS	Ville d'OLLN – PS	
Anne-Françoise	MARISCAL-SOHET	Ville d'OLLN – Avenir	
Nancy	SCHROEDERS	Ville d'OLLN – OLLN2.0	
Mia	DANI	Ville d'OLLN – OLLN2.0	
Béatrice	JAMET	Ville d'OLLN – OLLN2.0	
Michel	TOURNAY	Province du Brabant wallon – MR	
Bernard	LIETAR	Province du Brabant wallon – MR	Vice-Président
Sophie	LEVEQUE	Fédération Wallonie-Bruxelles	
Nathalie	HENRIET	Fédération Wallonie-Bruxelles	
Anne Emilie	REILAND	Privé	
Frédéric	BLONDEAU	Privé	
Christine	MOREAU	Privé	Secrétaire
Martine	CECCHETTO	Privé	
Maximilien	HERRY	Privé	
Viviane	WILLEMS	Privé	
Reine-Thérèse	RASKIN	Privé	
Paul	GUISEN	Privé	
Jean Pierre	VAN EECHAUTE	Privé	Trésorier
Silvia	MARTINEZ TELLO	Privé	

BUREAU

DUPONCHEEL	Jacques	Public	Président
DA CAMARA GOMES	David	Public	Vice-Président
BENTHUYS	Jacques	Public	Membre
LIETAR	Bernard	Public	Vice-Président
REILAND	Any	Privé	Membre
RASKIN	Reine-Thérèse	Privé	Membre
GUISEN	Paul	Privé	Membre
VAN EECHAUTE	Jean Pierre	Privé	Trésorier

COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION

La composition du conseil d'orientation s'est faite suivant l'avis de l'équipe, en plusieurs temps. La première étape a eu lieu lors d'une réunion d'accompagnement avec Nadège Albaret et Vincent Delvoye. L'équipe a défini les modalités générales de la composition du CO comme suite :

- ▶ 15 personnes maximum, afin de garantir des réunions de qualité avec au moins 10 personnes présentes sur 15. Le nombre a été réduit à 14 afin de garantir la parité hommes/femmes ;
- ▶ L'équipe a établi une liste de membres extérieurs, sorte de « réserve de recrutement » qui a servi à la désignation finale. Les membres ont été choisis en fonction de l'intérêt de leur point de vue, de leur expérience, de leur connaissance du territoire et du Centre culturel, mais aussi en raison du plaisir de travailler ensemble et avec chacun en particulier ;
- ▶ L'équipe a suggéré les membres du CA, et cette suggestion a été suivie ;
- ▶ 2 membres de l'équipe étaient désignés « naturellement » : le directeur et la directrice adjointe ;
- ▶ Les 2 autres membres de l'équipe ont été désignés lors d'une réunion du personnel, par la technique « d'élection sans candidat ».

CONSEIL D'ORIENTATION

Membres du Conseil d'administration			
1	homme	Jacques Duponcheel	Président du CA / Président du CPAS
2	homme	Maximilien Herry	Directeur de l'Académie intercommunale de CSE-OLLN
3	femme	Nancy Schroeders	Province du Brabant wallon
Membres de l'équipe			
4	homme	Vincent Geens	Animateur-Directeur
5	femme	Brigitte Companie	Directrice-adjointe
6	femme	Sofia Kaliyeva	Régisseuse
7	femme	Nadia Salmon	Chargée de communication
Membres extérieurs			
8	homme	Jean-Marc Bodson	Artiste, enseignant, journaliste, commissaire d'exposition / Ixelles
9	homme	Etienne Scorier	Coordination Plan de Cohésion sociale / Habite à Louvain-la-Neuve
10	femme	Anne-Sophie Laurent	Professeur à l'Athénée Royal d'Ottignies / Habite à Ottignies
11	femme	Tatiana Van Helmont	PointCulture LLN / Habite à Ottignies
12	homme	Vincent Dehin	Ancien juriste de l'ACC / Habite à Céroux
13	homme	Stéphane Lambert	Directeur de l'Ecole communale de Jassans / Habite à Limelette
14	femme	Amancay Egas Torres	Collectif des femmes / Habite à Louvain-la-Neuve

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Au 1^{er} janvier 2018, l'équipe du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est composée de 22 travailleurs (+ 1 en prépension + 1 en pause carrière). Il est important de signaler que 3 membres de notre personnel de direction et d'animation accèderont à la pension lorsque le prochain contrat-programme entrera en vigueur.

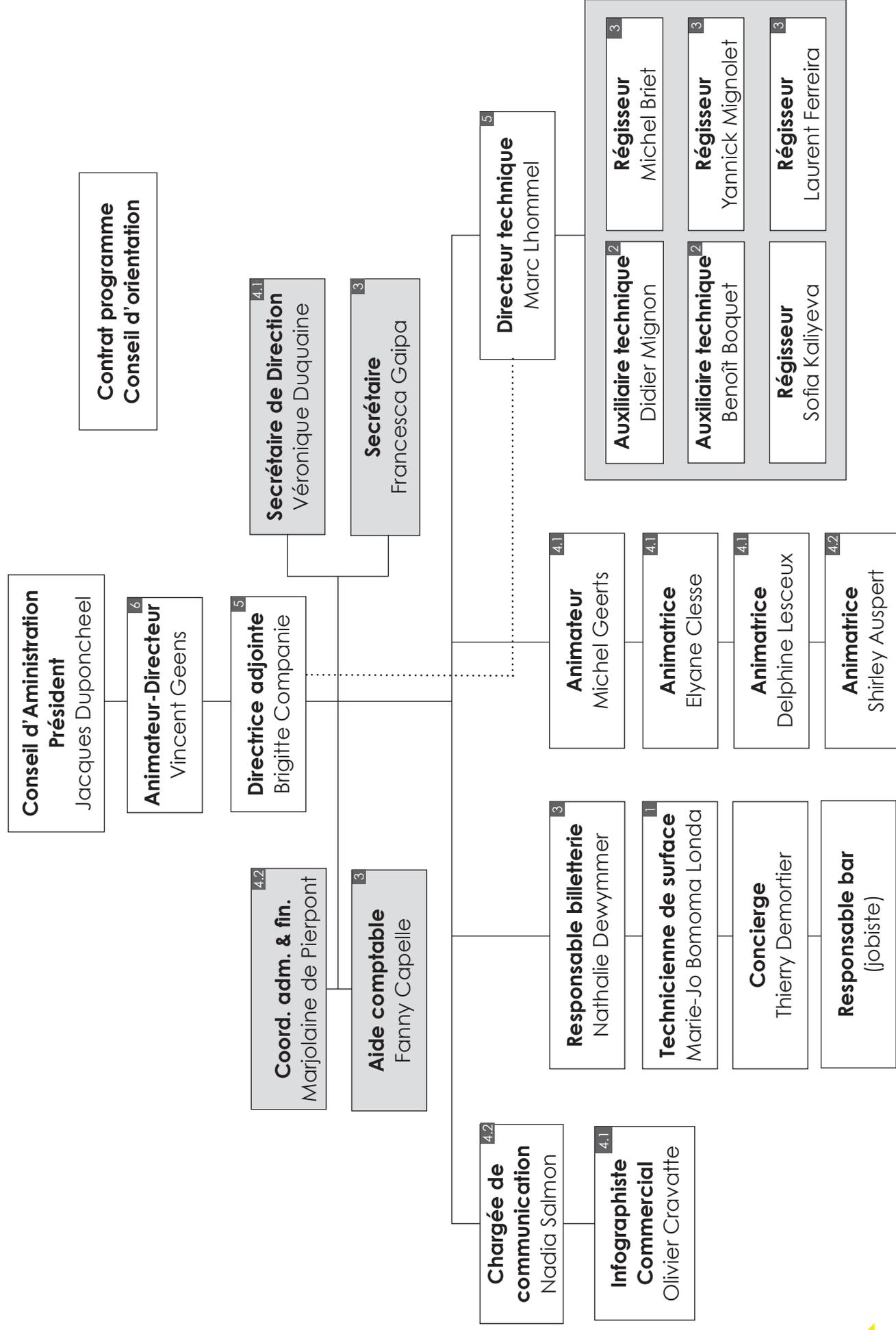
- ▶ Brigitte Companie, directrice adjointe, en charge notamment de la programmation en arts de la scène (saison) et des projets en danse contemporaine ;
- ▶ Michel Geerts, animateur en éducation permanente et développement communautaire ;
- ▶ Elyane Clesse, animatrice arts plastiques et arts de la rue.

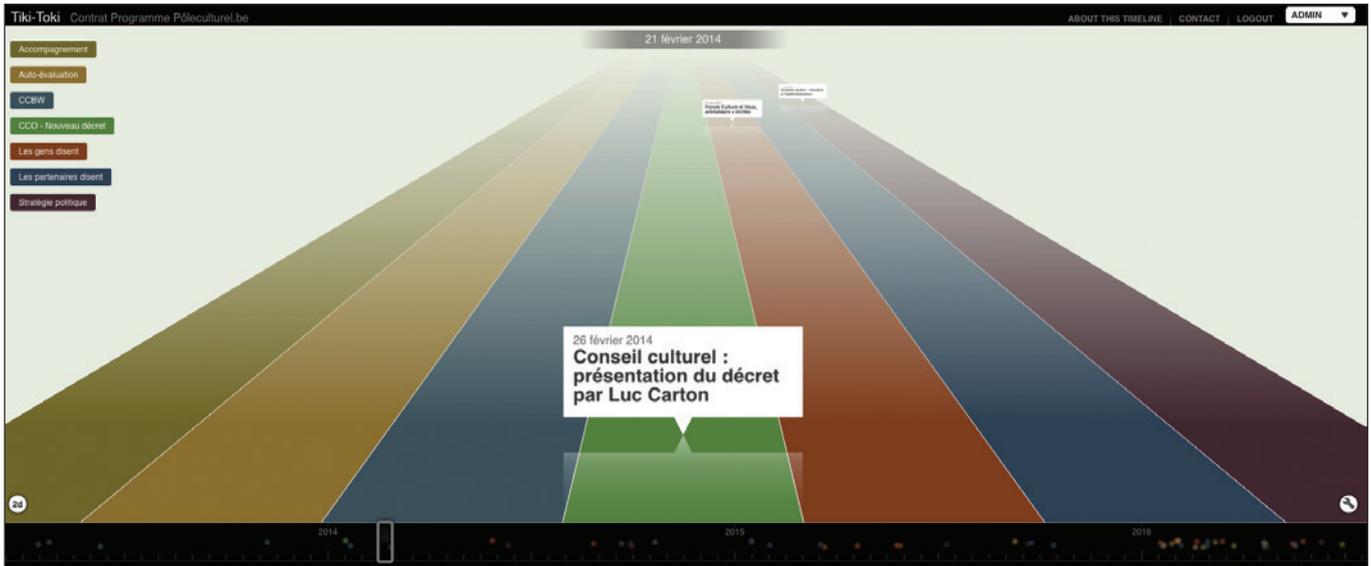
Prénom et nom	Fonction	Nombre heures/ semaine	Statut
Vincent Geens	Animateur-directeur	38	Employé - fonds propres
Brigitte Companie	Directrice adjointe (+ danse et théâtre)	38	Employée - fonds propres
Marc Lhommel	Directeur technique	38	Employé - APE
Elyane Clesse	Animatrice Arts plastiques et Arts de la rue	38	Employée - APE
Delphine Lesceux	Animatrice Jeune public	25	Employée - fonds propres
Michel Geerts	Animateur Education permanente	30	Employé - APE
Shirley Auspert	Animatrice Musique et cinéma	19	Employée - APE
Véronique Duquaine	Secrétaire de direction	38	Employée - APE
Francesca Gaipa	Secrétaire	38	Employée - APE
Fanny Capelle	Aide-Comptable	19	Employée - fonds propres
Nathalie Dewymmer	Billetterie - Accueil	38	Employée - APE
Marjolaine de Pierpont	Coord. Administrative et financière	26,6	Employée - Maribel
Nadia Salmon	Responsable communication	30	Employée par le CCBW / Maribel
Olivier Cravatte	Graphiste	38	Employé - APE
Michel Briet	Régisseur	38	Ouvrier - APE
Yannick Mignolet	Régisseur	28	Employé - APE
Laurent Ferreira Dias	Régisseur	27	Employé - APE
Didier Mignon	Technicien	38	Ouvrier - APE
Benoît Boquet	Technicien	38	Employé - APE
Thierry Demortier	Concierge	13	Ouvrier
Marie-Jo Bomoma	Technicienne de surface	30	Employée
Sofia Kaliyeva	Régisseur	38	Article 60 (via le CPAS)
(Guy Dejean)		/	(Prépension)
(Eric Schots)		/	(Pause carrière)

La gestion des ressources humaines s'appuie entre autres sur les éléments suivants :

- ▶ Plan de formation pour l'ensemble du personnel, financé en grande partie par le Fonds 4S ;
- ▶ Réunions de l'équipe d'animation tous les 15 jours ;
- ▶ Réunions de l'ensemble du personnel ;
- ▶ Convivialité : un comité des fêtes prépare le repas de fin d'année et une journée annuelle de détente en équipe ;
- ▶ Concertation sociale : réunions entre la direction et les deux délégués syndicaux (internes) régulières, tous les 3 mois ;
- ▶ Prévention ;
- ▶ Bilan d'évolution.

ORGANIGRAMME DU CENTRE CULTUREL D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE





Les routes de l'analyse partagée. Lignes du temps.



L'ACTION CULTURELLE

RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION ET RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

Depuis 2013, nous préparons et animons l'auto-évaluation et l'analyse partagée de notre territoire. Nous n'y sommes pas allés par 4 chemins, mais en suivant 9 routes qui se sont régulièrement croisées, et qui aboutissent aujourd'hui à ce document de synthèse.

- ▶ **Route 1** : analyse partagée pilotée par le CCBW : présentation du décret, opérationnalité des droits culturels, analyse territoriale de la Province et notamment du bassin du centre du Brabant wallon, dont ressort Ottignies-Louvain-la-Neuve
- ▶ **Route 2** : présentation du décret et animations « forum culture et vous » pour les instances et l'équipe du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
- ▶ **Route 3** : auto-évaluation en équipe, avec les partenaires et le Conseil d'orientation
- ▶ **Route 4** : ce que les gens nous disent
- ▶ **Route 5** : ce que les partenaires nous disent
- ▶ **Route 6** : accompagnement de l'équipe par Nadège Albaret et Vincent Delvoye + route de la formation (intelligence collective, médiation...)
- ▶ **Route 7** : ce que les pouvoirs subsidiaires nous disent
- ▶ **Route 8** : administratif : préparation de la convention avec la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, mise à jour des statuts, préparation des trajectoires budgétaires, mise à jour de l'organigramme et nouvelle organisation du travail administratif...

J'oubliais la **9^e route, la Route des aléas**, qui a prolongé le processus de l'analyse partagée et la préparation de ce dossier :

- ▶ **incertitudes** liées au financement du décret des centres culturels, notamment pour les Centres culturels de catégorie 1+++ qui défendent une ACSDAS « Grande scène » ;
- ▶ **incertitudes** liées au financement des projets sous conventions pluriannuelles : quid de l'avenir de *La nuit africaine*, de la *Triennale d'art contemporain* ?
- ▶ changements ministériels ;
- ▶ **report** de la Triennale d'art contemporain d'un an à la demande, entre autres, des partenaires principaux (CCBW et le Musée L, dont le déménagement a été reporté) ;
- ▶ **vie** de l'équipe : départs et recrutements, réorganisation, accompagnement des nouveaux travailleurs, burn-out...

Parcourons plus en détail les carnets de ces routes (sauf la 8, importante mais explicite), en tâchant de vous transmettre de manière vivante la progression de nos recherches.



► ROUTE 1 :

Analyse partagée pilotée par le CCBW : présentation du décret, opérationnalité des droits culturels, analyse territoriale de la Province et notamment du Centre du Brabant wallon, dont ressort Ottignies-Louvain-la-Neuve

Sensibilisation aux droits culturels et à la législation relative aux centres culturels

Le CCBW a convié l'ensemble des directeurs des centres culturels locaux à quatre séances de travail avec Céline Romainville, chargée de recherches du F.N.R.S. en Faculté de droit de l'UCL. Ces séances, qui ont porté sur l'analyse de trois projets culturels emblématiques, ont conduit les directeurs à mettre en lien le droit de participer à la vie culturelle et les missions des centres culturels, et à aborder plus spécifiquement comment ce droit pouvait être opérationnalisé (tant au stade de l'élaboration du projet que de sa mise en œuvre et de son évaluation). Ce travail a également permis de mettre en lumière les obstacles auxquels les centres culturels risquent de se trouver confrontés.

Contenu	Participants	Quand	Documents de référence
Analyse de projets fédérateurs à la lumière du droit de participer à la culture avec Céline Romainville. Présentation de l'étude par Céline Romainville sur l'opérationnalisation du droit de participer à la vie culturelle à partir de 3 projets emblématiques en Brabant wallon.	Directeurs des centres culturels du Brabant wallon	15 mars 2013 29 avril 2013 14 juin 2013 7 novembre 2013	Annexe : Note finale de Céline Romainville au 7 novembre 2013 : Le droit de participer à la vie culturelle dans les Centres culturels du BW. Note finale

Sensibilisation au Décret du 21 novembre 2013 de reconnaissance des centres culturels :

Contenu	Participants	Quand	Documents de référence
Présentation du décret par Vincent Bertholet lors du colloque organisé par le CCBW et la Coordination des CCL Quelles sont les dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon ? Une analyse territoriale partagée	Acteurs culturels, politiques, associatifs du Brabant wallon - Court-Saint-Etienne > 200 participants	21 janvier 2014	Annexe : <i>Balises pour actions communes en Brabant wallon</i>

PROCÉDURE D'ANALYSE PARTAGÉE DU CCBW

Introduction

D'avril 2013 à février 2014, le CCBW a mené un processus de concertation et une analyse partagée des dynamiques culturelles et territoriales avec la Coordination des centres culturels du Brabant wallon, composée des centres culturels de Beauvechain, Braine-l'Alleud, Genappe, Ittre, Jodoigne, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Rixensart, Tubize, Waterloo et le Centre culturel du Brabant wallon), en partenariat avec l'Association Braine Culture de Braine-le-Château et GAL Culturalité asbl.

Ce processus a conduit les acteurs culturels à (ré)interroger leur territoire pour mieux en comprendre les dynamiques et les futures évolutions : *Quelles sont les dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon ? Quelles sont les caractéristiques du Brabant wallon ? Quels sont les enjeux auxquels il sera confronté dans les années futures ? Quel rôle le développement culturel territorial peut-il jouer ? Comment peut-il y répondre ?*

Les résultats innovants de ce travail décrivant un Brabant wallon en mutation ont été partagés le 21 janvier 2014 lors d'une rencontre qui a convié l'ensemble des acteurs culturels du Brabant wallon dans l'objectif de confronter ces résultats avec leurs perceptions et réalités, et ainsi compléter et poursuivre avec eux la réflexion autour des enjeux communs que devrait porter un plan de coopération culturelle à l'échelle du Brabant wallon.

Parallèlement, deux processus complémentaires d'analyse partagée ont été menés à l'Est (via le GAL Culturalité) et à l'Ouest (via la Zone de Culture Ouest) après avoir lancé un appel large aux acteurs culturels reconnus de la FWB ainsi qu'aux artistes et acteurs d'autres secteurs (éducatif, touristique, social, environnemental, associatif...).

Enfin, signalons que le processus de l'analyse partagée est un processus permanent et évolutif, qui peut sans cesse s'enrichir. C'est pourquoi différentes actions sont toujours en cours pour interroger les situations et les vécus des gens concernés par le territoire, en tant qu'habitants ou en tant que simplement amenés à le fréquenter.

Processus

1. Analyse territoriale et culturelle, encadrée par le professeur Eric Corijn

Eric Corijn est sociologue et philosophe de la culture, professeur en géographie sociale et culturelle à la VUB. Expert des dynamiques urbaines, il dirige le groupe de recherches urbaines Cosmopolis, City, Culture & Society.

Trois groupes de travail, composés de différents acteurs culturels, eux-mêmes répartis selon le découpage territorial des trois bassins de vie (Est, Ouest, Centre du BW), se sont réunis à plusieurs reprises.

Pour le Bassin de vie Centre qui nous concerne plus particulièrement, le groupe de travail réunissait les directions des centres culturels locaux, ainsi que des travailleurs culturels des communes de Braine-l'Alleud, Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Etienne, Genappe, Grez-Doiceau, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Rixensart, Villers-la-Ville, Walhain, Waterloo et Wavre. La Direction, les coordinateurs et certains animateurs du CCBW ont rejoint aussi le groupe.

Le groupe a suivi le processus d'analyse territoriale et culturelle proposé par Eric Corijn, en explorant deux niveaux d'analyse pour établir un premier diagnostic territorial :

- ▶ une vision objective sur base de données économiques, sociales, éducatives, culturelles, etc.
- ▶ une vision subjective du territoire sur base de la création de cartes mentales qui permettent de mieux appréhender la manière dont un territoire est vécu par la population et les acteurs qui y prennent place.

En rassemblant ces **deux visions objectives et subjectives**, les groupes de travail ont ainsi établi les lignes directrices (cadre) pour une programmation culturelle qui désormais tiendrait mieux compte :

- ▶ des besoins du territoire (généraux et groupes cibles) ;
- ▶ des ressources et forces : traditions et continuités à renforcer ;
- ▶ des défis et transitions ;
- ▶ des étapes intermédiaires ;
- ▶ de la gouvernance interne (organisation et mise en réseau).

Le but de cette analyse objective et subjective n'était donc pas de réfléchir en termes d'offre culturelle par rapport à une demande mais plutôt de définir la politique culturelle à mettre en place en tenant compte du champ socioculturel dans lequel les opérateurs culturels travaillent. Cette démarche leur a permis de :

- ▶ Identifier les réalités actuelles et les enjeux futurs pour le territoire (voir annexe : Actes du colloque du 21 janvier 2014 : Quelles dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon ? Analyse territoriale partagée) ;
- ▶ Définir un référentiel commun à l'action de tous les acteurs culturels afin d'imaginer une politique culturelle territoriale (voir annexe : Dynamique culturelle et territoriales en Brabant wallon et Balises pour des actions communes) ;
- ▶ Questionner la sous-structure territoriale (Est, Centre, Ouest), questionner les mises en réseaux (existantes et à développer) (voir annexe : cartes mentales) ;
- ▶ Se forger une opinion sur la forme et le contenu idéal d'un projet de développement culturel territorial en lien avec son contexte : le territoire et la population ;
- ▶ Réunir des arguments pour défendre les politiques culturelles territoriales choisies.

Contenu	Participants	Quand	Documents de référence
Présentation du processus par Eric Corijn Mise en commun des 3 AFOM	Les 12 directeurs des CCL + Direction et coordinateurs du CCBW - Lieu : Ottignies-LLN et CSE	25 avril 2013 7 mai 2013 7 novembre 2013 9 décembre 2013	Annexe : <i>Dynamiques culturelles et territoriales en BW - processus Corijn</i> Annexe : Cartographie
Groupe de travail Centre du BW en présence d'Eric Corijn et Thierry Eggerickx	Les directeurs des CCL BLA, Rix, Ott, Genappe, Waterloo, Vallée de la Néthen + Direction et coordinateurs du CCBW - Lieu : Braine-l'Alleud	10 juin 2013 26 septembre 2013 24 octobre 2013	
Les dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon	Plus de 1.000 invitations adressées aux professionnels de la culture du Brabant wallon : Centres culturels, mandataires politiques, associations culturelles, artistes... > 200 participants - Lieu : Foyer populaire à CSE	21 janvier 2014	Annexe : <i>Balises pour actions communes en Brabant wallon</i>

2. Analyse territoriale et culturelle – Processus complémentaires

Dynamique territoriale dans le Centre du Brabant wallon

Le territoire du Centre est nettement plus vaste que ceux de l'Est et de l'Ouest. Il comprend 16 communes, 75% de la population de l'arrondissement et plusieurs polycentres. Bien qu'il existe de nombreuses coopérations entre acteurs culturels et que l'action culturelle y soit très foisonnante, **le territoire du Centre ne possède aucune plateforme « formelle »** rassemblant tous les acteurs et opérateurs culturels.

Contenu	Participants	Quand	Documents de référence
Journée avec les CCL du Centre et le CESEP	Centres culturels locaux de Rixensart, Braine-l'Alleud, Ottignies-LLN, Genappe, Waterloo, Nivelles et CCBW	6 octobre 2014	PV 6/10/2014 (voir dossier CCBW)

Plan de coopération culturelle en Brabant wallon

Le Brabant wallon témoigne déjà de nombreux maillages, mise en réseaux et partenariats.

Que recouvre le concept de coopération culturelle ? Quels en sont les enjeux ? Quel sens cela a-t-il ? Comment la réaliser concrètement ? Comment s'ouvrir à des acteurs de secteurs différents ? ...

Ces questions furent abordées lors du colloque « Coopération en mouvement - Faire culture avec et pour les Brabançons ! », le 21 octobre 2014, qui a rassemblé plus de 150 professionnels et représentants d'associations culturelles, mandataires politiques et artistes. La présence en nombre et de tous secteurs confondus a permis des échanges riches, la confrontation de différents points de vue, le partage d'expériences et la rencontre. De ces échanges ont émergé des valeurs, des idées, des principes, des pratiques et des balises à une coopération culturelle territoriale désirée et durable.

Par la suite, partant d'un désir de travailler ensemble, les acteurs culturels, qui se sont réunis lors de deux groupes de travail, ont établi une **charte de coopération**. L'ambition de cette charte est de faciliter une dynamique intersectorielle culturelle sur le territoire, d'encourager les acteurs à mieux se connaître et à faire émerger de nouveaux projets en coopération, de toucher de nouveaux publics, de rendre les acteurs plus visibles, plus légitimes, plus efficaces... mais surtout de leur permettre de faire mieux à plusieurs, ce que déjà ils faisaient seuls ou ensemble.

Au fil du processus, le groupe porteur s'est renforcé avec la participation de PointCulture et de la Fédération des CEC.

Contenu	Participants	Quand	Documents de référence
Les Assises du Développement culturel territorial de l'Arrondissement de Nivelles : relevés d'informations démographiques, économiques, sociales et culturelles (Etudes et cartographies du Segefefa) ainsi que relevés des flux financiers dédiés à la culture (Etudes et cartographies de l'inspecteur)	350 participants	16 avril 2013	Présentation socio-économique de la province du Brabant wallon <i>Étude pour le Ministère de la Culture et de l'Audiovisuel</i> par le SEGEFA (voir dossier CCBW)
Colloque : <i>La coopération en mouvement - Faire culture avec et pour les Brabançons</i>	180 opérateurs culturels reconnus et non reconnus	21 octobre 2014 Wavre	Actes du colloque (voir dossier CCBW) Capsules vidéo (Eggerickx, Corijn, Maesschalck : https://www.youtube.com/user/CentreCulturelBW)

ENJEUX ET PRIORITÉS IDENTIFIÉS PAR BASSINS DE VIE

Suite au processus d'analyse partagée décrit ci-avant, des enjeux territoriaux et culturels ont été dégagés par bassins de vie. Ceux-ci constituent les lignes directrices pour une action culturelle en Brabant wallon. Concentrons-nous sur le bassin de vie qui nous concerne plus particulièrement : **le bassin du Centre**. Pour ce qui concerne notre action à Ottignies-Louvain-la-Neuve, nous voulons souligner quelques enjeux-clés. Nos actions doivent favoriser :

1. la rencontre entre des gens qui ne se croisent pas d'habitude ;
2. la mixité sociale : « se frotter » à l'autre ;
3. la mobilité au-delà des freins psychologiques : « descendre » à Ottignies, « monter » à Louvain-la-Neuve ;
4. le suivi d'un fil rouge : tentons de concerner le public fragilisé et les jeunes de 18 à 45 ans ;
5. la coopération durable entre les partenaires, basée sur le désir ;

ENJEUX TERRITORIAUX	
Développement de la périurbanisation Sentiment d'appartenance au territoire <ul style="list-style-type: none"> • Via la rencontre • Via la création d'un imaginaire commun • Via la relation entre les nouveaux et les anciens habitants 	Mobilité <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures • Psychologique • Idées
Enjeux démographiques <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la mixité sociale • Intergénérationnel • Jeunesse • Non public 	Fil rouge <ul style="list-style-type: none"> • Public fragilisé • 18 > 45 ans • Jeunesse
ENJEUX CULTURELS	
Renforcement de la coopération <ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation des moyens et de la communication • Ouverture vers les champs économique, éducatif, social 	Développement du virtuel qui engendre une transformation des pratiques culturelles

► ROUTE 2 :

Présentation du décret et animations « Forum culture et vous » pour les instances et l'équipe du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Contenu	Participants	Quand	Annexes
Présentation du décret par Sophie Levêque au Conseil d'administration	Conseil d'administration	20 juin 2013	Invitation Compte-rendu
Présentation du décret par Luc Carton au Conseil culturel	Membres du Conseil culturel, du CA et partenaires (ATJV, Aula Magna, Musée L - Grange du Douaire - Ottignies > 50 participants	26 février 2014	Invitation Compte-rendu
FORUM CULTURE ET VOUS Conçu et animé par le Centre culturel de Genappe : Bernadette Vrancken et Valérie Vanden Hove	Animateurs du CCOLLN et invités : Steve Evrard (Cellule de développement communautaire), Sylvain Isaac (Point culture), Caroline Dubois (Centre Nerveux), Caroline (RESO) et Fabienne	28 mai 2014	Compte-rendu Méthode
FORUM CULTURE ET VOUS Conçu et animé par le Centre culturel de Genappe : Bernadette Vrancken et Valérie Vanden Hove	Conseil d'administration	27 août 2014	Invitation Compte-rendu
Présentation du décret par Matteo Segers au Forum des solidarités	Equipe du CCO, quelques membres du CA, partenaires		Voir actes du Forum des solidarités

► ROUTE 3 :

Auto-évaluation en équipe et accompagnée par Nadège Albaret et Vincent Delvoye

Il convient de rappeler que les axes prioritaires du contrat programme 2009-2012, prolongé annuellement depuis lors, ont joué, d'année en année, le rôle de baromètres intermédiaires. Ils ont permis de jauger l'évolution du Centre culturel, de valider la progression de ses actions lors de chaque assemblée générale. Par ailleurs, les commissions thématiques du conseil culturel et les partenaires de projets se réunissent très régulièrement. En outre, depuis le 1^{er} mars 2006, l'équipe d'animation se réunit tous les 15 jours. Ces réunions nourrissent le débat interne permanent, de même que les évaluations approfondies, avec tous les partenaires concernés, de quelques réalisations importantes : *Triennale d'art contemporain*, *Les nuits d'encre*, *La nuit africaine*, *Le tour des cafés*, les arts de la scène etc. Le rapport d'auto-évaluation se construit, dans un premier temps, sur une logique simple. Il s'agit de mettre en tension :

- les objectifs du contrat ;
- les réalisations ;
- les résultats (directs) et impacts (indirects) de l'action.

Depuis la préparation de notre dossier de demande de reconnaissance dans le cadre du nouveau décret des centres culturels, notre démarche d'auto-évaluation embrasse le droit de participer à la vie culturelle et l'opérationnalité de ce droit. Ces éléments faisaient déjà partie de l'auto-évaluation de notre précédent contrat-programme, et sont constitutifs de notre adn, même si nous devons sans cesse les remettre au cœur des enjeux. Quoique continue, cette démarche a connu plusieurs étapes importantes :

1. En 2013, le CCBW a convié l'ensemble des directeurs des centres culturels locaux à quatre séances de travail avec Céline Romainville, chargée de recherches du F.N.R.S. en Faculté de droit de l'UCL. Ces séances, qui ont porté sur l'analyse de trois projets culturels emblématiques du Brabant wallon, dont la *Nuit africaine*, ont conduit les directeurs à mettre en lien le **droit de participer à la vie culturelle** et les missions des centres culturels, et à aborder plus spécifiquement comment ce droit pouvait être **opérationnalisé** (tant au stade de l'élaboration du projet que de sa mise en œuvre et de son évaluation). Ce travail a également permis de mettre en lumière les **obstacles** auxquels les centres culturels risquent de se trouver confrontés.

À l'analyse, la *Nuit africaine* semble un projet particulièrement attentif au droit de participer à la vie culturelle : dans sa préparation avec les associations et entre partenaires, dans son évaluation où chacun a la parole (organisateur, associations, participants...), dans ses aspects de démocratisation et de démocratie culturelles.

2. L'élaboration de jugements critiques suppose une procédure et une méthode exigeantes, mobilisant la construction des points de vue des acteurs impliqués, directement ou non, dans les pratiques du Centre culturel. Cette exigence nous a invité à concentrer notre travail d'auto-évaluation sur les réalisations les plus emblématiques de nos principaux enjeux et priorités : les arts de la scène, la *Triennale d'art contemporain*, la *Nuit africaine*.
3. L'accompagnement de notre équipe par Nadège Albaret et Vincent Delvoye a permis à l'équipe d'animation de s'approprier les droits culturels et d'utiliser à bon escient l'outil de la **Boussole des droits culturels**. Nadège et Vincent ont invité le personnel du CCO à raconter à un binôme, ce qui fait sens dans son travail, en soulignant en particulier un projet important, particulièrement significatif. Les projets mentionnés ont été placés dans la Boussole des droits culturels, afin de nourrir les échanges.

En équipe, en janvier 2016 – « un moment important pour chacun » :

Festidanse / Danse dense / Spectacle Cortex / Moments conviviaux en équipe / Halloween / Reso / On ne badine pas avec l'amour / La Nuit africaine / La Grande-duchesse de Gerolstein / Un rendez-vous / Le Tour des Cafés / Concert Terakaft

Depuis 2016, toutes les actions du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont évaluées en partie grâce à cette Boussole, qui permet de fructueux échanges en réunion. Nadège et Vincent ont en outre invité le personnel du CCO à définir les questions complémentaires qui lui semblent importantes pour une auto-évaluation réussie. Voici les questions établies ensemble :

- ▶ Mesures d'impact : nombre d'activités / d'artistes ou d'intervenants / de public ou de participants
nombre de coproducteurs / de coorganisateur / de partenaires
- ▶ Equipe : transversalité, collaboration interne
- ▶ Appréciation du/des public(s)
- ▶ Expérimentation ?
- ▶ Transformation du public ?
- ▶ Caractère innovant ?
- ▶ Projet qui a du sens ?
- ▶ Qualité de la médiation ?
- ▶ Qualité du partenariat
- ▶ Conditions techniques
- ▶ Dimension Pôle culturel

Ces questions complètent la grille d'analyse, le rapport annuel d'activités et d'évaluation que nous préparons pour l'AG. L'auto-évaluation permanente a permis de repréciser « en continu » les objectifs, les modalités des partenariats et d'organisation des opérations culturelles et des activités (cfr. rapports d'activités + dossiers de demande de conventions pluriannuelles).

4. Pendant l'analyse partagée, à la suite d'un burn-out, caractérisé par une incapacité temporaire à résister au stress et à se projeter - et à projeter l'équipe et l'institution - dans l'avenir, Vincent Geens a suivi plusieurs formations en intelligence collective (démocratie profonde, world café, jeux Thiagi, sociocratie...). Cette démarche lui a permis de mieux animer les réunions (en ayant moins l'impression de « tirer »), de changer de position, de mieux préparer les dispositions et les dispositifs pour une bonne écoute du territoire.

ROUTE 3 : AUTO-EVALUATION ET ACCOMPAGNEMENT			
Contenu	Participants	Quand	Annexes
Analyse de 3 projets fédérateurs - dont la Nuit africaine - à la lumière du droit de participer à la culture avec Céline Romainville + Présentation de l'étude par Céline Romainville sur l'opérationnalisation du droit de participer à la vie culturelle à partir de 3 projets emblématiques en Brabant wallon.	Directeurs des centres culturels du Brabant wallon	15 mars 2013 29 avril 2013 14 juin 2013 7 novembre 2013	Note finale de Céline Romainville au 7 novembre 2013 : <i>Le droit de participer à la vie culturelle dans les Centres culturels du BW. Note finale</i>
AUTO-ÉVALUATION NUIT AFRICAINE	Equipes du CCO, CCBW, Bois des Rêves, Province BW	Editions 2016 et 2017	
AUTO-EVALUATION BIENNALE9	Equipes du CCO, partenaires (Musée L, UCL culture, CCBW, Wolubilis), commissaires, équipe de médiation		Rapport d'activités et d'évaluation Biennale9
JOUR 1 DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR N. ALBARET ET V. DELVOYE : Auto-évaluation : Boussole des droits culturels. Projets identifiés par les participants, placés sur la boussole des droits culturels puis analysés ensemble : Danse dense, Spectacle Cortex, Moments conviviaux en équipe, Halloween, Reso, On ne badine pas avec l'amour, La Nuit africaine, La Grande-duchesse de Gerolstein, Un rendez-vous, Le Tour des Cafés, Concert Terakaft, Festidanse	Vincent Geens, Brigitte Companie, Olivier Cravatte, Nadia Salmon, Francesca Gaipa, Véronique Duquaine, Marjolaine de Pierpont, Delphine Lesceux, Michel Geerts, Elyane Clesse, Shirley Auspert, Nathalie Dewymmer, Roger Verhoven	28 janvier 2016	Rapport de la journée 1
REUNIONS D'ANIMATEURS : nos projets du contrat-programme précédant évalués selon nos nouvelles questions et placés sur la Boussole des droits culturels	Equipe d'animation du CCOLLN		Voir rapport d'activités 2016 et 2017 votés à l'AG 2017 et 2018 (tableau et Boussole des droits culturels)

QUE RETENIR D'ESSENTIEL DE L'IMPACT DE L'ACTION CULTURELLE EN RÉFÉRENCE ET DE CETTE AUTO-ÉVALUATION ACCOMPAGNÉE ?

Rappel des axes du contrat-programme actuel :

AXE 1. La pyramide et le puzzle. Les publics et le territoire.

AXE 2. Pour une société solidaire, garante d'un développement communautaire durable

AXE 3. Mettre la pratique artistique au cœur de notre démarche ou l'éloge des singularités

AXE 4. Développer le « pôle culturel » du Brabant wallon

- a) renforcer le développement culturel territorial : agenda en ligne, *La Boussole* : agenda et revue culturelle, encourager la coopération entre opérateurs autour d'objectifs culturels précis
- b) coordonner l'action des partenaires, notamment en arts de la scène
- c) développer des initiatives et des moments forts - place à la création : *Les nuits d'encre*, grands spectacles, *Biennale d'art contemporain*, la *Nuit africaine*, *Festidanse*, *Halloween* (arts de la rue), cinéma

En conclusions, nous relevons quelques actions à faire évoluer, nous devinons certains enjeux de sociétés importants et des questions à creuser, nous constatons que nos points forts souffrent dorénavant d'une faiblesse de moyens :

CONSTATS

- ▶ Notre budget est quasiment en situation de blocage, les subsides couvrant les frais de fonctionnement et de personnel. Sans recettes propres complémentaires, sans partenariats et subsides ponctuels ou conventions complémentaires, le blocage serait complet. La tension sur les recettes propres est très importante, et nous n'avons plus de moyens propres de production, de création ;
- ▶ Si nous portons une attention à tous les publics, à la participation de tous à la vie culturelle, nous rencontrons cependant des difficultés à concerner les personnes éloignées de la culture dans nos actions régulières dans nos murs. Nous les concernons cependant dans nos actions hors les murs : la *Nuit africaine*, *Halloween* et même la dernière *Biennale9* ;
- ▶ L'équipe est fière de ses projets, de sa dynamique ;
- ▶ L'équipe prend plaisir à concevoir et porter des projets transversaux ;
- ▶ L'équipe est fière de l'audace de ses projets, de leur caractère souvent innovant ou pionnier ;
- ▶ La place historique de la danse contemporaine (*Festidanse / Danse Danse / spectacles*) est une fierté, mais nous regrettons de ne plus avoir les moyens de mettre en place des projets qui associent des chorégraphes professionnels avec de jeunes danseurs de talent des écoles de danse du Brabant wallon ;
- ▶ La programmation de la saison est conditionnée par nos moyens, et nous ne pouvons plus prendre autant de risques sur des spectacles risqués culturellement (contemporains) ou plus onéreux et dont les coûts d'accueil sont impossibles à couvrir uniquement avec les recettes de billetterie ;
- ▶ Nous regrettons de ne plus avoir les moyens de mettre en place plusieurs projets socio-artistiques (comme *Un rendez-vous* et les projets photographiques), faute de moyens (un projet socio-artistique « coûte » entre 4 et 12.000 euros) ;

ACTIONS A FAIRE EVOLUER

- ▶ Nous aimerions faire évoluer *La Boussole*, notre journal et agenda culturel, en une revue culturelle avec agenda, éventuellement diffusée aussi dans les communes voisines ;
- ▶ Nous aimerions pouvoir faire évoluer *Halloween* en un vrai festival des arts de la rue qui avouerait son nom ;
- ▶ Nous voudrions affirmer notre politique en arts plastiques, lui donner plus de cohérence dans le prolongement de la Biennale, dans la dynamique de médiation impulsée par la coopération Pulsart, en lien aussi avec les Ateliers d'art de la Baraque, réserver aussi des moyens techniques supplémentaires. Nous voudrions organiser certaines expositions dans des lieux plus adaptés que l'antenne à Louvain-la-Neuve. Nous voulons questionner le sens du Salon d'hiver avec les membres de la commission arts plastiques issue de notre ancien conseil culturel ;

- ▶ Si la CCAPT et finalement la Ministre de la Culture ne revalorise pas la Triennale d'art contemporain de manière forte, sans doute abandonnerions nous ce projet, dont la qualité et l'ambition sont pourtant saluées par tous. Cet événement se construit « avec les moyens disponibles », et exige trop de dépassements de soi à une bonne partie de l'équipe, qu'il s'agirait de pouvoir renforcer pendant quelques mois à chaque triennale.

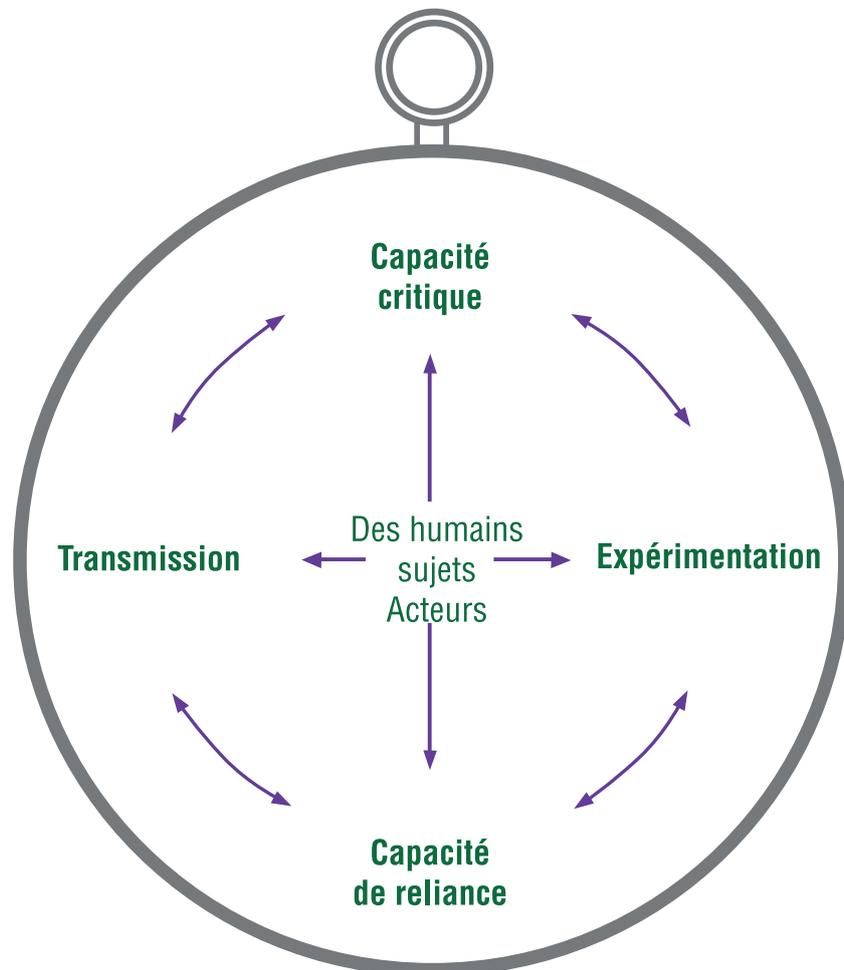
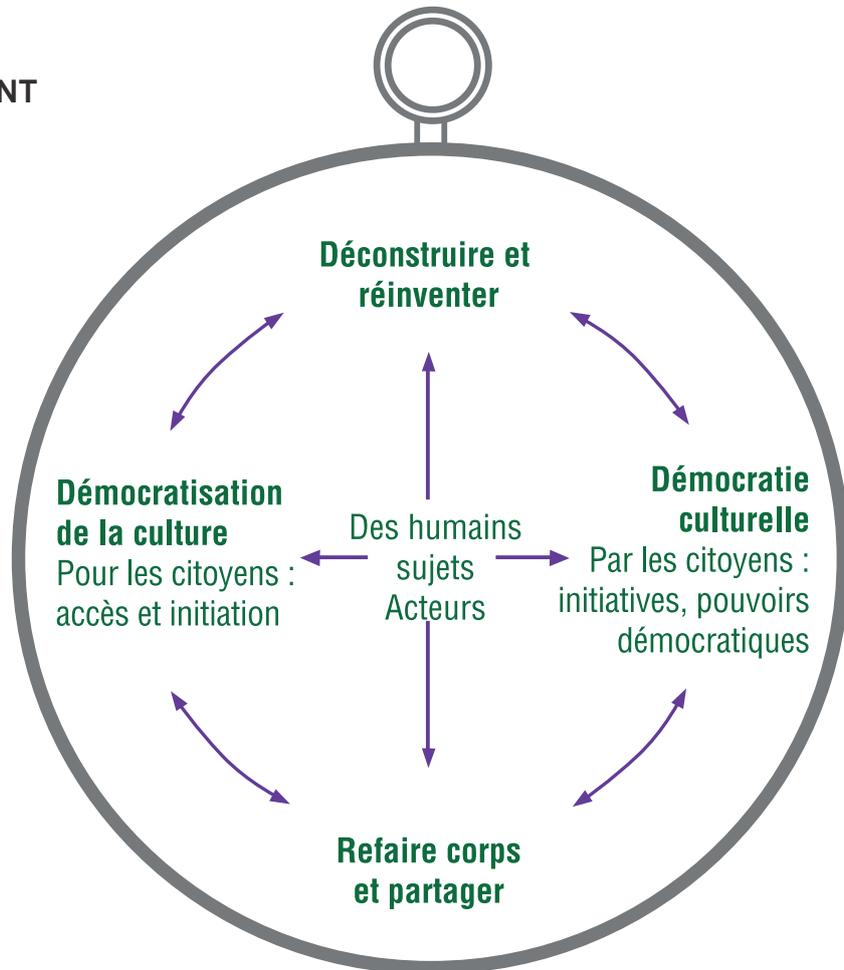
ENJEUX DE SOCIETE, QUESTIONS

- ▶ Nous avons en cours de contrat-programme travaillé à autonomiser le RESO, afin de permettre à notre animateur en éducation permanente d'avoir le temps de développer de nouvelles actions, qui donnent la parole aux gens, développent l'esprit critique, permettent les rencontres entre des gens qui ne se croisent pas. Citons *Le Tour des cafés*, les actions en lien avec la programmation de spectacles, les projets de sensibilisation à la thématique annuelle de la *Nuit africaine* et aux droits humains, les collaborations autour de projets abordant la Transition etc. ;
- ▶ Nous avons fait évoluer *la Transhumance*, qui mobilisait moins, dans un nouveau projet, *Grrwww ! En avant le vivant !* qui questionne toujours le lien à notre territoire, mais plus fondamentalement notre rapport à la terre et au vivant, enjeu soulevé par nos collaborations avec la Maison du Développement Durable et lors de la préparation de la *Biennale9*. *Oh les beaux jours ! Pour une esthétique des moyens disponibles* ;
- ▶ Nous sentons que nous devons quitter nos bureaux à Louvain-la-Neuve et recentrer l'équipe à Ottignies, au service d'une dynamique de groupe transversale désirée par tous, et d'une redynamisation du centre d'Ottignies, qui se dessine clairement comme un enjeu, voire carrément un besoin. Cela ne nous empêche pas de développer des actions avec nos partenaires à Louvain-la-Neuve (spectacles, CinéClub, Ateliers d'art de la Baraque, *Triennale d'art contemporain*, etc.).

Boussole des droits culturels QUESTIONS A SE POSER	
DEMOCRATISATION DE LA CULTURE Accès financier Accès pratique, géographique, physique Accès pédagogique, symbolique, culturel Accès informationnel (contenu, diffusion large et ciblée) Possibilité de s'initier, libérer la parole	DEMOCRATIE CULTURELLE S'essayer à quelque chose d'inédit Inventer de nouvelles façons d'agir Affirmer ses pouvoirs citoyens
CONCEPTION DU PROJET EN REGARD AVEC LE DROIT DE PARTICIPER A LA VIE CULTURELLE Analyse des participants aux projets et de leurs besoins Implication des participants Stratégies nouveaux participants/publics Dépassement des obstacles	MISE EN PLACE DU PROJET Partenariats institutions scolaires, tissu associatif, public qui devient acteur Garantie, par le CC, de la cohérence de l'ensemble du projet Garantie de l'objectif à long terme Garantie de la mise en œuvre avec les partenaires
EVALUATION DU PROJET Liberté d'expression des participants Ouverture aux partenaires Evaluation du public	

BOUSSOLE DES DROITS CULTURELS

UNE MISSION
D'ÉPANOUISSEMENT
HUMAIN



► ROUTE 4 :

Ce que les gens nous disent

Nous avons mis en place plusieurs dispositifs originaux pour questionner et écouter les gens de tous âges de notre territoire. Il s'agissait pour nous de concerner un nombre significatifs de citoyens.

372 citoyens ont été écoutés, dont plus de 80 enfants et 50 jeunes de moins de 25 ans.

La *Salle des attentes* a été visitée par plusieurs milliers de personnes ; 220 ont pris le temps de déposer « leurs attentes ».

Nous n'avons pas comptabilisé le nombre de personnes ayant participé à la campagne « Enragez-vous ! » : 1758 idées récoltées, un total de 2267 votes comptabilisés.

Quels dispositifs originaux avons-nous utilisés pour écouter les gens ?

1. *Forum culture et vous, 27 août 2014*

Conçu et animé par le Centre culturel de Genappe : Bernadette Vrancken et Valérie Vanden Hove

2. *Atelier d'écriture autour de la Ferme du Douaire, 22 mars 2015*

Dans le cadre du festival Les nuits d'encre. Atelier préparé et animé par Laurence Vielle et la plasticienne Catherine Evrard,

3. *La Nuit de la sérigraphie, 21 avril 2015*

Sur une proposition de l'écrivain Jean Bofane, invité d'honneur du festival *Les nuits d'encre 2015*, 24 jeunes ont passé la nuit dans la maison des jeunes Chez Zelle. Dans l'urgence de la nuit, ils ont créé des affiches originales en sérigraphies et des slogans engagés qu'ils ont placardés au petit matin sur les murs de la Ville.

4. *Les débats mouvants, 26 et 29 mai 2015*

Conçu et animé par un animateur du Centre culturel de Genappe, ces débats mouvants sont bien adaptés aux enfants des classes.

5. *Le Tour des cafés - dont cafés culture 2016, 2017, 2018*

La Commission Education permanente du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, l'asbl CEFA (Centre d'Education à la Famille et à l'Amour) et la Maison du Développement Durable en collaboration avec de nombreuses associations ont proposé en 2016 de faire le tour des cafés. La volonté est d'aller à la rencontre de différents publics, de ramener des débats de société (débats sans conférence !) dans des lieux publics et conviviaux pour faire circuler la parole de chacun.e. Le café retrouve alors sa fonction de lieu de rencontres conviviales, d'espace d'échanges sans protocole et de moments de construction d'utopies nouvelles.

En 2016, *le Tour des cafés* s'intégrait dans le cadre de la campagne Utopies pour le temps présent lancée à l'initiative de l'Université (UCL). En 2017, vu le succès rencontré, le Centre culturel et ses partenaires ont proposé une 2^e édition, portant la réflexion de manière transversale sur « Ottignies-Louvain-la-Neuve : une ville, des citoyens dans la transition ». En 2018, la thématique de cette 3^e édition était : « Ré-enchantons notre vivre ensemble pour une démocratie vivante. »

6. *Les faux journalistes, septembre et octobre 2016*

Un comédien de rue professionnel interroge les gens, et leur pose les quelques questions choisies en équipe (voir ci-dessous). Deux membres du personnel ne sont pas loin, le carnet à la main, pour noter ce qui est dit, et pour prolonger les échanges avec les gens. Les faux journalistes se sont rendus dans 5 quartiers de la ville, pour « couvrir » le territoire. Certains membres du personnel ont joué aussi le rôle du faux journaliste.

7. Salle des attentes, exposition au Centre culturel, 26/10 au 20/11/2016

Votre avis nous intéresse...

Qu'attendons-nous pour prendre notre sort en main, pour donner vie à nos idées, forme à nos rêves, sens à nos désirs ? N'attendez plus et profitez de notre Salle des attentes du 26 octobre au 20 novembre 2016. Le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve invite les habitants et les usagers de la Ville à exprimer leurs attentes en mots, en images et en formes diverses. Les gens de tous les âges, visiteurs, associations, partenaires, élèves et spectateurs pourront prendre le temps de s'y installer.

Que chacun profite de son droit de parole et nous ferons en sorte que la culture améliore nos conditions de vie !

Et la suite ? Quel est le but de cette enquête ? Tous les centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles doivent déposer un contrat-programme qui mobilisera leurs actions pour les 5 prochaines années, autour de grands enjeux définis collectivement. Et, vous l'aurez compris, votre avis nous intéresse énormément ...

Dès janvier 2017, nous présenterons les résultats de cette analyse partagée du territoire.

1. Ottignies-Louvain-la Neuve - Une seule Ville ?

- ▶ Au moins 10.000 nouveaux habitants s'installeront ici dans les 10 années à venir. Comment réagissez-vous ?
- ▶ Allez-vous le plus souvent à Ottignies ou à Louvain-la-Neuve ?
- ▶ Quelle est la chose dont vous êtes fier à Ottignies-Louvain-la-Neuve? Que souhaitez-vous montrer aux nouveaux habitants ?

2. Ottignies-Louvain-la-Neuve = ville idéale ?

- ▶ Si oui, quels sont les atouts de cette Ville idéale ?
- ▶ Si non, pourquoi ?
- ▶ Où se trouvent les lieux de rencontre idéaux ?

3. Votre slogan/votre coup de gueule/votre coup de cœur pour Ottignies-Louvain-la-Neuve

- ▶ Slogan ?
- ▶ Coup de gueule ?
- ▶ Coup de cœur ?

4. Recommandez vos priorités pour Ottignies-Louvain-la-Neuve !

5. Rêver la culture idéale

- ▶ Que voudriez-vous voir apparaître dans la Ville ? (servez-vous de la page blanche en annexe pour coller...)
- ▶ Quels sont les éléments que vous souhaiteriez recycler à Ottignies-Louvain-la-Neuve ?
- ▶ Quels sont les éléments que vous souhaiteriez jeter à Ottignies-Louvain-la-Neuve ?

Dans la foulée de *La salle des attentes*, nous avons réalisé un petit film présentant les résultats provisoires de l'analyse partagée, qui s'est prolongée par la suite... Ce film a été diffusé sur le site du Centre culturel.



N'attendez plus dans la Salle des attentes ... Soyez un acteur culturel !



Scénographie et réalisation : Aline Claus et Isis Hauben

© Martine Cecchetto

Profitez de notre Salle des attentes pour nous donner votre avis, vos rêves, vos coups de cœur et vos coups de gueule de manière interactive et originale. Plus que jamais, nous avons besoin de chacun pour faire en sorte que la culture améliore nos conditions de vie. Parents, enfants, visiteurs, associations, partenaires, élèves et spectateurs, vous êtes tous concernés!

En pratique :

**Accessible du 26 octobre au 20 novembre
dans le Hall du Centre culturel**

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h,
le samedi de 10h à 12h ainsi que les soirs de spectacles.

**Si vous faites partie d'un groupe ou d'une association
et que vous souhaitez participer à la Salle des attentes,**

contactez-nous au 010 41 37 26 - michel.geerts@poleculturel.be

Vous ne pouvez pas venir dans notre Salle des attentes?

Vous pouvez remplir le **questionnaire sur notre site Internet : www.poleculturel.be**



Salle d'attente

Rêvons ! Quelles sont
les activités culturelles
que vous aimeriez voir à
Ottignies-Louvain-la-Neuve?
Les lieux de culture /
de rencontre idéaux?



© Martine Cecchetto

Abri bus

Votre coup de cœur
ou votre coup de gueule
sous forme de slogan pour
Ottignies-Louvain-la-Neuve



© Martine Cecchetto

4



Voiture

Ottignies-Louvain-la-Neuve :
est-ce, selon vous, une seule ville?
Allez-vous le plus souvent à Ottignies
ou à Louvain-la-Neuve? Pourquoi?
Au moins 10.000 nouveaux habitants
s'installeront ici dans les 10 années à venir.
Comment réagissez-vous?
Qu'allez-vous montrer / Que faut-il montrer
de votre ville aux nouveaux habitants?
Où peuvent-ils rencontrer d'autres personnes?

Cabine téléphonique

Ottignies-Louvain-la-Neuve,
est-ce une ville idéale?



Poste

Recommandez
vos priorités pour
Ottignies-Louvain-la-Neuve !



Quel est le but de cette enquête ?

Tous les centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles doivent déposer un contrat-programme (plan d'action culturel) qui mobilisera leurs actions pour les 5 prochaines années, autour de grands enjeux définis collectivement. Et, vous l'aurez compris, votre avis nous intéresse énormément...

Dès janvier 2017, nous présenterons les résultats de cette analyse partagée du territoire dans un film qui sera largement diffusé!

Plus d'infos : Centre culture! 010 41 37 26 - info@poleculturel.be

9. Enragez-vous, et puis votons ! - du 26 février au 2 mars 2018

Projet organisé par la Coordination des mouvements d'éducation permanente du Brabant wallon. A Ottignies-Louvain-la-Neuve, le projet est coordonné par : la Coordination des Ecoles de Devoirs, le Collectif des Femmes et le CEFA asbl.

Les citoyen(ne)s ont communiqué leurs idées pour la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve pendant 12 semaines.

Du 26 février au 2 mars 2018: les citoyen(ne)s ont voté pour leurs 5 défis et merveilles prioritaires.

Le 3 mars 2018, les résultats ont été proclamés à la Maison de la Citoyenneté à Ottignies.

Lieux et espaces visités durant la campagne : Génération Espoir, Vie Féminine, Gracq, Le centre commercial du Douaire, l'Ecole de Devoirs Eureka, l'Ecole de Devoirs du Biéreau, les bibliothèques d'Ottignies et Louvain-la-Neuve, le Centre Nerveux, le Centre culturel d'Ottignies, la Chaloupe, les marchés d'Ottignies et Louvain-la-Neuve, Le Tour des Cafés etc.

Résultats de la campagne:

Un total de 1758 idées récoltées (via urnes, micro-trottoirs, internet, animations,...)

Un total de 2267 votes comptabilisés soit 957 voix récoltées pour les merveilles et 1310 voix récoltées pour les défis (chaque citoyen intéressé pouvait attribuer jusqu'à 5 voix pour les merveilles et idem pour les défis).

LES 6 MERVEILLES PRIORITAIRES A OLLN	PART (sur 957 votes)	
Les espaces piétonniers de LLN	5,8%	(56/957)
Les facilités (espaces culturels, sports, santé, biblio, cinéma,...) et la diversité de ces dernières.	5,2%	(50/957)
Le patrimoine vert : lac de LLN, Bois des Rêves, Bois de Lauzelle, le quartier de la Baraque, la plaine de Limelette, le Bois de l'Etoile	4,8%	(46/957)
Les parkings gratuits à Ottignies	3,9%	(38/957)
Le centre commercial de l'Esplanade	2,6%	(25/957)
L'accessibilité à la culture (Musée Hergé, Atelier Théâtre Jean Vilar, Théâtre du Blocry, cinéma, Centre culturel, sorties,...)	2,2%	(21/957)

LES 6 DEFIS PRIORITAIRES A OLLN	PART (sur 1310 votes)	
Démocratiser le logement en le rendant accessible aux familles, aux jeunes, aux revenus modestes et moyens	5,3%	(69/1310)
Créer, nettoyer, améliorer, assurer la continuité des pistes cyclables + sécurité des cyclistes	1,8%	(24/1310)
Plus de propreté dans la ville	1,7%	(22/1310)
Création d'un abri de nuit, c'est urgent	1,4%	(19/1310)
Des parkings moins chers à LLN	1,4%	(18/1310)
Améliorer la sécurité des femmes dans l'espace public (éclairage rues sombres)	1,3%	(17/1310)

ROUTE 4 : CE QUE LES GENS NOUS DISENT

CONTENU	PARTICIPANTS	NOMBRE	QUAND	ANNEXES
FORUM CULTURE ET VOUS Conçu et animé par le Centre culturel de Genappe : Bernadette Vrancken et Valérie Vanden Hove	Conseil d'administration	16	27 août 2014	Invitation et compte-rendu
ATELIER D'ECRITURE dans le cadre du festival « <i>Les nuits d'encre</i> ». Quel projet pour la Ferme du Douaire ? Conçu et animé par Laurence Vielle et Catherine Evrard	Membres du Conseil d'administration - Ottignies	21	22 mars 2015	Lettres au Bourgmestre
« Les nuits d'encre » : NUIT DE LA SERIGRAPHIE Animé par Jean Bofane	24 jeunes	24	21 avril 2015	Photos et affiches réalisées
DEBAT MOUVANT. Ecole des Coquerées, à propos de la Transhumance. Conçu et animé par Fabrice Imbert du Centre culturel de Genappe	Instituteurs et élèves	23	26 mai 2015	Compte-rendu
DEBAT MOUVANT. Ecole de la Croix, à propos de la Transhumance. Conçu et animé par Fabrice Imbert du Centre culturel de Genappe	Instituteurs et élèves de 3 ^e primaire	22	29 mai 2015	Compte-rendu
Le Tour des cafés	+ 30 associations partenaires, 700 participants		2016, 2017, 2018	3 dépliants
FAUX JOURNALISTES dans les quartiers de la ville - Ottignies centre : Fêtes de Wallonie - Brocante musicale des Bruyères, LLN - Centre sportif du Blocry - Fête de la pomme à Céroux - Limelette : association de quartier	Comédien David Notebaert et membres de l'équipe	112	18 septembre, 2 octobre, 8 octobre, 16 octobre, 17 novembre 2016	Compte-rendus de chaque sortie
SALLE DES ATTENTES Ce projet s'inscrit dans le processus d'analyse partagée. L'objectif : rendre compte des résultats déjà récoltés + recueillir et donner forme aux vécus des gens, et puis leur rendre leur parole dans un petit film diffusé sur www.poleculturel.be . Qu'attendons-nous pour prendre notre sort en main ? pour donner vie à nos idées, forme à nos rêves, sens à nos désirs ? N'attendez plus et profitez de notre salle des attentes. Le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve invite les habitants et les usagers de la ville à exprimer leurs attentes en mots, en images et en formes diverses, à l'aide d'une « exposition » diffusée en tout ou partie, et d'un appel grand public, également orienté vers des publics cibles via des partenaires relais. Scénographie : Isis Hauben et Aline Claus	Habitants et usagers de la Ville et du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve	220	Du 26 octobre au 20 novembre 2016	Dessins, questionnaires et résultats

<p>ATELIERS URBAINS SUR LE CENTRE D'OTTIGNIES</p> <p>Animé par Tr@me conseil (Xavier Delmon) et le bureau d'urbanisme Atelier Lieux et Traces (Eric Van Overstraeten & Frédéric Andrieux)</p> <p>Financé par Matexi et la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve</p> <p>Valorisation de « l'intelligence territoriale ». Travail, avec les riverains, sur les enjeux liés à l'aménagement du centre d'Ottignies. Satisfaction des participants d'avoir été consultés et associés à la définition d'un projet d'aménagement. La richesse des débats et des échanges a alimenté, décloisonné et enrichi les réflexions des participants. Dynamique collective initiée. Respect de la diversité des points de vue. Réappropriation du travail par les urbanistes... et par le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et ses partenaires</p>	Panel	40	<p>4 octobre 2016</p> <p>25 octobre 2016</p> <p>15 novembre 2016</p> <p>8 décembre 2016</p> <p>Présentation au Conseil communal du 31 janvier 2017</p>	<p>Ateliers Urbains. Présentation des résultats. 2 PDF + 1 présentation powerpoint (document de synthèse)</p> <p>Consolidation plurielle du diagnostic spatial. Identification des enjeux pour le développement du centre d'Ottignies. Traduction spatiale des enjeux. Analyse des principes d'orientations pour un scénario d'aménagement du périmètre. Avis sur les lignes de forces proposées pour l'aménagement du centre d'Ottignies et ambiances des séquences constituant le périmètre d'étude.</p>
<p>TOUR DES CAFES 2018 - Pour une démocratie vivante et campagne « ENRAGEZ-VOUS » : défis et merveilles</p>	35 partenaires d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, 700 à 800 habitants	(non comptabilisés)	Janvier à mars 2018	Dépliant
TOTAL de citoyens concernés, écoutés		372		

OSER L'ENVOL

Les nuits d'encre

Ateliers d'écriture pour adultes et enfants

Animés par Laurence Vielle, auteure, et Catherine Evrard, plasticienne

Dimanche 22 mars 2015, Ferme du Douaire, de 14h à 17h.

Et si...

Et s'il y avait un bac à sable et si les poissons venaient pondre ici et s'il y avait la mer et si ce lieu pouvait inspirer l'envol et donner des ailes aux rêves artistiques de nos enfants et s'il y avait une fille après la mort et si les nuages prenaient le train et si l'argent était le temps et si nous formions une bande drôle et dansante et s'il y avait de quoi écouter rêver pleurer rire chanter dire et si on y passait pour aller plus fort plus près plus vrai plus loin plus clair plus tendre plus profond et si on était vous moi nous eux toi et si do ré mi fa sol là là là là là là et si lance et silence et si lance et si on osait ouvrir les portes et les fenêtres pour laisser s'envoler les mots et les idées et les sentiments et les espoirs et les chagrins et les joies la lumière et l'eau et si on plantait une forêt d'arbres à papillons et si les papillons jouaient à cache cache et si nous fermions la nuit dans les yeux et si la nuit dans les yeux des papillons et si les papillons dans les yeux de la nuit et si les yeux dans la nuit des papillons et si un nouvel Ottignies était possible et si on l'inventait ensemble à la ferme du douaire et si ce lieu était un espace d'apaisement où on ralentit...



Monsieur le bourgmestre d'Ottignies,

Nous vous écrivons en ce jour de printemps, dimanche 22 mars 2015,
depuis le centre de votre commune, la ferme du Douaire.

Nous sommes un groupe de citoyens d'ici ou des environs proches, adultes et enfants, et nous sommes réunis en ce jour pour rêver au futur, aux possibles de la ferme du Douaire. Cet endroit est d'une beauté certaine, bâtiment des siècles passés, investi par une bibliothèque, une ludothèque, des espaces multi-culturels...

Bientôt le club de pétanque va libérer d'autres espaces encore.

Nous pensons que ce lieu est certainement LE LIEU pour offrir enfin à notre ville un espace vert ouvert à de nouveaux possibles, écologiques, de bien être, de rencontre, de suspension dans notre monde à grande vitesse.

Un lieu pour de nouveaux envols...

Un lieu pour prendre le temps.

Il y aurait là des jeux pour enfants, balançoires, toboggans, un lieu récréatif pour les enfants, proche du centre commercial...

un bac à sable géant, qui pourrait être une esquisse de plage aux jours chauds avec parasols, transats...

Il y aurait la ruche du douaire et on y vendrait peut-être le miel à venir du douaire fait de tous les pollens de notre cité,

il y aurait barbecue, braséros, pétanque populaire (moins de pistes qu'aujourd'hui mais présentes encore) pour les dimanches ensoleillés,

il y aurait au milieu de la cour une fontaine, des jets d'eau à hauteurs variables,

et pourquoi pas tout un parcours d'eau qui nous mènerait aux berges de la Dyle...

et peut-être même une guinguette.

Le cliquetis de l'eau y serait doux à nos oreilles.

Oui vraiment on y prendrait le temps.

Et des bancs à nouveau, aux alentours, pour siroter un apéro ou s'échanger de langoureux baisers le soir. Pour notre jeunesse, pour nos aînés, pour nous tous !

Il y aurait, monsieur le bourgmestre, un arbre à livres, un arbre oui, où nicheraient les livres qu'on a lus qu'on a aimés qu'on aimerait partager tout en y cueillant un autre livre, oui un lieu d'échanges de livres, dans un nichoir géant, ouvert 24 heures sur 24 à tous les appétits livresques,

il y aurait, monsieur le bourgmestre, beaucoup d'enfants qui courraient, et certains jours il y aurait des balades à dos d'âne qui partiraient de là.

Il y aurait peut-être, monsieur le bourgmestre, un tunnel sous la ferme afin de dévier le trajet des voitures, ou une passerelle au-dessus des routes, et ainsi, comme une grande piste d'envol verte qui partirait d'au-dessus, traverserait la cour de la ferme et nous mènerait à la Dyle,

il y aurait bien sûr un potager pour y cultiver tout ce qui nous servirait pour de bonnes soupes et un jardin aromatique. On pourrait, pour le prix d'un euro, prendre une tasse d'eau chaude à la bibliothèque ou à la ludothèque et puis on couperait les herbes de notre tisane sauvage, thym, lavande, citronnelle... On y croiserait bien sûr un hôtel à insectes...

Et pourquoi pas monsieur le bourgmestre, une grande passerelle qui partirait de la ferme du Douaire jusque Louvain-La-Neuve, une balade verte qui deviendrait incontournable.

Oui, un lieu de tranquillité au temps qui file,

un lieu de bien-être, un lieu de détente, un lieu pour rêver, un lieu de respiration et d'inspiration une rêvothèque géante,

la ferme du doux rêve,

la ferme du doux air,

(...)

Nous vous prions de recevoir nos plus chaleureuses et poétiques salutations, et nous vous remercions déjà de la suite que vous ne manquerez pas de donner à nos rêves, ensemble, monsieur le bourgmestre, prenons mais surtout, osons notre envol !

Benoît, Elyane, Pernelle, Zélie, Eugénie, Catherine, Vincent, Christine, Denis, Christian, Yves, Aude, Fanny, Laurence, Maeva, Camille, Alice, Elliot, Théo, Juliette et Jessica

► ROUTE 5 :

Ce que les partenaires nous disent

Le 16 janvier 2015, nous avons convié l'ensemble de nos partenaires (opérateurs et associations) à une journée de réflexion et d'ateliers autour de la dynamique territoriale du Pôle culturel du Brabant wallon. Cette journée était intitulée « **7^e Forum des Solidarités - plus ou mieux ? Dynamiser le pôle culturel du Brabant wallon** ».

Plus de 80 personnes ont participé à cette journée, introduite notamment par Jean-Philippe Van Aelbrouck. Le CCBW a collaboré à sa mise en place :

- en apportant des éclaircissements et des avis sur la notion de médiation culturelle et artistique sur base de sa pratique ;
- en partageant les résultats de l'analyse partagée réalisée avec le professeur Eric Corijn et plus particulièrement sur l'identification de la zone Wavre- Ottignies- Louvain-la-Neuve comme « polycentre » ;
- en développant la notion de coopération entre acteurs culturels.

Après les exposés bien préparés, les participants se sont impliqués dans des ateliers préparés et animés.

- ATELIER 1 : Vers une offre concertée en arts de la scène ? Animateur : Pierre Anthoine
- ATELIER 2 : Quel nouveau projet pour les ateliers d'art de La Baraque ? Animateur : Isabelle Gillard
- ATELIER 3 : Comment communiquer la culture aujourd'hui ? Animateur : Max Zimmerman
- ATELIER 4 : La citoyenneté ; atelier Démocracity. Animatrice : Françoise Rongvaux
- ATELIER 5 : Citoyenneté mondiale et locale - Autour de la Nuit africaine. Animateur : Philippe Hensmans

Ces ateliers ont permis de dessiner des pistes très intéressantes. Ils ont été prolongés, dans les semaines et les mois qui ont suivi, par d'autres rencontres :

- Dans la foulée du Forum, devant la convergence des désirs et d'intérêts autour du projet de CEC les Ateliers d'art de la Baraque, une nouvelle gouvernance s'est décidée : le CCO, UCL culture et le CCBW constituent depuis lors le conseil d'administration de l'asbl les Ateliers d'art de la Baraque. Une animatrice-coordinatrice a été engagée le 1^{er} février 2015. 3 ateliers d'intelligence collective, animés par Vincent Geens (président de l'asbl) ont également eu lieu aux Ateliers, avec des partenaires et artistes, afin de peaufiner encore le projet.
- 5 ateliers ont creusé la réflexion et la mise en œuvre d'un agenda culturel partagé, que le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve organise avec Imio et les services de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- 1 atelier d'intelligence collective a eu lieu avec les partenaires « jeunesse » du territoire, motivés à l'idée de mettre en place une plateforme de revendications pour que la parole des jeunes soit entendue, notamment en prévision d'aménagements du territoire.
- Vers une offre concertée en arts de la scène : plusieurs réunions ont eu lieu, entre le CCO et le CCBW et entre le CCO et l'ATJV. Vincent Geens a aussi multiplié les rencontres individuelles avec Gabriel Alloing (Ferme du Biéreau), Patrick de Longrée (Aula Magna et salle polyvalente de Wavre), Frédéric Blondeau (UCL culture). Le CCO et le CCBW ont également écrit à la Ville de Wavre et ont rencontré Mme Pigeolet, dans la perspective d'une offre concertée avec Wavre autour du théâtre jeune public.

ROUTE 5 : CE QUE LES PARTENAIRES NOUS DISENT			
CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	ANNEXES
FORUM CULTURE ET VOUS Conçu et animé par le Centre culturel de Genappe : Bernadette Vrancken et Valérie Vanden Hove	Animateurs du CCOLLN et invi- tés (voir + haut)	28 mai 2014	Compte-rendu
7 ^e FORUM DES SOLIDARITES. Plus ou mieux ? Dynamiser le pôle culturel du Brabant wallon. 1. Les défis d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, par David da Câmara Gomes 2. Les enjeux d'une coopération et l'intérêt d'un dispositif ACSDAS, par Jean-Philippe Van Aelbrouck 3. Présentation du nouveau décret des centres culturels, par Matteo Segers 4. Territoire, population et enjeux du Brabant wallon, par Edith Grandjean 5. Axes de développement du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et présentation des ateliers, par Vincent Geens + ateliers	80 opérateurs culturels et associations représentées	16 janvier 2015	Actes du forum
SUITE FORUM : ATELIERS D'ART DE LA BARAQUE. Nouvelle gouvernance et engagement d'une anima- trice-coordinatrice + matinée de réflexion le 5 février 2016 + divers ateliers d'intelligence collective		1 ^{er} février 2015 5 février 2016	PV Matinée de réflexion 5/2/2016 Voir histo- rique dans Communiqué de presse du 26/5/2018
SUITE FORUM : AGENDA CULTUREL PARTAGE : 5 ateliers et une formation IMIO		18 mars 2015 24 septembre 2015 14 octobre 2015 20 janvier 2016 29 février 2016	Projet agenda partagé du 30 novembre 2016
SUITE FORUM : réunion CCO-CCBW - arts de la scène		Plusieurs réunions	3 dépliants
SUITE FORUM : réunion CCO-ATJV - arts de la scène + rencontres individuelles avec Gabriel Alloing (Ferme du Biéreau), Patrick de Longrée (Aula Magna et salle polyvalente de Wavre)	Brigitte Companie, Vincent Geens, Cécile Van Snick, Adrienne Gérard	Plusieurs réunions depuis le 7 mars 2016	Voir dossier ACSDAS



► ROUTE 6 :

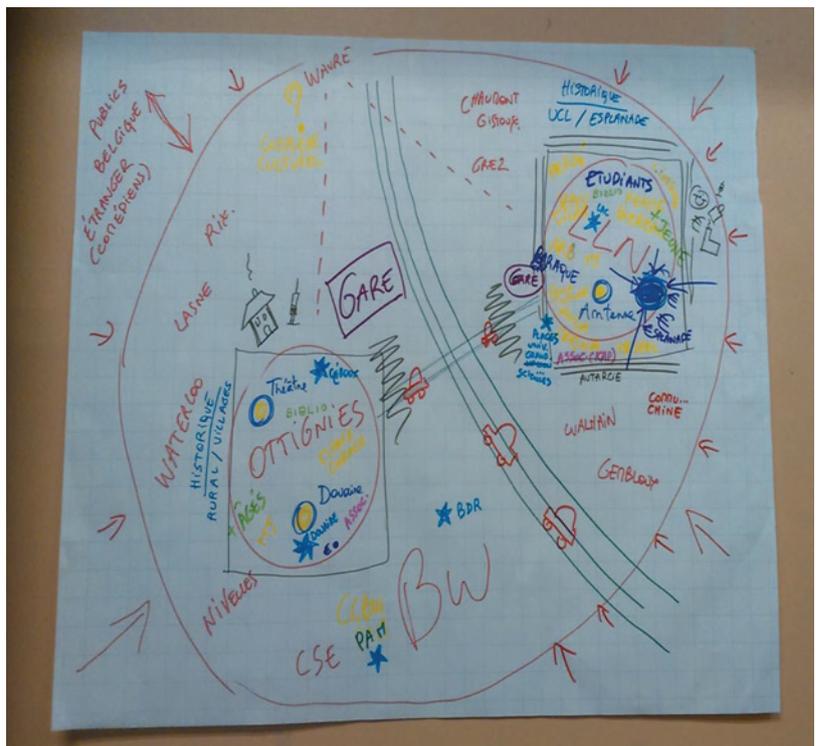
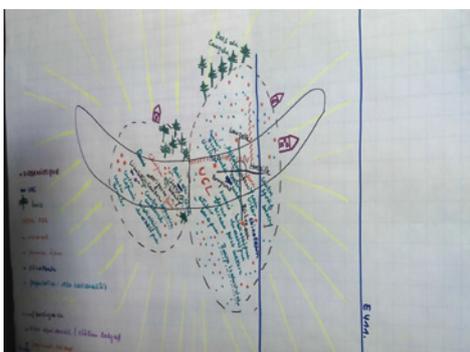
Accompagnement de l'équipe par Nadège Albaret et Vincent Delvoe

Pour rappel, vu la complexité, la difficulté de compréhension et d'opérationnalisation de certaines parties du décret, compte tenu également de l'énergie nécessaire à sa mise en œuvre, de la dynamique de groupe épuisante à animer seul pour le directeur sur le long terme, nous avons décidé de nous faire accompagner. Ce fut une excellente décision, qui a permis à chaque membre de l'équipe d'avoir la parole, et de construire ensemble une représentation commune du territoire et des enjeux culturels à y porter.

Les journées en équipe ont été prolongées par des réunions en plus petits comités et par des conseils par téléphone, après lecture d'étapes de travail.

Notre inspectrice, Nathalie Henriet, a également été de bon conseil et accompagnante dans le processus et nous l'en remercions.

CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	ANNEXES
JOUR 1 : Auto-évaluation : Boussole des droits culturels Sens individuel ► sens collectif. Notre définition d'un centre culturel	Vincent Geens, Brigitte Companie, Olivier Cravatte, Nadia Salmon,	28 mai 2014	Compte-rendu
JOUR 2 : Suite auto-évaluation : cartographie subjective Quelles sont nos intuitions ? Ligne du temps. Nos premières réflexions. Défis anciens ? Nouveaux ? Ceux du CCBW ? Outils d'auto-évaluation (voir bilan AG)	Francesca Gaipa, Véronique Duquaine, Marjolaine de Pierpont, Delphine Lesceux, Michel Geerts, Elyane Clesse, Shirley Auspert...	25 février 2016	Compte-rendu
SUITE FORUM : ATELIERS D'ART DE LA BARAQUE. Nouvelle gouvernance et engagement d'une animatrice-coordinatrice + matinée de réflexion le 5 février 2016		21 avril 2016	Compte-rendu
SUITE FORUM : AGENDA CULTUREL PARTAGE : 5 ateliers et une formation IMIO		29 juin 2016	Compte-rendu
SUITE FORUM : atelier d'intelligence collective - 3 ateliers d'art de la Baraque		15 septembre 2016	Compte-rendu



► ROUTE 7 :

Ce que les pouvoirs subsidiant nous disent...

Sensibilisation aux dispositifs du décret : note de positionnement, rencontres à l'administration et rencontres politiques.

Nos relations avec les représentants et la grande majorité des services de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont excellentes et régulières, vu la présence active de la chambre privée au Conseil d'administration (la chambre privée est active aussi) et nos échanges et réunions fréquents avec les services travaux en particulier.

Si nous rencontrons régulièrement les services de la Province du Brabant wallon et de la Fédération Wallonie Bruxelles, nous rencontrons moins souvent les élus.

Des réunions et rencontres particulières ont eu lieu à propos d'enjeux importants pour l'avenir du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve :

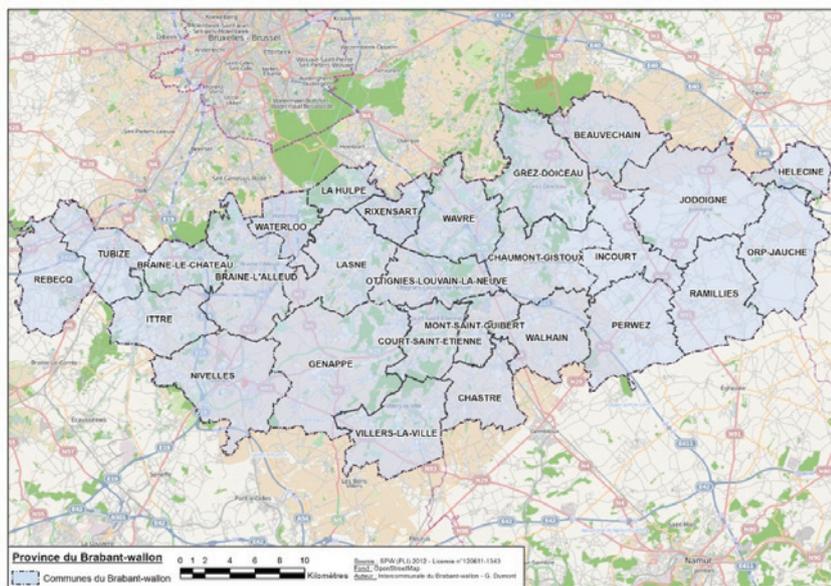
- Réunion ACSDAS à Ottignies-Louvain-la-Neuve dans le bureau de Jean-Philippe Van Aelbrouck ;
- Courrier commun du CCBW et du CCO et réunion avec la Bourgmestre de Wavre à propos d'une possible collaboration en arts de la scène, notamment pour ce qui concerne le théâtre à l'école et le jeune public ;
- Visites guidées et réunion avec Mme Greoli et M. Stuckens à propos de la Triennale d'art contemporain, très appréciée par la Ministre et le Député provincial.

Il est important pour notre Centre culturel de rejoindre non seulement les prescrits du décret, mais de rencontrer aussi les objectifs stratégiques des pouvoirs locaux, qui interviennent pour 64% dans notre financement (contre 24% pour la FWB et 12% pour APE et Maribel).

CONTENU	PARTICIPANTS	QUAND	ANNEXES
ACSDAS : enjeux territoriaux de la spécialisation Grande Scène du CC d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Comment envisager la politique de création et de diffusion entre un CC Grande Scène, l'ATJV, la Ferme du Biéreau, le CCBW et la salle de Wavre ?	Jean-Philippe Van Aelbrouck, Vincent Geens, Brigitte Companie, Nathalie Henriet, Sophie Lévêque, Ingrid Vandevarent,...	21 août 2014	Pas de compte-rendu.
<i>Lettre du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et du CCBW à la Ville de Wavre : collaboration en arts de la scène, notamment théâtre à l'école et jeune public + rencontre avec M^{me} Pigeolet</i>	Edith Grandjean et Vincent Geens	24 septembre 2014	Lettre
Note de positionnement		30 septembre 2014	Note de positionnement
Visite et présentation du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à Tanguy Stuckens, Député provincial. « Plus ou mieux ? Dynamiser le Pôle culturel du BW »	Jacques Duponcheel, Vincent Geens, Brigitte Companie, Tanguy Stuckens	4 mai 2015	Présentation Powerpoint
Présentation de la note de positionnement et des questions ouvertes à Thomas Prédour, au Cabinet de la Ministre de la Culture	Thomas Prédour	10 juillet 2015	Note de positionnement (voir annexe)
Lettre au Collège des Bourgmestre et Echevins		21 septembre 2015	Lettre
Rencontre Ministre Alda Greoli, au Centre culturel de Fosse-la-Ville		10 juin 2016	
Rencontre Député provincial, M. Tanguy Stuckens, dans son bureau à Wavre	Tanguy Stuckens, Maud Ladrière, Jacques Duponcheel, Vincent Geens	19 septembre 2016	
Inauguration de la Biennale9 par Monsieur Frédéric Delcor et Madame Daphné Bourgoing	Frédéric Delcor, Daphné Bourgoing	6 octobre 2017	
Visites guidées de la Biennale9 de Madame la Ministre Alda Greoli et de Monsieur le Député Tanguy Stuckens, par Vincent Geens	Alda Greoli, Tanguy Stuckens	Automne 2017	
Rencontre au Cabinet de la Ministre Alda Greoli. ACSDAS, <i>Nuit africaine</i> , <i>Triennale d'art contemporain</i> , aide à l'équipement : analyse et conseils stratégiques.	Paul Verwilghen, Daphné Bourgoing, Jacques Duponcheel, Vincent Geens	23 janvier 2018	Compte-rendu (échanges de mails)

► CONTEXTE TERRITORIAL

Ottignies-Louvain-la-Neuve, pôle culturel de la Province du Brabant wallon



LE BRABANT WALLON

Le Brabant wallon est une jeune province qui a vu officiellement le jour le 1^{er} janvier 1995. Placée sous la tutelle de la Région wallonne, la province, située au centre de la Belgique, jouxte la Région flamande et les provinces du Hainaut, de Namur et de Liège. Elle est très fortement polarisée par Bruxelles, capitale européenne, dont elle est l'extension périurbaine.

La province est composée d'un seul arrondissement judiciaire et administratif qui regroupe 27 communes dont Nivelles est le Chef-lieu. La plupart de ses communes sont des entités, formées lors de la fusion des communes en 1977, regroupant plusieurs communes et villages dont les plus importants sont Wavre, Waterloo, Braine-l'Alleud, Nivelles, Tubize, Rixensart, Ottignies-Louvain-la-Neuve et Jodoigne.

Son territoire couvre une superficie de 1 091 km² (soit 3,6% du territoire national et 6,5% du territoire wallon) et est traversé par ou à proximité des grands axes ferroviaires et autoroutiers : E411, E40, E19, A8, N25.

Au 1^{er} janvier 2018, sa population a dépassé les 400.000 habitants. L'ouest de la province est plus peuplé que l'est. Depuis 20 ans au moins, la population du Brabant wallon n'a cessé de croître à un rythme moyen de 2 932 habitants par an. Un quart seulement de cette croissance est due au solde naturel (différence entre le nombre de naissances et de décès). La croissance de la population du Brabant wallon dépend donc essentiellement de ses flux migratoires (arrivée ou départ des habitants). En termes relatifs, c'est une croissance de près de 20%, soit bien plus que la Wallonie (8,1%) et même que la Belgique (9,6%) sur la même période. Cette tendance ne semble pas fléchir. Selon les projections, la population dépassera les 420 000 d'ici 2026. Les moins de 30 ans y occupent une part importante, en faisant une province plus jeune que la moyenne régionale, mais celle-ci vieillit et vieillira à un rythme soutenu.

Le PIB par habitant est supérieur à celui de la Belgique et les revenus moyens et médians sont plus élevés que ceux de la Wallonie. Son effectif relatif d'indépendants est plus élevé qu'en Wallonie et son secteur tertiaire occupe relativement plus d'emplois. Bien que le Brabant wallon soit une région privilégiée sur le plan économique, il n'en reste pas moins qu'on y rencontre d'importants problèmes de précarité du fait d'un chômage en hausse essentiellement à Tubize, Nivelles et Ottignies-Louvain-la-Neuve. En outre, le Brabant wallon est l'une des régions où l'effet de sélection sociale des migrants est le plus marqué (blocage important à l'entrée des groupes sociaux défavorisés et perte de mixité sociale). Le prix de l'immobilier en Brabant wallon étant particulièrement élevé, il limite l'accès à la propriété pour de nombreux jeunes ménages. Il y aura une augmentation importante des isolés et une diminution des « gros » ménages.

Le Brabant wallon connaît des situations de mobilité très variables avec une bonne connectivité Nord-Sud, car les réseaux autoroutier et ferroviaire relient les grandes villes wallonnes à Bruxelles (Bxl-Ottignies-Namur + Bxl-Nivelles-Tubize) mais avec une mauvaise connectivité Est-Ouest (Jodoigne - Tubize). Certaines communes comme Genappe ne possédant pas de gare sont un carrefour de grands axes routiers et sont donc plus dépendantes des 4 roues que d'autres communes de la Province. Selon l'étude réalisée par Espace Mobilité, puisque 75% des déplacements se font actuellement en voiture, la province connaîtra vraisemblablement de gros problèmes de saturation causés par l'augmentation démographique.

La population du Brabant wallon connaît le niveau d'éducation le plus élevé de Belgique. Plus de la moitié des Brabançons wallons (51,2%) sont diplômés de l'enseignement supérieur. En termes de consommation et de pratiques culturelles, les habitants se répartissent en connectés (26%), amateurs classiques (21%), désengagés culturels (19%), amateurs modernes (13%), nostalgiques (11%), voraces culturels (8%) et festifs (1%).

Enfin, soulignons que le Brabant wallon est une terre d'abondance culturelle avec 12 centres culturels, 20 bibliothèques publiques, 12 centres de jeunes, près de 30 musées, 2 théâtres, une vingtaine d'organismes d'éducation permanente, 1 TV communautaire, 1 radio provinciale, plusieurs radios locales, plus de 40 lieux d'enseignement artistique, une multitude d'associations actives localement, de très nombreux artistes...

Ce bref diagnostic met en évidence un territoire en profonde mutation depuis 40 ans. Avec comme défi majeur celui de sa démographie qui, selon toutes les prévisions, va augmenter considérablement dans les prochaines années. Ce changement démographique aura des conséquences sur le cadre de vie en général mais aussi sur la composition sociale et culturelle des Brabançons, la mobilité, l'accès au logement, la cohésion sociale et l'identité de la Province.

Sources :

- Fondation Economique et Sociale du Brabant wallon - IBW
- Direction générale Statistique - Statistics Belgium
- Thierry Eggerickx, démographe - La démographie du Brabant wallon : situation actuelle et perspective d'avenir
- IWEPS
- Forem
- Etude approfondie des pratiques et consommation culturelles de la population en FWB - OPC - Etudes N°1

LES ENJEUX OU DÉFIS D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

SYNTHÈSE, SOUS FORME DE RÉCIT, DE L'ANALYSE PARTAGÉE

En 2016 fut fêté le cinquantenaire d'un choix capital formulé par le Conseil communal d'Ottignies en 1966 : inviter l'UCL à s'installer sur un plateau agricole aux abords de la Nationale 4.

En deux générations, Ottignies-Louvain-la-Neuve a considérablement changé en passant d'un village de 6.000 habitants à une ville de 50.000 usagers en semaine qu'Eric Corijn, professeur de la VUB, spécialiste de la géographie sociale et culturelle, appelle un polycentre autonome anticipant, selon lui, notre futur statut de commune de la métropole bruxelloise. C'est la seule ville du Brabant wallon dans laquelle les déplacements s'effectuent dans les deux sens : le matin et le soir, il y a autant de navetteurs qui viennent de Bruxelles pour travailler à Louvain-la-Neuve qu'il y a de Brabançons qui vont travailler à Bruxelles (20.000 navetteurs quotidiens).

En cinquante ans, non seulement la Ville s'est fortement développée, mais depuis une quinzaine d'année le rythme de cet essor ne cesse de croître et d'amplifier. Par hasard, par chance, par miracle, les majorités en place depuis près de 30 ans ont privilégié et préfèrent encore la prospective à la réactivité et le professionnalisme à l'amateurisme.

En effet, du schéma de structure communal, fruit de longues années de réflexion et adopté en 1993, au programme stratégique transversal de 2013 (projet pilote), en passant par le plan communal de mobilité, enfin finalisé en 2003, la Ville a constamment interrogé sa propre dynamique d'expansion et se faisant, a pu, jusqu'à présent, contrôler son propre développement.

Avec les années, la Ville a pu véritablement devenir un polycentre très attractif, qui développe en outre des activités internationales (à l'instar de Leuven) :

- ▶ **pôle culturel** : une grande concentration d'opérateurs publics et privés et d'associations, une offre culturelle complète, quasi autonome par rapport à Bruxelles - voir infographie ;
- ▶ **pôle de recherche et d'enseignement** : UCL, centres de recherches et hautes écoles ;
- ▶ **pôle économique** ;
- ▶ **pôle d'innovation technologique** ;
- ▶ **pôle international** : les chercheurs, étudiants et travailleurs internationaux y sont nombreux. Ville multi-culturelle et polyglotte, où 120 nationalités se croisent, comme à Bruxelles ;
- ▶ **pôle d'emplois** ;
- ▶ **pôle commercial** : Esplanade, centres villes, Centre commercial du Douaire ;
- ▶ **pôle sportif** : 3 centres sportifs, 2 piscines ;
- ▶ **pôle de loisirs** ;
- ▶ **pôle touristique** : Domaine provincial du Bois des Rêves, musées, ville « nouvelle »... ;
- ▶ **pôle médical** : Clinique Saint-Pierre, polyclinique à Louvain-la-Neuve, maisons médicales, Centre William Lennox etc. ;
- ▶ **pôle de mobilité multimodal** : 3 gares ferroviaires (Ottignies, Louvain-la-Neuve, Mousty), gare des bus, réseau cyclable en développement constant, un grand centre ville piétonnier, véhicules partagés etc. ;
- ▶ **pôle d'innovation sociale et citoyenne** : quartier de la Baraque, Maison du Développement Durable, monnaie locale le Talent, Tour des cafés, RESO, donnerie, servicerie, consultation populaire, enseignement communal et politique de cantine scolaire pionnière, habitats groupés, kots à projets...

Or, le miracle, c'est que jusqu'à présent ce développement s'est révélé relativement harmonieux puisqu'en mai 2015, l'Institut wallon d'évaluation, de prospective et de statistique (Iweps), ayant réalisé son premier exercice de **cartographie du bien-être** en Wallonie, a placé Ottignies-Louvain-la-Neuve première du classement - et avec une belle longueur d'avance. Cela a beau n'être que la somme d'indicateurs statistiques, cela démontre que l'expansion n'a, jusqu'ici, pas été trop mal pensée.

Bien entendu, la réalité est plus nuancée et les inégalités sociales sont réelles et parfois plus difficiles à vivre dans un contexte si « florissant ». La **diversité de la population** est tangible. Le nombre de **ménages isolés** est largement au-dessus de la moyenne régionale. Le nombre de personnes bénéficiant d'un **revenu d'intégration** représente 20% des revenus d'intégration du Brabant wallon alors que la population d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ne représente que 8% de la population provinciale. Et revient à l'esprit le vieux concept défini par l'économiste américain Galbraith : la « société des repus ». Son analyse de l'évolution des USA montrait comment une société qui, au nom de la majorité démocratique qui s'accroît avec l'élargissement de la classe moyenne, exclut progressivement des bénéficiaires d'une démocratie participative et solidaire, les minorités de conditions sociales et de comportements culturels en dessous ou en-dehors de la norme.

Mais ce n'est encore qu'une étape, la liste des projets majeurs actuellement dans le pipe-line témoignent de l'attractivité de la ville :

- ▶ A Louvain-la-Neuve, le CBTC, le China Belgium Technological Center et ses 80.000 m² de bureaux ;
- ▶ Le projet Courbevoie sur la dalle du Park & Ride ;
- ▶ Le projet Agora, comblant bientôt le trou entre le lac, St François, la faculté de Philo et lettre et l'Aula Magna ;
- ▶ Le défunt CSHN, entraînera cependant une belle extension du centre sportif du Blocry ;
- ▶ Le nouveau quartier Athéna au-delà du Boulevard de Lauzelle défini par la modification du plan de secteur ;
- ▶ L'extension de l'Esplanade au-dessus du chemin de fer, si elle voit le jour compte tenu de la mobilisation citoyenne et du résultat de la consultation populaire ;
- ▶ A Ottignies, l'immense zone dite Benelmat à Limelette qui longe la voie ferrée entre le carrefour de l'Avenue de Massaya et la Porte de Limelette ;
- ▶ Le Masterplan autour de la gare balise les aménagements qui donneront à cette zone en décrépitude, l'aspect d'une somptueuse entrée de Ville ;
- ▶ Le centre d'Ottignies avec le projet de Rénovation de la place du Centre et ses abords qui seront, à terme, complètement réaménagés ;
- ▶ Plus loin, le long de la Dyle, la rue du Monument et la rue de Franquénies, les alentours de la gare de Mousty et toute la zone immense de l'actuel Béton Lemaire font l'objet d'un ambitieux projet SAR (site à réaménager).

L'ensemble de ces projets représente des milliers d'habitants en plus et des milliers de voitures dans les rues. Mais aussi des équipements collectifs supplémentaires et un surcroît d'investissements et de services publics dans tous les domaines. Et si nous n'y prenons pas garde, ces vagues successives de nouveaux habitants pourraient bien modifier sensiblement le tissu sociologique.

En effet, la crise de 2008 s'est manifestement installée pour durer. La Ville, comme toutes les instances publiques, manque de moyens pour accompagner le galop de cette expansion. L'attractivité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve tonifie la rentabilité de l'investissement immobilier, déjà valeur refuge en temps de crise. Mais les inégalités sociales se marquent de plus en plus. Qui peut encore louer, acquérir et vivre quand construire concerne moins le maçon que le banquier ?

Face à l'explosion des promotions immobilières, la part relative du **logement public diminue** (elle n'atteint plus 10%) sans que les autorités communales puissent, malgré une politique volontariste, enrayer la tendance. La tension sur le logement est telle que la Ville risque de se transformer peu à peu en paradis de riches pensionnés. Or, sans un bon ratio de logement public, il est impossible de protéger durablement la mixité sociale et la pyramide des âges. Et les pensionnés qui ont revendus leur maison pour acheter un appartement confortable dans une ville confortable, ont parfois cassé leur tirelire sans être bien riches.

De plus, le **vieillessement statistique de la population** aurait un impact supplémentaire catastrophique sur les finances publiques : non seulement l'impôt des personnes physiques diminuerait à terme, mais en plus, le mobilier urbain n'étant pas adapté, et les équipements collectifs d'accueil étant insuffisants, il faudrait investir massivement.

Plus largement, Ottignies-Louvain-la-Neuve se caractérise par un morcellement de son territoire en quartiers souvent homogènes socialement. A ce titre, Louvain-la-Neuve est un quartier parmi d'autres, ou plus précisément un ensemble de quartiers comme il y a d'autres. Ottignies constitue le second centre urbain, tandis que Limelette et surtout Céroux présentent des caractéristiques rurales. Les surfaces agricoles constituent plus de 40% du territoire, les forêts 12% : **la nature** entourent les centres urbains et dessinent l'image d'une « **ville à la campagne** », vécue comme telle par les habitants.

Enfin, terminons le tour des défis de la Ville, en mettant en exergue un quartier unique en Belgique, révélateur des valeurs profondes de cette ville autant que de ses contradictions. Le quartier de la Baraque est en effet une sorte d'inconscient de la cité universitaire, comme le souligne Gaspard Geerts dans son récent TFE (Gaspard Geerts, *Ce qui devait être une page blanche, La Baraque, une autre manière de faire la ville*, travail de fin d'études sous la direction de Michael Ghyoot, Faculté d'Architecture La Cambre-Horta, Année académique 2017-2018, 194pp.). Le quartier de la Baraque est un « double maléfique », une entité née de la schizophrénie d'une ville qui, dans son désir de pureté, nie, cache ou rejette au loin les éléments indésirables. Il y a d'ailleurs plusieurs « double maléfiques » à Ottignies-Louvain-la-Neuve :

- ▶ Le parc scientifique : alors que Louvain-la-Neuve est une ville piétonne, constituée d'une architecture riche favorisant les rencontres, repoussant les voitures dans le « cloaca maxima » des sous-sols (révélé lors de la Biennale8), le parc scientifique s'est développé tel un corps étranger, dont l'urbanisme plus que banal est laissé aux logiques de spéculation, de mobilité automobile et de gaspillage du sol.
- ▶ La commercialisation de la ville : la vision de départ cherchait à créer une atmosphère village (petits commerces, bistros...) dans une volonté de faire se rencontrer les gens. Aujourd'hui, cette intention est entièrement refoulée, déniée, forclosée même. « (...) Les autorités semblent tout miser sur ce type d'activités pour développer la ville. Le commerce qu'on souhaitait discret dans la ville y tient désormais une place centrale, si bien qu'en se promenant, elle ressemble plutôt à un centre commercial à ciel ouvert, une ville-centre commercial, qu'à une ville-université ». Les citoyens se sont d'ailleurs mobilisés en masse, obtenant une consultation populaire qui s'est prononcée contre l'agrandissement du centre commercial.
- ▶ La réflexion sur le « double maléfique » atteint son apogée avec le quartier de la Baraque qui serait un double communautaire, humain, vivant, convivial et ce, d'autant plus intensément que l'idéal de « faire se rencontrer les gens » s'érode dans le projet de ville. Cette figure se complexifie d'ailleurs avec le concept d'hétérotopie, sorte d'utopie située dans un lieu précis et réel, cher à Michel Foucault. Il y a des lieux qui sont absolument différents, « des lieux qui s'opposent à tous les autres, qui sont destinés en quelque sorte à les effacer, à les neutraliser ou à les purifier. Ce sont en quelque sorte des contre-espaces. » (Michel Foucault)

Que faire ? Faut-il laisser faire le marché et attendre 10 ans les dividendes de l'impôt foncier consécutifs aux constructions. Les promoteurs peuvent-ils empêcher la plus-value immobilière et laisser les externalités à la charge de la collectivité ?

Faut-il contraindre les promoteurs afin que chaque promotion contribue à préserver la part de logement public sur l'entité ?

L'incroyable essor de la Ville est à la fois un moteur d'enthousiasme et d'angoisse. Les opérateurs culturels reçoivent des messages temporisateurs et pessimistes, les appelant à la prudence, à la rationalité et à la frugalité. Entre plus ou mieux, tout le monde semble opter pour mieux.

Une réalité en mutation socio-économique constante semble paradoxalement menacée par sa trop grande attractivité et son développement de plus en plus rapide. Une réalité en mutation sur le plan culturel. Son développement passe dorénavant :

- ▶ par une augmentation des moyens, qui doivent à tout le moins compenser l'évolution des index passés et tenir comptes des indexations futures. La population va augmenter, les besoins culturels aussi. S'il y a suffisamment de « produits culturels » à consommer sur le territoire, il manque d'animateurs/-trices socio-culturel.le.s pour inventer un imaginaire commun avec les nouveaux et les anciens habitants ;
- ▶ par le renforcement des collaborations à la fois au plan local, comme au plan régional.

L'évolution des projets du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est également symptomatique d'un esprit de collaboration, car les saisons de spectacles, la Triennale d'art contemporain, Les nuits d'Encre, la Nuit africaine ou encore le Tour des cafés sont autant d'exemples d'ouverture de plus en plus large aux acteurs culturels environnants.

Concluons en citant Eric Corijn :

« Au niveau culturel, ce qu'il faut absolument penser, c'est l'inter-connectivité, la complémentarité, le décloisonnement des esprits et des politiques pour en faire un territoire qui prend place dans le développement métropolitain bruxellois et, donc, qui est immédiatement affecté par l'internationalisation, la multi-culturalité, le multilinguisme, et d'autres éléments qui affectent vraiment le monde actuel. Dans une période où chaque euro doit être économisé, marquée par des inégalités sociales insupportables, la question de la diversité est centrale : ceux qui savent se frotter à l'autre, qui savent vivre la différence en proximité auront un avantage sur ceux qui voudront rester dans leur système, replié dans leur coin. »

LES ENJEUX RETENUS

Les enjeux à retenir sont apparus de plus en plus clairement dans le travail, plus on avançait le long de nos routes. Ils ont été discutés et éclaircis lors des réunions du Comité d'accompagnement de l'analyse partagée, préfiguration de notre Conseil d'orientation. La difficulté du travail est malgré tout de rester humble et de bien mesurer la part culturelle que peut porter le Centre culturel parmi les enjeux de sociétés du territoire.

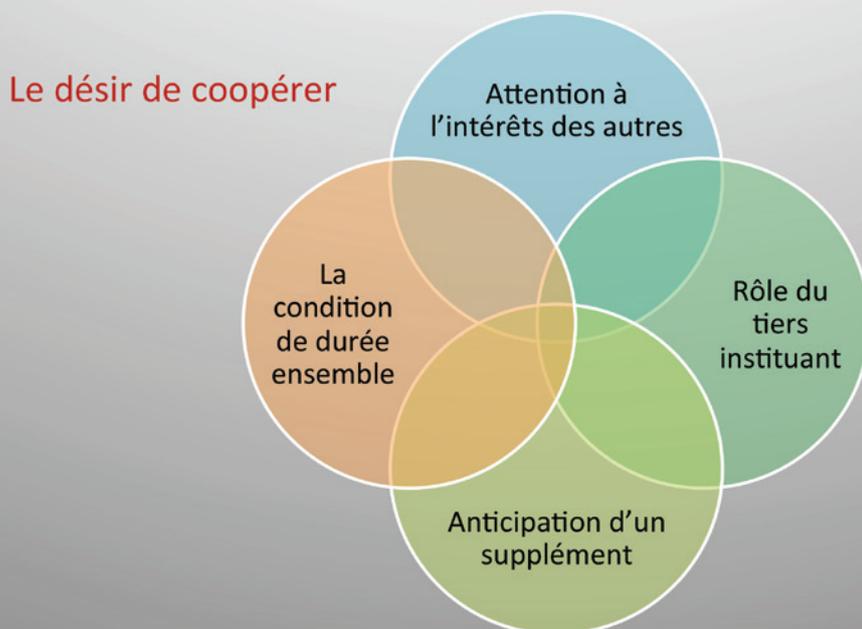
Le Conseil d'administration a discuté ces enjeux, de même que l'AG. Les conseils des administrateurs abondent dans le même sens : « les enjeux sont clairs mais attention à ne pas en faire trop ! ». Un conseil d'humilité de plus, que nous entendons. Répondre aux enjeux sans trop d'angoisse nécessite des moyens financiers complémentaires pour renforcer l'équipe à des moments clés, pour donner une plus grande place (rémunérée) aux artistes, pour conduire sereinement nos partenariats, coproductions et collaborations avec nos partenaires principaux.

Certains enjeux généraux, soulignés lors de l'analyse partagée, font parties intégrantes de notre adn. Il est pour nous primordial de :

1. favoriser la rencontre entre des gens qui ne se croisent pas d'habitude ; rendre vivante la mixité sociale (« se frotter » à l'autre) ;
2. suivre un fil rouge : tentons de concerner le public fragilisé, les personnes isolées et les jeunes de 18 à 45 ans ;
3. encourager la mobilité (douce) au-delà des freins psychologiques : « descendre » à Ottignies, « monter » à Louvain-la-Neuve, aller là où l'on va trop rarement sur le territoire ;
4. questionner le monde, tenter d'anticiper les évolutions ;
5. chercher les formes les plus actuelles, inventer des dispositifs innovants ;
6. encourager la coopération basée sur le désir entre les partenaires, les projets coordonnés avec les associations, les opérateurs locaux et régionaux.

Détaillons maintenant les enjeux spécifiques, après une présentation de la coopération basée sur le désir, qui nous sied si bien.

La « coopération durable » et ses besoins



Comment encourager la coopération ? La coopération basée sur le désir

par Marc Maesschalck, philosophe (UCL)

La coopération basée sur le désir compte d'abord sur la manière dont les acteurs ont envie de découvrir des nouvelles formes de relations pour construire progressivement, les uns avec les autres, des projets, des initiatives nouvelles, en prenant un risque ensemble. Il s'agit d'un processus de long terme où l'on deviendra de plus en plus productif et créatif, à la condition de se découvrir les uns les autres et de partager ensemble des nouveaux enjeux et des nouvelles valeurs.

Il ne s'agit pas d'une dynamique de reproduction sociale, d'économie de moyens pour pouvoir, à terme peut-être, diminuer les investissements structurels pour privilégier des résultats concrets sur le terrain. Il s'agit plutôt de tenter de nouveaux chemins en se connaissant mieux les uns les autres et en cherchant de nouvelles voies d'innovations dans la société. Avec un projet qui va dépasser aussi les lieux géographiques, qui va dépasser les secteurs habituels dans lesquels on travaille. Des projets où l'on ose, d'une certaine façon, entrer sur des territoires qu'on croyait réservés à d'autres acteurs, on trouve des points de croisement qu'on n'avait pas anticipés au point de départ.

Dans le cadre d'une coopération basée sur le désir, c'est par le partage des objectifs, et pas d'abord par un calcul sur les ressources, qu'on se trouve des intérêts communs et qu'on devient innovant, y compris d'ailleurs, dans la capacité à capter de nouvelles ressources pour réaliser ses objectifs en commun.

Le discours qu'on est en train de construire ensemble n'est pas idéaliste. Lorsque l'on s'engage dans une coopération basée sur le désir, on ne peut innover qu'à certaines conditions bien particulières :

- ▶ *Primo*, on sait qu'on va rencontrer à certains moments des conflits. Il faut donc anticiper ces conflits en se disant qui va prendre la responsabilité dans notre collectif de **gérer les conflits**, de nous aider à dépasser les conflits pour eux-mêmes sans les nier, les mettre sur le côté ;
- ▶ *Secundo*, on va aussi engendrer de **nouveaux risques** parce qu'on ne travaille pas sur le public habituel, sur le secteur habituel, sur le lieu habituel. Ce déplacement entraîne un certain nombre de risques. Il faut pouvoir les gérer en commun. Ce ne serait pas normal que dans une coopération basée sur le désir, ce soit un seul des partenaires qui prenne de nouveaux risques pour aller plus loin ;
- ▶ *Tertio* : toute cette innovation ne pourra prendre pied qu'à la seule condition qu'il y ait effectivement une **animation communautaire de cette participation**. Ce n'est pas par enchantement, par volontarisme, qu'on arrive à se connaître les uns les autres. Donc, la dynamique d'une participation engendrant de l'innovation dans un cadre de coopération, c'est une coopération qui a toujours été orientée d'abord sur la découverte d'espaces tiers où l'on peut, à la fois, comprendre que l'autre n'est pas simplement le complément de mes besoins pour les entrer dans des raisons économiques, mais peut devenir l'occasion d'un supplément, de quelque chose que nous n'aurions fait ni l'un ni l'autre séparément, mais que nous devenons capable de faire communautairement parce que nous adjoignons nos forces pour y arriver.

L'invitation à coopérer, c'est une invitation à généraliser les modes de coopération participative que nous avons déjà les uns avec les autres pour aller dans le sens d'une complémentarité et pour trouver plus à faire. Mieux : ensemble, nous adjoignons et conjuguons nos forces.

LES ENJEUX RETENUS ET LE PROJET D'ACTION CULTURELLE GENERALE

Tableau synthétique

	ENJEU 1 Habiter Ottignies-Louvain-la-Neuve <i>Rendre les gens acteurs (de la réflexion) du développement global du territoire</i>	ENJEU 2 Habiter la terre/ une ville en transition <i>Construire une ville en transition qui intègre le vivant dans sa manière de se penser</i>	ENJEU 3 Habiter le monde <i>S'appuyer sur la diversité des habitants, des associations, des établissements d'enseignement et des opérateurs du Pôle culturel du Brabant wallon pour s'interroger sur le monde</i>
Eléments de l'auto-évaluation	Une ville à la campagne, avec 2 centres distincts : Ottignies et LLN, et des quartiers campagnards : Céroux-Mousty et Limelette. Recentrons-nous sur nos lieux.	Ottignies-Louvain-la-Neuve, ville en transition Ville verte ? mais pas partout...	Actions de fierté : programmation audacieuse et internationale, danse contemporaine, Triennale d'art contemporain, la <i>Nuit africaine</i> , <i>Les nuits d'encre</i> , défense des droits culturels/droits humains/droits de l'enfant/enjeux du millénaire/droits des autres espèces vivantes, innovation sociale.
Eléments de l'analyse partagée	<ul style="list-style-type: none"> Gens disent : Ottignies est délaissée au profit de LLN, très attractive Nombreux projets immobiliers et urbanistiques, croissance démographique importante « Bien être » élevé mais réalité plus nuancée Extension esplanade : mouvements citoyens à LLN et consultation populaire Besoin de nature et de lieux de rencontre à Ottignies Une ville en développement, avec de nouveaux quartiers en projets 		Ottignies-Louvain-la-Neuve : <ul style="list-style-type: none"> ville cosmopolite (120 nationalités), en lien avec le monde (UCL, coopération etc.) proche de la métropole bruxelloise pôle culturel du Brabant wallon : nombreux opérateurs culturels reconnus par la FWB, notamment en arts de la scène pôle d'enseignement et de recherche, d'innovation / de la maternelle à l'université vie associative intense, engagement citoyen incroyable
Part culturelle	Contribuer à rendre les gens acteurs (de la réflexion) du développement du territoire, en particulier autour de la Ferme du Douaire	Contribuer à la réalisation d'une ville en transition, en intégrant le vivant dans notre manière de penser le monde	Audace et médiation. <ul style="list-style-type: none"> Politique culturelle et artistique audacieuse, internationale et contemporaine. En parallèle, actions transversales et dispositifs de médiation, permettant de « décoder » les œuvres, la complexité du monde et la multiculturalité.
Opérations culturelles	1) PROSPECTIF : La Ferme du Dou(x)aire, un lieu de vie dans une ville en mutation 2) La Ferme du Douaire, un lieu de création et de diffusion artistique	Des actions pour penser le monde en intégrant le vivant	1) Des moments phares, des festivals, organisés avec de nombreux partenaires pour s'interroger sur le monde et ses relations avec notre territoire 2) Si budget : <i>Triennale d'art contemporain</i>
Actions culturelles	<ul style="list-style-type: none"> Un café citoyen à la Ferme du Douaire ? Tes droits dans tes bottes Les enfants du cinéma Littérature & musique Arts visuels actuels Des spectacles Ouvrir nos lieux 	<ul style="list-style-type: none"> <i>GRRWWW ! En avant le vivant !</i> Les jardins et vergers du Douaires Soutien aux initiatives et festivals de la Transition 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Les nuits d'encre</i> Arts visuels actuels <i>Le tour des cafés</i> CinéClub LLN Les décodeurs <i>La Nuit africaine</i> <i>Triennale d'art contemporain</i>

ENJEU 1

HABITER OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Rendre les gens acteurs (de la réflexion) du développement global du territoire

« Notre monde manque de silence »

David Van Reybrouck

Ottignies-Louvain-la-Neuve n'est pas vue ni vécue comme une seule entité, mais plutôt comme une ville à deux cœurs, où pas mal de services sont d'ailleurs dédoublés, et aussi comme une « ville à la campagne » d'une surprenante diversité de quartiers. Depuis longtemps, le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (qui porte bien son nom) cherche à relier physiquement et symboliquement Ottignies et Louvain-la-Neuve, en collaborant avec les opérateurs et associations d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve, en faisant circuler les publics, en organisant la Transhumance qui relie les 2 centres villes, en installant des bureaux sur la Grand-Place à Louvain-la-Neuve...

Nos intuitions, la carte mentale dessinée par les membres de l'équipe, l'analyse du territoire, les données froides autant que les données chaudes récoltées auprès de tant de gens, nos constats lors de négociations avec certains opérateurs, tout semble le confirmer : Louvain-la-Neuve a évolué en un polycentre qui s'autonomise inexorablement, disposant de tous les services d'une grande ville.

Pour ses habitants, en dehors du chemin du travail, il n'est pas nécessaire de quitter la Ville : « on peut tout faire à pied ». Les enfants se déplacent en toute sécurité dans l'espace public. Louvain-la-Neuve est aussi très attractive pour les jeunes (« mes petits enfants me disent toujours : Papy, va me conduire à Louvain-la-Neuve. Ils ne me disent jamais : va me conduire à Ottignies, ou à Wavre »). Face à un tel développement, dopé par les investissements de l'UCL, de la Wallonie, de la FWB et des entreprises, Ottignies semble « à la traîne », « délaissée ». Son charme n'est plus immarcescible, son attrait semble plus circonstanciel que quotidien.

Par ailleurs, les nombreux projets immobiliers et urbanistiques qui prendront forme dans les années à venir à Ottignies vont considérablement modifier la ville et attirer plusieurs milliers de nouveaux habitants (5 à 15.000 dans les 10 prochaines années ?). Les Ateliers urbains organisés par la Ville et MATEXI sur l'avenir du centre d'Ottignies ont permis de dessiner une future « coulée verte » qui partirait du haut de la prairie Orban pour rejoindre le Bois des Rêves, en traversant un centre commercial modifié, la Dyle et ce nouveau quartier MATEXI (ancien site Béton Lemaire) plus grand que le centre ville actuel...

Toutes les données de l'analyse partagée sont unanimes pour souligner la place centrale, vécue, désirée, rêvée, de la Ferme du Douaire dans cette coulée verte. **Elle apparaît comme un espace public de rencontres** entre les « anciens » et les « nouveaux » habitants, **un espace vert à préserver, un espace de jeux, un lieu de vie culturelle et de pratique artistique à dynamiser**. L'analyse partagée souligne aussi l'importance de poursuivre la rénovation du centre culturel, nettoyer ses façades, remplacer son enseigne, peindre et aménager de manière accueillante son hall d'accueil, pour une vie culturelle plus joyeuse, pour une plus belle image de la ville.

Enfin et surtout, l'analyse partagée a montré l'intérêt de tous les acteurs de la ville, de ses habitants et usagers, pour non seulement participer à la réflexion mais aussi devenir **acteurs du développement du territoire**.

ENJEU 2 HABITER LA TERRE

Construire une ville en transition qui intègre le vivant dans sa manière de se penser

«... qu'il n'y a pas d'autre planète à coloniser, et qu'il nous faut réapprendre ce que veut dire penser/agir/connaître/imaginer ou encore habiter sur Terre...»
Emilie Hache

L'attractivité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve exerce une pression foncière importante. Les habitants, comme les élus d'Ottignies-Louvain-la-Neuve anticipent, certes, mais doivent souvent et littéralement faire « face » à un développement urbanistique rapide et à une croissance démographique importante. On l'a vu, les grands chantiers en cours et à venir inquiètent autant qu'ils mobilisent les politiques et les citoyens (consultation populaire, ateliers urbains, etc.).

Par ailleurs, une vue aérienne du territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve confirme le slogan de **ville à la campagne**. En effet, les noyaux urbains sont entourés de bois et de champs. Pourtant, la qualité de l'espace public semble diminuer, de nouveaux quartiers poussent comme des champignons. Les espaces verts et les lieux de rencontre si souvent plébiscités, manquent de manière criante dans le centre ville à Ottignies, où les nouvelles infrastructures semblent davantage séparer que favoriser la rencontre, et où la voiture confisque beaucoup d'espace au point de créer le vide, l'absence de vie dès que les magasins baissent leurs volets.

Les habitants sont toutefois fiers de leur **patrimoine vert**, mais aussi de vivre dans une **ville en transition**, tant au niveau de la politique communale qu'au niveau de l'UCL et de la vie associative et citoyenne. La Maison du Développement Durable est pilotée conjointement par la Ville et l'UCL, elle est notre partenaire régulier, de même que les festivals Cap transition, Festival Alimentterre, Festival international du film Eau et Climat et bientôt *Maintenant ! le festival des initiatives de transition...* La gestion du Bois de Lauzelle est pionnière, les associations et activistes de la Transition bien représentés... La dernière Triennale d'art contemporain, Oh les beaux jours ! Pour une esthétique des moyens disponibles, questionnait notre rapport à la terre à l'ère de l'Anthropocène. La manifestation «*Grrwww ! En avant le vivant !*» a secoué les idées et a comme catalysé l'enjeu.

Bref, la problématique de la **place de la nature et du vivant dans l'aménagement du territoire** concerne les gens de manière sensible. Ils veulent s'impliquer dans le développement et l'avenir de leur ville, ils la veulent verte et d'accès doux. L'enjeu pour le Centre culturel est de pouvoir contribuer à la réalisation d'une ville en transition, en intégrant le vivant dans notre manière de penser le monde et de penser le territoire.

Il s'agit aussi, plus simplement, de valoriser la variété du patrimoine vert et de révéler la nature « cachée », au centre d'Ottignies mais aussi à Céroux et Limelette.

Les aménagements de la **Ferme du Douaire** et de ces alentours immédiats sont naturellement vus comme un **laboratoire de la Transition**, particulièrement important vu sa position centrale dans la ville.

ENJEU 3 HABITER LE MONDE

S'appuyer sur la diversité des habitants, des associations, des établissements d'enseignement et des opérateurs du Pôle culturel du Brabant wallon pour s'interroger sur le monde

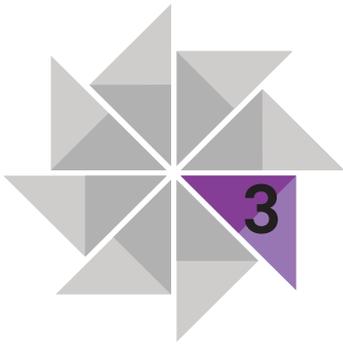
« Qu'est-ce qu'habiter le monde si ce n'est le peupler de rêves, de désirs, d'espoirs, de colères, d'engagements. »
Nathalie Skovronek

Sur un petit territoire se trouve une **grande concentration d'opérateurs et d'associations**, et une vie culturelle foisonnante. La Boussole, l'agenda culturel diffusé en toutes boîtes par le Centre culturel, annonce plus de 500 activités culturelles publiques par an, dont 150 spectacles différents. Il faut ajouter à ces statistiques les activités organisées par les dizaines de kots à projets, ainsi que les films diffusés dans les 13 salles du Cinéscope. Le titre de Pôle culturel du Brabant wallon attribué à Ottignies-Louvain-la-Neuve, n'est pas usurpé.

Ottignies-Louvain-la-Neuve est par ailleurs une ville internationale. Des citoyens de plus de 120 nationalités y vivent. L'UCL et les entreprises hi-tech attirent des étudiants et des travailleurs du monde entier. Par ailleurs, l'UCL, les entreprises innovantes, l'incubateur chinois, les ONG et les singularités de la Ville nouvelle, véritable laboratoire géant, la font rayonner dans le monde entier. La ville est donc concernée par l'internationalisation, la multiculturalité, le multilinguisme, d'autant plus qu'elle est proche de la métropole bruxelloise.

Ce foisonnement culturel et cette dimension internationale sont vécus comme des richesses. Le Centre culturel veut s'appuyer sur la diversité des habitants, des associations, des établissements d'enseignement et des opérateurs du Pôle culturel du Brabant wallon pour s'interroger sur le monde. Spectacles, festivals, conférences, projets participatifs, expositions, ateliers et animations,... doivent permettre la rencontre, les échanges, et refléter quotidiennement **les grandes questions qui agitent le monde**, et donner la parole à la **diversité culturelle**.

Le Centre culturel veut œuvrer pour une **offre culturelle audacieuse, proposer les formes artistiques les plus actuelles**, défendues par des artistes d'ici et d'ailleurs. L'analyse partagée a d'ailleurs loué le Centre culturel pour son audace : programmation internationale, danse contemporaine, *Triennale d'art contemporain*, la *Nuit africaine*, *Les nuits d'encre*, projets culturels engagés autour des droits culturels, des droits humains, des droits de l'enfant, des enjeux du millénaire, des droits des autres espèces vivantes, projets d'innovation sociale (RESO, *Tour des cafés...*) etc.



LE PROJET D'ACTION CULTURELLE

Le projet d'action culturelle a été validé par l'Assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2018, et par le conseil d'administration réuni le mercredi 20 juin 2018.

Il est constitué des lignes directrices pour la période couverte par un éventuel nouveau contrat-programme.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, certaines activités, bien que particulièrement importantes, relèvent du socle de service culturel offert par le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et n'entrent pas explicitement dans le cadre de ce projet d'action culturelle :

- 1. Information, presse et communication** : le Centre culturel développe une politique d'information poussée, notamment en produisant et en diffusant un agenda culturel bimestriel de 20 à 24 pages, *La Boussole*, annonçant toutes les activités culturelles publiques du territoire, et quelques grands événements du Brabant wallon. L'analyse partagée a confirmé que *La Boussole* est très lue et unanimement appréciée. Malgré l'apport de plus de 12.000 euros par an de recettes publicitaires, les moyens manquent pour envisager d'élargir sa diffusion à la commune de Court-Saint-Etienne et à d'autres communes limitrophes, bien que ce développement soit attendu. La réflexion a également débuté concernant l'évolution de cet agenda vers une revue culturelle. Les prochaines rencontres avec les partenaires permettront peut-être d'y voir plus clair.
Le Centre culturel anime également plusieurs sites internet : www.poleculturel.be, www.lesnuitsdencre.be, www.lanuitafricaine.org, www.biennale9.be
Sur son site officiel, poleculturel.be, elle anime aussi un agenda responsive annonçant toutes les activités culturelles publiques du territoire.
Toutes les publications sont réalisées et mise en page en interne : brochures de saison et de projets, *La Boussole*, affiches, tracts, programmes et outils de médiation...
- 2. Aides services aux associations**, notamment mise à disposition des infrastructures dans des conditions très favorables ;
- 3. Gestion** en bon père de famille des infrastructures mis à notre disposition, supervision des entretiens et rénovations continues, préparation des investissements en matériel de régie.
Il s'agit d'un travail très mobilisateur, nos lieux étant entrés dans l'âge critique des infrastructures : de 30 à 45 ans... Une partie du matériel technique date encore de la même période, alors que le métier de régisseur s'est fortement professionnalisé ;
- 4. Equipe administrative** : la professionnalisation et la complexification de notre métier nécessite du personnel compétent, une organisation du travail et un suivi administratif de tous les instants.
L'équipe administrative offre également des aides-services et des conseils aux associations ;
- 5. Equipe d'animation**, animée dans un souci de recherche de sens, de préparation transversale des projets :
 - ▶ arts de la scène (théâtre, danse, jeune public, musique, arts de la rue, cirque) ;
 - ▶ arts visuels actuels ;
 - ▶ cinéma ;
 - ▶ éducation permanente et développement communautaire.

Pour élaborer le projet d'action culturelle, nous avons tout d'abord mis à jour notre méthode de construction, de réalisation et d'évaluation de nos opérations et activités culturelles. Ce long travail, réalisé en équipe, peaufiné en réunion du Conseil d'orientation et finalisé avec l'aide de conseillers et lecteurs extérieurs (merci à Vincent Delvoye, Nathalie Henriet et Myriam Masson), a abouti à la réalisation d'une fiche de travail, complétée par un référentiel de questions. Cette fiche a déjà été abondamment testée par les animateurs, les membres du Conseil d'orientation et certains groupes porteurs. Elle comprend 2 parties :

- ▶ La première permet de concevoir et réaliser les projets, selon les prescrits du décret et l'opérationnalisation des droits culturels ;
- ▶ La seconde permet de déterminer les éléments particuliers de l'auto-évaluation.

Une lecture attentive de cette fiche et son annexe vaut mieux qu'un long commentaire. C'est en travaillant à partir de ces fiches que nous peaufinerons dorénavant nos opérations et activités culturelles, en équipe et avec nos partenaires (voir annexes : fiches projets)

FICHE OPÉRATION CULTURELLE ou FICHE ACTION

Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, juin 2018

<p>< Enjeu(x) (cocher la ou les cases)</p>	<p><input type="checkbox"/> Enjeu 1 : Habiter Ottignies-Louvain-la-Neuve Rendre les gens acteurs (de la réflexion) du développement global du territoire</p> <p><input type="checkbox"/> Enjeu 2 : Habiter la terre/une ville en transition Construire une ville en transition qui intègre le vivant dans sa manière de se penser</p> <p><input type="checkbox"/> Enjeu 3 : Habiter le monde S'appuyer sur la diversité des habitants, des associations, des établissements d'enseignement et des opérateurs du Pôle culturel du Brabant wallon pour s'interroger sur le monde</p>										
< Opération culturelle											
Animateur-trice référent(e)											
Année de lancement											
<p>Groupe de pilotage (pas forcément un représentant de chaque catégorie)</p>	<p><i>QUI ? des représentants des partenaires, des artistes, des usagers, des personnes ressources</i></p> <p><i>QUOI : participe à la définition des objectifs et à l'auto-évaluation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Animateur-trice(s) • Partenaire(s) • Artiste(s) • Personnes ressources / experts • Représentants des usagers/participants 										
Brève description de l'action (ou des actions si OC)	<p><i>Quoi ?</i></p> <p><i>Où ?</i></p> <p><i>Quand ?</i></p>										
Objectifs principaux	<i>Dont liens avec le ou les enjeu(x)</i>										
Objectifs mesurables <i>Hors fréquentation</i>	<i>Préciser les indicateurs et les critères</i>										
Population visée ? Quels publics ?	<p>1) Participants à l'action : objectif = ... personnes, estimés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <p>2) Publics à qui s'adresse l'action, les actions, la sensibilisation : objectif = ... personnes</p>										
Comment faciliter l'accès et la participation ?	<ul style="list-style-type: none"> • 										
<p>Progression des droits culturels, selon 6 prérogatives ? Réduction des inégalités dans l'exercice de ces droits ?</p> <p><i>Tirer un ou deux fils sur les 5 proposés par action</i></p>	<p>1. La liberté artistique et la liberté d'expression</p> <hr/> <p>2. Le développement de la promotion des patrimoines et des cultures</p> <hr/> <p>3. L'accès à la culture</p> <hr/> <p>4. Etre acteur de l'action culturelle</p> <hr/> <p>5. Capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'actions par rapport aux enjeux ?</p> <hr/> <p>6. La participation à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle</p>										
Quelles fonctions culturelles sont-elles activées, encouragées ?	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> la création et la créativité</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> la vie associative</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> l'animation culturelle</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> la participation culturelle</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> la diffusion</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> l'information</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> l'éducation et l'enseignement</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> l'alphabétisation</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> la conservation</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> la médiation culturelle</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> la création et la créativité	<input type="checkbox"/> la vie associative	<input type="checkbox"/> l'animation culturelle	<input type="checkbox"/> la participation culturelle	<input type="checkbox"/> la diffusion	<input type="checkbox"/> l'information	<input type="checkbox"/> l'éducation et l'enseignement	<input type="checkbox"/> l'alphabétisation	<input type="checkbox"/> la conservation	<input type="checkbox"/> la médiation culturelle
<input type="checkbox"/> la création et la créativité	<input type="checkbox"/> la vie associative										
<input type="checkbox"/> l'animation culturelle	<input type="checkbox"/> la participation culturelle										
<input type="checkbox"/> la diffusion	<input type="checkbox"/> l'information										
<input type="checkbox"/> l'éducation et l'enseignement	<input type="checkbox"/> l'alphabétisation										
<input type="checkbox"/> la conservation	<input type="checkbox"/> la médiation culturelle										
Partenaires et réseaux activés ?	<ul style="list-style-type: none"> • 										
Place de l'artiste et enjeux artistiques spécifiques	<p>...</p>										
Actions et dispositifs de médiation	<p><i>= l'ensemble des initiatives et démarches visant à faciliter l'accès à la culture, la rencontre des créateurs, l'appropriation des œuvres et la participation à la vie culturelle par tous les individus et les groupes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • ... 										
L'observateur	<p><i>Qui va vivre l'action en tant qu'observateur, son petit carnet de note à la main, et son appareil photo autour du cou ? Pour observer ce qui se passe, se dit, s'échange ; ramener à du concret, des anecdotes, des récits, des images, des mots dits ?</i></p>										
Rétroplanning / évolution sur 5 ans											
Budget nécessaire / Pistes de financement											
Besoin de soutien technique/administratif											

Éléments particuliers de l'auto-évaluation
Portée par le groupe pilote
Au moins 1 fois dans le détail sur la durée du CP

<p>Quelles questions va-t-on se poser pour voir si on a réussi, en dehors des objectifs ? Que va-t-on regarder pour répondre à chaque question ? Éléments de mesure d'impact ?</p>	<p><i>Choisir max. 3-4 questions incontournables et « piquantes » dans les familles de question (annexe)</i></p> <p>A. Questions relatives aux réalisations (Qu'avons-nous fait ?)</p> <ul style="list-style-type: none"> • • <p>B. Questions relatives aux impacts/résultats (Quels résultats pouvons-nous constater ?)</p> <ul style="list-style-type: none"> • •
<p>Qualitatifs</p>	<p>L'évaluation prend en compte plusieurs points de vues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre culturel • Public(s) • Partenaires • Artistes impliqués <p>L'évaluation permettra de placer l'action sur la boussole des droits culturels. Résultats/impacts obtenus au regard des objectifs fixés et de l'exercice des droits culturels</p>
<p>Récits du ou des observateurs</p>	<p><i>Des mots, des images, des traces</i></p>
<p>Quantitatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participants : • Artistes impliqués : • Publics : • Nombre de partenaires : • Implication en terme de temps de travail cumulé / aides services / mise à disposition de lieux / etc. :
<p>Expertise professionnelle et personnelle</p>	<p>L'évaluation avec les partenaires du groupe de pilotage repose aussi sur les observations que chacun a pu faire, d'après sa propre expertise professionnelle ou impression personnelle. Les questions suivantes se posent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'a-t-on observé ? ressenti ? • Nos intuitions ? nos expériences vécues ? = subjectivité collective
<p>Freins ? Obstacles ?</p>	<p>Comme dans toute action, des freins et obstacles peuvent se mettre en travers de la route. Hormis la question budgétaire qui reste un élément décisif, quels obstacles à la mise en place des droits culturels a-t-on identifiés et quelle(s) réponse(s) a-t-on apportée(s) ?</p>

ANNEXE : les familles de questions

Choisir de préférence max. 3-4 questions incontournables et « piquantes »
Distinguer les questions relatives aux réalisations (Qu'avons-nous fait ?)
et les questions relatives aux impacts/résultats (Quels résultats pouvons-nous constater ?)

PRÉCISION

*Cette typologie de questions a émergé pendant la préparation du dossier de reconnaissance.
Elle est proposée à titre d'exemple et d'aide à la construction et à l'évaluation des actions.
Ceci n'est pas une bible.*

1. Evaluation de résultat, des réalisations

L'événement a-t-il eu lieu ou pas dans ce qui a été prévu concrètement ?
Date, lieu, contenu, objectifs atteints ou pas, ...
Que dire de l'expérimentation / la transformation du public ?
Dimension Pôle culturel ?

2. Evaluation d'impact (attention à ne pas confondre avec les impacts exigés par le décret en terme de droits culturels)

S'est-il passé quelque chose qui n'était pas prévu, espéré, attendu dans les objectifs principaux ?
Le projet a-t-il apporté une plus-value par rapport aux questions soulevées, aux priorités définies ?
Le projet nous a-t-il permis d'affiner l'analyse des enjeux de territoire (connaissance du territoire, de la population et des acteurs) ?
Le projet s'est-il trompé de cible ?

3. Les partenariats/collaboration/coopération (différents niveaux d'intervention)

Comment avons-nous fonctionné ? Y-a-t-il une charte de coopération ? Implication de chacun ?
Est-ce de l'ordre du vrai partenariat (beaucoup de responsabilités) ou de la prestation de service ou de la collaboration ?
La nature de la collaboration a-t-elle changé ? (évolution de la confiance réalisée sur le temps du projet ou sur 5 ans, les partenaires peuvent ne plus avoir besoin de nous et se sont autonomisés)
Quels sont les réseaux ? (géographique, quel rayonnement est souhaité, essayer d'élargir les territoires, penser le monde) Qu'avons-nous appris les uns des autres ?
Observons-nous des changements dans les pratiques, les comportements, les capacités des partenaires, de l'équipe du Centre culturel ?
Avons-nous eu du plaisir à mettre en place l'action ensemble ?

4. Les moyens

Le temps, le budget, les ressources humaines, le matériel, la logistique, les conditions techniques (aborder cette question avec les équipes, c'est salvateur car il est rare qu'un projet se plante à cause d'une seule personne - éviter de mettre la responsabilité sur une personne)
Avons-nous valorisé les ressources du territoire (matérielles et immatérielles) ?

5. Les compétences globales (pas uniquement celles d'une personne) mises à disposition du projet

Toutes les compétences étaient-elles réunies ? (savoir être, savoir faire, ...)

6. L'organisationnel

Que dire du rétroplanning, liste des tâches, gestion des difficultés, ...
Travail en équipe ? Transversalité ? Collaboration interne ?

7. La coordination

Qui est responsable de quoi ? Quelle délégation ?
Quelle répartition des rôles ? Qui prend les décisions ? Qui décide des réajustements ?
Comment s'organise la transmission de la communication interne au sein du projet ?
Dans quel lieu et avec quels supports (souvent on oublie d'aborder cette question) ?

8. L'éthique

Cohérence entre les enjeux/valeurs et l'action menée ?

(exemples de valeurs fortes : la liberté d'expression, l'altermondialisation, la transition, la citoyenneté, respect de l'image, l'écologie, commerce équitable, l'archivage/la restitution des productions artistiques des publics, la présentation des résultats, le droit de quitter le projet...

9. La communication

Quel support ? Quel langage utilisé ? Quels supports ? Quels médias ? Comment ? Du macro (presse) au micro (porte à porte) ?

(La communication n'est pas obligatoirement nécessaire pour l'évaluation – voir quelle pertinence

10. Les productions

Lesquelles ? Par qui ? Ont-t-elles été valorisées ou pas ? Collectives ou pas ? Achevées ou pas ?

Respect des thématiques ou pas ? Qu'en fait-on par après ?

Innovation ? Quelle est la dimension nouvelle, originale, créative que le projet a apportée ?

Au-delà des formats habituels d'animation culturelle déjà connus, quelles formes, réflexion, débats, participation, etc. le projet a-t-il fait émerger ?

11. La valorisation des activités

Comment, quand, où les mettre en valeur ? Comment en parler, comment les partager avec les collègues, avec les partenaires, les publics, comment les faire perdurer dans la tête des gens ?

La presse a-t-elle relayé les activités ? Base de données consultable de toutes les activités dont on est fiers ?

12. Evaluation de l'évaluation

Collective, participative (indispensable), avec le CO, avec les partenaires

13. La satisfaction

Du public, des partenaires, personnelle,... Satisfaits ou insatisfaits et pourquoi ?

Les rencontres ont-elles permis de mieux connaître la culture de l'autre ?

L'action a-t-elle généré du plaisir auprès des participants ?

Le public touché souhaite-t-il revenir, participer à d'autres actions ?

Le public, les participants, etc. ont-ils bénéficié d'un soin particulier dans l'accueil ?

Cet accueil/recherche de convivialité a-t-il eu un impact positif sur le projet lui-même ?

14. Questions relatives aux publics.

La culture touche 6 à 8 % de la population ?

1. Qui est venu, qui n'est pas venu (pas toujours pertinent, mais parfois oui) ;

2. Leur nombre ?

3. Quel profil général : socio-économique, âge, acquis ou pas acquis à la structure, acquis ou pas acquis au contenu, captifs ou pas captifs (sont-ils obligés d'être là)

4. Sont-ils venus seuls, en groupe, en famille ?

5. Quelles sont leurs maîtrises de la langue (si on veut toucher des publics multiculturels) et des « codes » en jeu ?

6. Quelles sont leurs autres pratiques culturelles ?

7. Viennent-ils uniquement chez nous ou ailleurs ?

8. Sont-ils isolés de la culture ?

9. Viennent-ils grâce à nous ?

10. D'où sont-ils venus ? (pas uniquement le code postal mais préciser les quartiers, les rues plus spécifiquement si l'enjeu est de faire sortir les gens de leur quartier)

11. Quelles sont les raisons qui les ont mobilisés ?

12. Combien de km ont-ils parcouru pour venir ?

13. Comment sont-ils venus ? Voiture, transports en commun, vélo, à pied... ?

14. Avons-nous augmenté les échanges, les rencontres entre les participants/la population ?

LES OPÉRATIONS CULTURELLES

Voici la présentation, articulées autour des enjeux définis, des opérations culturelles nouvelles ou prospectives (i.e. des ensembles cohérents d'activités culturelles), ainsi que les évolutions induites dans les opérations culturelles récurrentes du Centre culturel.

ENJEU 1

HABITER OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Rendre les gens acteurs (de la réflexion) du développement global du territoire

1^{ère} OPERATION CULTURELLE (PROSPECTIVE)

La Ferme du Dou(x)aire, un lieu de vie dans une ville en mutation

ACTIVITES CULTURELLES COHERENTES : des activités qui informent, conscientisent et permettent aux citoyens de tous les âges d'accompagner les changements urbanistiques et démographiques du Centre d'Ottignies, en particulier autour de la Ferme du Douaire :

- **Tes droits dans tes bottes ! Les enfants proposent des aménagements de la Ferme du Douaire et ses alentours**

(démarrage en novembre 2018), dans le cadre du **Festival des droits de l'enfant Zéro18**.

Des spectacles, animations et ateliers urbains multiformes se déroulent dans toute la Ferme du Douaire et ses alentours : grange, cave voûtée, bibliothèque, ludothèque, cercle d'histoire, cour...

Outre sensibiliser les 0-18 sur leurs droits, par l'imaginaire et la création, les ateliers urbains leur donneront l'occasion de rêver des aménagements futurs qui les concernent et qui expriment leurs droits fondamentaux dans l'espace public. L'objectif de cette première édition est de fournir à la nouvelle majorité qui sera en place après les élections communales, des propositions concrètes d'aménagement d'un espace public central et essentiel de la Ville : la Ferme du Douaire et ses alentours immédiats. Dans l'espoir que certaines d'entre elles seront retenues et inscrites dans le Plan Stratégique Transversal de la prochaine législature. [Voir projet complet en annexe.](#)

Partenaires : *Bibliothèque et ludothèque publique d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, la Maison du conte et de littérature du Brabant wallon, Maison du l'urbanisme du Brabant wallon, le CRAT, TRAME*

- **Un café citoyen à Ottignies, autour de la Ferme du Douaire ?**

Un nombre grandissant d'habitants d'Ottignies souhaitent la création d'un « café citoyen » au centre ville. Un endroit chaleureux, convivial où il fait bon se retrouver autour d'un verre et d'un repas mais où il y a aussi des animations, des expos, des débats, des conférences, des ateliers... Une première rencontre a eu lieu le 28 mai 2018 et a rassemblé une quarantaine d'habitants.

Beaucoup de projets ont émergé. Un second rendez-vous, « Une guinguette » et une auberge espagnole est prévue le 5 juillet à la Grange du Douaire. Cette initiative citoyenne est accompagnée par le Centre culturel.

Il s'agit d'un projet prospectif s'il en est, fort d'un grand désir collectif qu'il faut entretenir, et concrétiser peu à peu. L'absence de café sympa le soir et le week-end à Ottignies est criant, de même que le besoin de projets simples, de sobriété heureuse, de lieu où l'on peut juste être là, échanger, parfois construire...

Objectif : pourquoi pas construire un lieu ensemble, avec un permis provisoire, et profiter de la durée du contrat-programme pour tester la viabilité du café, son inscription dans la vie des gens, la préparation éventuelle d'un café citoyen permanent ?

Partenaires : *les citoyens mobilisés et la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve*

- **L'avenir de la Ferme du Douaire ?**

Des ateliers urbains réunissant les services de la Ville, les équipes des opérateurs occupants et des habitants doivent être organisés, afin que les propositions construites ensemble soient inscrites dans le Plan Stratégique Transversal de la prochaine législature, pour ce qui concerne les aménagements à la Ferme du Douaire. Après les élections, il faut poursuivre ces ateliers et élargir les réflexions à l'avenir du Centre d'Ottignies.

Partenaires : *les citoyens mobilisés, Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve*

- **Rendre nos lieux culturels plus ouverts sur la Ville, plus accueillants**

Il est temps de restaurer la façade du Centre culturel, de changer son enseigne, son hall d'accueil, d'isoler le mur extérieur et de faire un projet artistique pour renouveler la fresque géante qui le couvre.

Partenaires : *Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve*

2^{ème} OPERATION CULTURELLE

La Ferme du Douaire, un lieu de création et de diffusion artistique

ACTIVITES CULTURELLES COHERENTES : une programmation et des projets artistiques en phase avec le lieu, ses partenaires proches (Centre culturel, Bibliothèque et Ludothèque publique, Cercle d'histoire, Espace garage, associations musicales).

- **Musique et littérature**

La Grange du Douaire est l'écrin des saisons de concerts de notre partenaire l'Espace-garage. Le Centre culturel va aussi y présenter des spectacles de sa saison tout public et scolaire, essentiellement des petites formes, des soirées Portées-Portraits, des concerts de musique (pan-)africaine. Par ailleurs, la Grange du Douaire est un lieu d'enseignement de la musique et de pratique régulière de la musique par 3 ensembles amateurs (chorale Saint-Rémy, l'Orchestre de chambre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et la Philharmonie Royale Concordia).

Partenaires : *Bibliothèque publique d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Espace garage, Académie intercommunale de Court-Saint-Etienne et Ottignies-Louvain-la-Neuve*

- **Un lieu d'ateliers, d'exposition et de médiation**

Il s'agit de réunir à la Ferme du Douaire des activités que le Centre culturel organise déjà, dans des lieux dispersés sur le territoire. Des résidences pour des artistes visuels actuels prolongées par des expositions estivales. Des ateliers et des stages animés par des artistes plasticiens, destinés aux enfants et aux familles, préparatoires aux projets participatifs et socio-artistiques : Grrwww ! En avant le vivant ! ; parade et scénographie d'Halloween etc.

- **PROSPECTIF : Les enfants du cinéma (CinéClub Louvain-la-Neuve)**

Le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, l'IAD, UCL culture, le Cinéscope et COMU organisent d'excellentes saisons de cinéclub au Cinéscope, où se croisent des étudiants et des habitants (50/50). Les partenaires réfléchissent à mettre en place un cinéclub tout aussi rigoureux, mais destiné aux enfants et à leurs familles, avec un dispositif de médiation approprié. Les séances auraient lieu le mercredi après-midi ou le dimanche matin, dans la Grange du Douaire. Un investissement matériel serait à prévoir.

- **PROSPECTIF : spectacle pendant les fêtes de Wallonie ?**

Collaboration avec le Comité des Fêtes de Wallonie, très populaires, pour proposer des spectacles de rue, des guinguettes, des projets artistiques construits avec les gens, de tous âges, les associations, à l'instar du festival *Supermouche/Supervlieg*. De nouveaux géants, en lien aussi avec l'enjeu 2, la création par des jeunes de caisses à savon pour dévaler la prairie Orban etc. + la manifestation *Grrwww ! En avant le vivant !*

Partenaires : *Comité des Fêtes de Wallonie, Centre Nerveux, Bibliothèque et ludothèque publiques d'Ottignies...*

- **PROSPECTIF : lieu de résidence en art de la scène**

Voir dossier ACSDAS.

3^e OPERATION CULTURELLE**Proposer des projets qui invitent à penser le monde en intégrant le vivant****ACTIVITES CULTURELLES COHERENTES :**

- **Grrwww ! En avant le vivant !**

Manifestation joyeuse, participative, artistique et engagée, qui défend la multitude des formes vivantes, réaffirme les liens profonds qui nous relient aux espèces végétales ou animales dans leur diversité, en disant l'urgence de leur donner une place dans notre manière de penser le monde. Programmée en septembre, le dimanche des Fêtes de Wallonie.

Partenaires : Ecole de Recherche Graphique (ERG), Postindustrial animism, Collectif Animals, Maison du Développement Durable (MDD), Service de l'enseignement de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Les Ateliers d'art de la Baraque, le Comité des Fêtes de Wallonie

- **PROSPECTIF : Les jardins et les vergers du Douaire**

Un grand verger citoyen, en palissade, sur le grand mur aveugle de la ferme qui donne sur le centre commercial ? Des jardins autour de la Ferme, des arbres (en pot ?) dans la cour... Qu'en pensent les gens de tous âges ? Les voisins ? Les occupants ? Mise ne place d'une grainothèque ?

Partenaires : citoyens mobilisés, Service travaux et environnement de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

- **Programmation de spectacles accompagnés de dispositifs de médiation**

Voir dossier ACSDAS.

- **PROSPECTIF : soutien aux festivals des initiatives de transition existants :**

Cap transition et Maintenant !

Partenaires : UCL culturel, festival Maintenant !
Festival des initiatives de transition, MDD

- **PROSPECTIF : conférences, formations, rencontres**

Vers une coopération avec la MDD pour améliorer sa décentralisation sur le territoire ?

GRRWWW!
En avant le vivant !



ENJEU 3

HABITER LE MONDE

S'appuyer sur la diversité des habitants, des associations, des établissements d'enseignement et des opérateurs du Pôle culturel du Brabant wallon pour s'interroger sur le monde

4^e OPERATION CULTURELLE

Coordonner des projets qui associent de nombreux partenaires pour s'interroger sur le monde et ses relations avec notre territoire

ACTIVITES CULTURELLES COHERENTES :

1. *Les nuits d'encre*

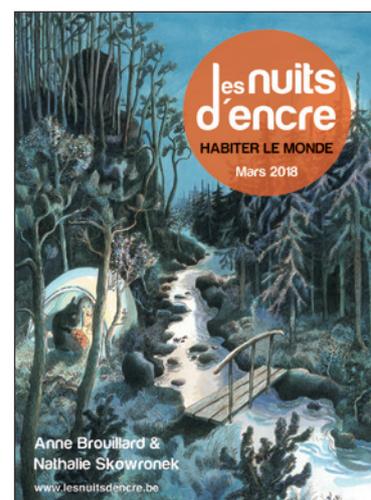
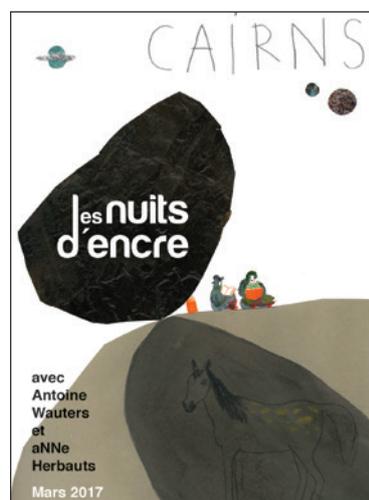
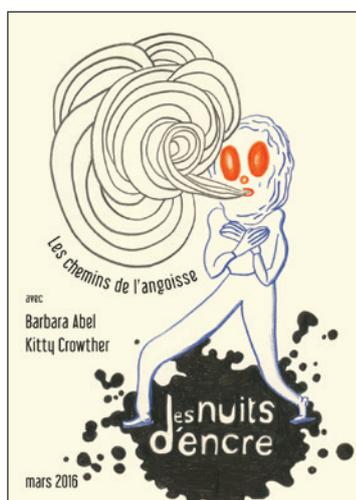
Chaque année, les 15 derniers jours de mars, le festival Les nuits d'encre invite à lire et à découvrir des auteurs d'ici et d'ailleurs, dans des lieux qui favorisent la rencontre, partout en Brabant wallon. Coordonné par le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et la Bibliothèque centrale du Brabant wallon (FWB), le festival bénéficie de l'enthousiasme que les deux invités d'honneur insufflent à de nombreux partenaires. Ils composent avec nous une programmation autour d'une thématique, tout en soignant la forme des rencontres publiques et en inventant des dispositifs qui encouragent la participation et la création des publics de tous les âges.

Ses principaux objectifs sont les suivants :

1. Faire connaître les auteurs vivants, en particulier les écrivains belges de langue française ;
2. Réserver une place importante, vivante, à la poésie ;
3. Valoriser le livre et la lecture, en général ;
4. Offrir au public des moments de rencontres et d'échanges dans des cadres intimes et chaleureux ;
5. Privilégier les formules qui favorisent la participation et la création ;

Les publics sont encouragés à participer en amont des événements (ex : en préparant la rencontre, en imaginant une activité à présenter à d'autres) ou pendant les événements en intervenant directement (ex : en créant une œuvre, une affiche, un objet, une trace écrite, en dialoguant avec les artistes/auteurs ou avec les autres participants). Dans chaque cas, les organisateurs préparent avec eux les activités, évaluent les besoins nécessaires et apportent le support adéquat (ex : en organisant des visites préparatoires, en mettant à disposition de la documentation, en donnant des pistes, etc).

Partenaires : Bibliothèque centrale du Brabant wallon (FWB) - coorganisateur, UCL Culture, la Maison du Conte et de la Littérature en Brabant wallon, le Centre culturel du Brabant wallon, le Service de la promotion des lettres (FWB), l'Institut Provincial des Arts et Métiers (Nivelles), l'Institut Provincial d'Enseignement secondaire (Wavre), l'Institut du Sacré-Cœur (Nivelles), l'Henallux, la Bibliothèque des sciences et technologies de l'UCL, le Musée Hergé, le Musée L, la Ferme du Biéreau, le Centre culturel de la Vallée de la Néthen, la Maison des Jeunes Chez Zelle, les Ateliers d'arts de la Baraque, le PointCulture Louvain-la-Neuve, le CEC Zinzolin, les ludothèques d'Ottignies et Louvain-la-Neuve et les bibliothèques de Braine-l'Alleud, Genappe, Genval, Grez-Doiceau, Incourt, Louvain-la-Neuve, Nivelles, Ottignies, Perwez, Waterloo, Wavre + travail transversal avec l'équipe d'animation du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (jeune public, arts plastiques, éducation permanente, musique/chanson française, communication).



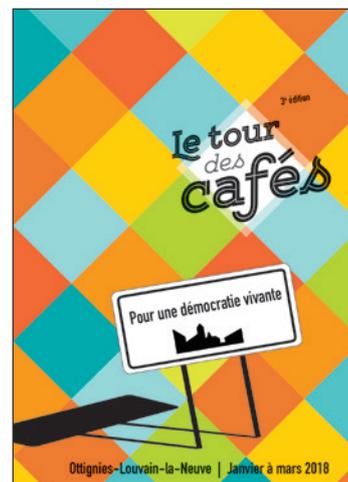
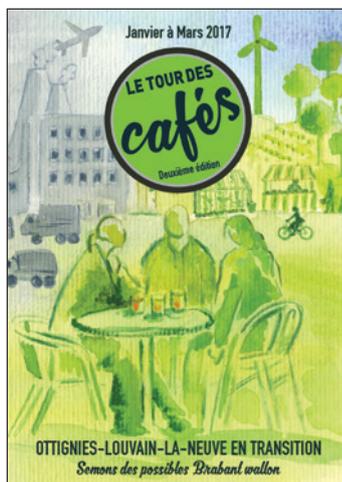
2. *Arts visuels actuels, pratique artistique et participative*

Tout d'abord, mise en place d'expositions thématiques transversales, au Centre culturel, en lien avec ses enjeux, ses spécialisations et ses grandes actions : programmation théâtre jeune public et artiste associé au festival Les nuits d'encre, programmation de la saison. Chaque exposition est accompagnée d'un dispositif de médiation et idéalement d'un carnet de visite ludique (en collaboration avec PULSART).

Sur la durée du prochain contrat-programme, nous avons d'autres objectifs concrets :

- Appel à projet pour une commande d'art mural sur le grand mur du bâtiment (remplacement de la fresque de Claude Rahir) ; Projet à inscrire dans le Plan Stratégique Transversal de la prochaine législature communale ;
- Appel à projet pour un artiste ou un collectif pour une résidence. Soutien à la jeune création en devenir, aux artistes confirmés ou émergents avec une approche pluridisciplinaire en rapport avec les enjeux du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ;
- Accueil d'une exposition par an en collaboration soit avec le CC Wolubilis, soit avec le CC Les Chiroux ou encore avec PULSART ;
- Projet d'art visuel pour la Nuit africaine au Bois des Rêves : développement d'un projet en art visuel mené avec un artiste africain en rapport avec la thématique annuelle du festival. Après avoir accueilli Placide Akoé, Guy Wouete, Aimé Mpane, Freddy Tsimba, nous approcherions d'autres artistes de la diaspora ou d'Afrique, recommandés notamment par Toma Muteba Luntumbue.
- Le Salon d'hiver : accueil, création et convivialité chaque année en décembre. Le Salon d'hiver annuel correspond à une réelle demande. Il met en avant la création professionnelle et amateur du territoire tout en favorisant rencontres et convivialité. Il permet aux artistes souvent isolés dans leur atelier de s'exprimer, de rencontrer un public et d'échanger sur leur travail. Certains s'exposent pour la première fois et osent se confronter aux regards des autres. Dans le cadre de ce nouveau contrat programme, la volonté est de tenter de concerner les artistes plus jeunes, de redéfinir collectivement les critères de sélection des œuvres, plus ancrés dans les enjeux du Centre culturel.

Partenaires : CCBW-Pulsart, Ateliers d'art de la Baraque, CC Wolubilis, CC Les Chiroux, Ecole des Beaux-Arts de Wavre, Bibliothèques et ludothèques publiques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, UCL culture, Maison du Développement Durable, Service Enseignement de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Commission des Arts plastiques, Institut Technique de la Province du Brabant wallon.



3. *Le tour des cafés*

La Commission Education permanente du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, l'asbl CEFA (Centre d'Education à la Famille et à l'Amour) et la Maison du Développement Durable, en collaboration avec de nombreuses associations, ont proposé dès 2016 de faire le tour des cafés. Dans ce projet innovant, la volonté est d'aller à la rencontre de différents publics, de ramener des débats de société (débats sans conférence !) dans des lieux publics et conviviaux pour faire circuler la parole de chacun.e. Le café retrouve alors sa fonction de lieu de rencontres conviviales, d'espace d'échanges sans protocole et de moments de construction d'utopies nouvelles.

En 2016, *le tour des cafés* s'intégrait dans le cadre de la campagne Utopies pour le temps présent lancée à l'initiative de l'Université (UCL). En 2017, vu le succès rencontré, le Centre culturel et ses partenaires ont proposé une 2e édition, portant la réflexion de manière transversale sur *Ottignies-Louvain-la-Neuve : une ville, des citoyens dans la transition*. En 2018, la thématique de cette 3e édition, à la veille d'élections communales, était *Ré-enchantons notre vivre ensemble pour une démocratie vivante*.

Ce projet permet à notre institution de s'ancrer dans les préoccupations des associations locales et provinciales, de construire de nouveaux partenariats avec et entre associations et d'aborder de nouvelles – voire d'anticiper - des thématiques sous l'angle d'une co-construction (éducation permanente/culture). Le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve se met à leur écoute, leur offre un soutien en terme de coordination, de promotion et de communication.

Le « tour des cafés » favorise :

- la naissance d'idées nouvelles ;
- des débats, sans conférence et sans spécialiste ;
- la non intellectualisation des sujets abordés ;
- l'accessibilité des propos ;
- la circulation de la parole et des idées ;
- la création de lien social dans tous les quartiers de la cité ;
- l'élargissement et la mixité de nos publics. Il s'agit à la fois des habitués des réseaux associatifs et également de nouvelles personnes ;
- le développement de l'esprit critique ;
- la collaboration, la concertation ;
- la définition, avec les associations, d'une thématique annuelle

Partenaires : *un projet de la Commission Education permanente du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, coorganisé avec l'asbl CEFA (Centre d'Education à la Famille et à l'Amour) et la Maison du Développement Durable. En collaboration avec Altérez-Vous café citoyen, Association belgo-palestinienne, Bibliothèques publiques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Les Compagnons de la Transition de Watermael-Boitsfort, CEFOC, Centre Nerveux, Chez Zelle, Cociter, Collectif pour une Démocratie Locale, Collectif des femmes, Coordination des écoles de devoirs du Brabant wallon, Coordination Education permanente Brabant wallon, déFAIRE GENRE à LLN, Échevinat de la Participation d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Émeut-toit, Équipes Populaires, Espace Santé-Maison Médicale, Génération Espoir, Gréa la Vie, GRACQ, Groupe local du Mouvement politique des objecteurs de croissance, Groupe local du mouvement Tout Autre Chose, Groupe local Pastis Patates, Habitat et Participation, Habitat groupé Bois del Terre, Laïcité Brabant wallon, La Ligue des familles, Le Monde selon les femmes, Les Amis de la Terre, Les Croqueuses, Librairie Furet du nord, Maison Arc-en-Ciel du Brabant wallon, Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé, Maison de la Laïcité Hypathia, Migrakot, Nature et Progrès Brabant Ouest, Nosse Moulin, Quatre Quarts, Réseau Brabançon pour le droit au logement, Réseau Financité, Transition en Court, Tremplin pour la vie, Vie Féminine et plusieurs citoyen.ne.s*

4. **CinéClub LLN**

Dans un monde saturé d'images, de récits, de films et de vidéos, dont l'objectif est bien trop souvent de transformer chaque enfant en consommateur, et la société en une fabrique officielle du conformisme, le CinéClub et ses dispositifs de médiation contribuent à notre projet plus vaste d'éducation à l'image et à la représentation. Ses dispositifs de médiation sont les suivants : textes originaux présentant chaque film et son lien avec la thématique, introduction de chaque film par un invité, diffusion d'un document (appareil critique) à chaque spectateur.

Le CinéClub Louvain-la-Neuve défend une programmation de qualité proposant tant des films patrimoniaux que des films découvertes, issus des cinématographies du monde entier et témoins de la diversité du champ cinématographique (fiction, documentaire, animation...).

Il s'inscrit harmonieusement dans la thématique annuelle de l'UCL et constitue une activité culturelle pointue, mais néanmoins divertissante et accessible au grand public notamment grâce à l'introduction des films par des intervenants variés.

Le CinéClub Louvain-la-Neuve est organisé chaque année, d'octobre à avril, à raison d'une séance tous les quinze jours. Les films sont projetés dans les conditions optimales et professionnelles qu'offre le Cinéscope Louvain-la-Neuve, partenaire du projet. Son public est composé à moitié d'étudiants de l'IAD et de l'UCL et à moitié d'habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et des alentours.

Partenaires : le CinéClub Louvain-la-Neuve est un partenariat entre le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, IAD, UCL-COMU, UCL Culture et Cinéscope Louvain-la-Neuve. La composition du comité de pilotage du CinéClub Louvain-la-Neuve témoigne déjà d'un souhait de vivre le projet en partenariat. Cinq institutions, porteuses de compétences propres, travaillent ensemble pour mener à bien chaque saison. Néanmoins, le CinéClub ne cesse de tisser son réseau en s'inscrivant, selon la cohérence des projets avec sa propre ligne, dans divers partenariats : Festival Eau et climat, Festival Numériscope, Afrika Film Festival, Triennale d'art contemporain, etc

5. **PROSPECTIF : Les décodeurs**

Il s'agit d'intensifier nos outils et dispositifs de médiation de manière générale, et singulièrement en arts de la scène (voir dossier ACSDAS) et en arts visuels actuels. Introduire et « décoder » le langage des œuvres, concevoir et diffuser des « carnets du spectateur ou du visiteur », y compris aux enfants.

Partenaires : s'appuyer sur les ressources des pôles d'enseignement supérieur à Louvain-la-Neuve : IAD, CET, UCL, Ecole normale du BW, Henallux + les étudiants de l'ERG



6. *La Nuit africaine* (voir aussi dossier ACSDAS)

Depuis 1993, la Nuit africaine est un festival pionnier en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui se consacre exclusivement aux cultures et réalités africaines. La Nuit africaine, ce sont des concerts, des découvertes, des animations joyeuses et militantes, mais également une mise en valeur de projets de coopération et d'intégration qui convergent vers (voire, parfois, émergent de) un village associatif aussi riche que bigarré. Son logo se lit comme un slogan : « Ecoutez l'Afrique », écoutez ses artistes, ses intellectuels, ses activistes, sa société civile, ses associations, à qui le festival donne la parole.

Chaque année, le festival défend une thématique qui se traduit dans sa programmation musicale et qui concerne l'ensemble du village associatif et de ses animations. Si le continent africain, si proche et en pleine croissance, est au centre des enjeux du festival, la thématique n'en est pas moins le reflet de questionnements de société et d'enjeux du Millénaire.

La Nuit africaine est le lieu privilégié d'éducation et d'émancipation citoyennes et ethnoculturelles, loin des stigmatisations ou stéréotypes culturels que risque une programmation artistique centrée sur la culture africaine.

Partenaires : Centre culturel du Brabant wallon, Province du Brabant wallon, Domaine provincial du Bois des Rêves et de nombreuses associations du Brabant wallon. Avec le soutien de la Coopération belge au Développement, Sabam for Culture, la Fédération Wallonie Bruxelles (convention Service des musiques non classiques) et la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

25° **Nuit africaine**

GATO PRETO
GUISS GUISS BOU BESS
MOONLIGHT BENJAMIN
YALLAH BYE
FEMME MON ÉCOLE
SHABAAZ MYSTIK
RAS MADI & YINGRÉ
AZMARI

SAMEDI 23 JUN 18
DOMAINE PROVINCIAL DU
BOIS DES RÊVES-OTTIGNIES

PAF: 8 € - 5 € EN PRÉVENTE - GRATUIT MOINS DE 14 ANS

Logo: **Nuit africaine**

Partenaires: Centre culturel du Brabant wallon, Province du Brabant wallon, Domaine provincial du Bois des Rêves, AMNESTY INTERNATIONAL, LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT, SABAM FOR CULTURE, FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES, LE SOIR, TVCOM, m2000.



5^e OPERATION CULTURELLE (SI BUDGET) Triennale d'art contemporain

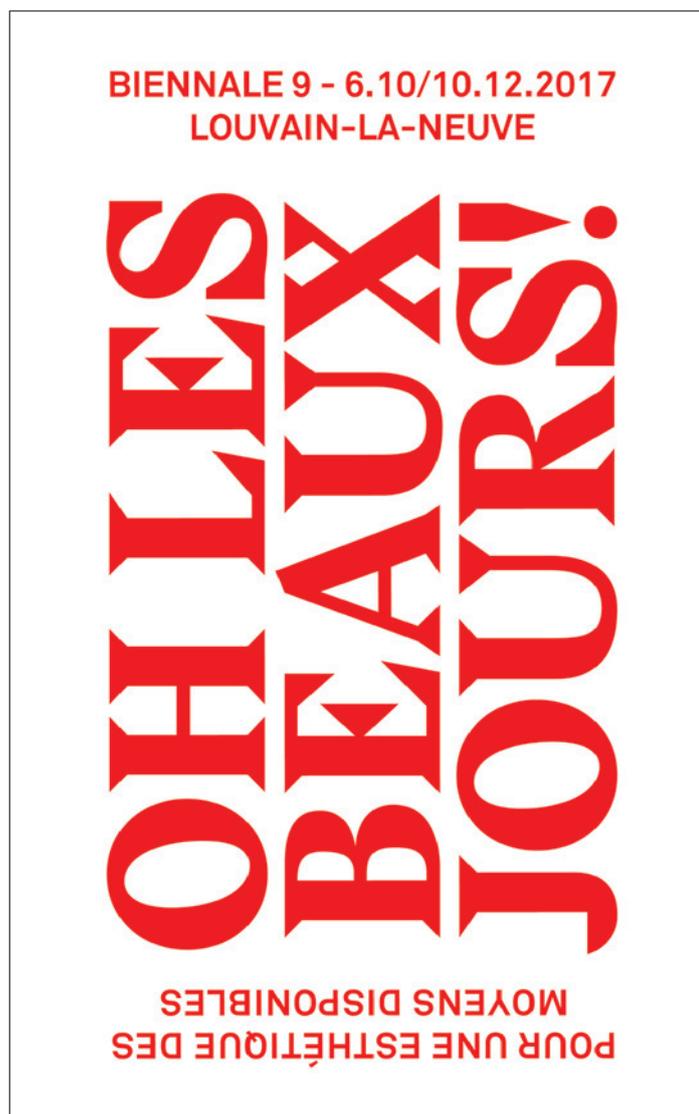
ACTIVITES CULTURELLES COHERENTES :

La Triennale est un événement important en Brabant wallon, dorénavant bien inscrit sur la carte des rendez-vous en arts contemporains en Belgique et qui commence à rayonner internationalement. A chaque édition, elle révèle des « doubles maléfiques », des points de tension de notre territoire et du monde : les Triennales ont questionné les bords en attentes d'une ville en constante expansion (*Biennale6, No limit*), les contrastes entre le monde parfait et ses cruels démentis (*Biennale7*), les parkings comme revers d'un monde officiel (*Biennale8*), le quartier du Biéreau comme quartier symbolique, développé pour la pensée, la recherche, la transmission et l'art et non contaminé par le commerce omniprésent.

Si elle a lieu, la prochaine Triennale questionnera sans doute un autre double maléfique, ou les liens d'Ottignies avec Leuven, Bruxelles et l'international (Paris).

Sans moyens supplémentaires significatifs, la Triennale sera abandonnée. Le projet de renouvellement de la Triennale est examiné par la CCATP le jeudi 21 juin 2018 (projet de convention 2019, 2020, 2021 - 80.000 euros/an).

Partenaires culturels : Centre culturel du Brabant wallon et plateforme Pulsart, Musée L, Centre culturel Wolubilis, UCL culture, Ateliers d'art de la Baraque et de nombreuses associations.



LE PROCESSUS D'AUTOÉVALUATION CONTINUE

1. Les fiches « opération culturelle » et les fiches « action » prévoient les éléments spécifiques de leur autoévaluation, qui permettront de :
 - a. dégager les relations entre objectifs, réalisations et résultats ;
 - b. déterminer dès le départ les indicateurs, les critères, les récits, les questionnements permettant d'apprécier les impacts visés ;
 - c. diversifier dès le départ les points de vue, afin aussi « d'écouter le territoire ».
2. Sur la durée du contrat-programme, chaque opération culturelle, la spécialisation ACSDAS et quelques actions emblématiques seront évaluées au moins 1 fois de manière plus approfondie, en équipe et au sein du Conseil d'orientation ;
3. Sur la durée du contrat-programme, chacun des 3 enjeux, ainsi que la spécialisation ACSDAS, sera évalué en réunissant les groupes pilotes des opérations culturelles, des actions emblématiques et de la spécialisation. Ces groupes pilotes accueilleront des participants, des usagers et des bénéficiaires ;
4. L'écoute continue du territoire est en outre envisagée comme suit :
 - chaque fiche prévoit la constitution d'un groupe pilote incluant des citoyen.nes ;
 - chaque fiche détermine un « observateur », qui écoute, prend note des remarques et des mots dits ;
 - le directeur invite chaque membre du personnel de direction, d'animation et administratif à « sortir de son bureau » pour rencontrer chaque mois une association ou une personne du territoire qu'elle ne connaît pas ; chacun consignera une trace de ces échanges ;
 - chaque année, on présente au moins une représentation d'un spectacle ou on développe au moins une action dans un endroit du territoire où l'on ne va jamais. Une médiation spécifique accompagne cette représentation ou cette action ;
 - le Conseil d'orientation sera invité à écouter le territoire et à en faire écho ;
 - en fin de contrat programme, envoi de « faux journalistes », de « psychanalystes urbains », de « sculpteurs sociaux » dans les divers quartiers, les jours de fête populaire ;
 - mettre en place un vidéo maton (quasi) permanent dans le hall du Centre culturel, qu'on pourrait déplacer lors de certaines activités ;
 - enfin, l'enjeu 1 est développé afin de permettre une écoute permanente du territoire, et la création d'un café citoyen !
5. Un Forum des solidarités sera organisé en fin de contrat-programme, afin de faire la synthèse des évaluations et de l'écoute du territoire. Il rassemblera les associations, opérateurs et partenaires du territoire, mais aussi le Conseil d'orientation, des membres du CA, des usagers, des artistes associés. Aux séances plénières succéderont des ateliers thématiques animés avec techniques d'intelligence collective.

LE PROJET D'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE ET SES COMPLÉMENTS

Le projet d'action culturelle générale est complété par la contribution :

- d'une action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène (ACSDAS, « Grande scène »). Voir dossier spécifique.
- ainsi que par une convention de coopération culturelle « art contemporain » - Pulsar(t). Convention entre le porteur de la coopération, le CCBW, et les partenaires de la coopération, à savoir 10 centres culturels du Brabant wallon : Jodoigne, Vallée de la Néthen, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Rixensart, Waterloo, Braine-l'Alleud, Nivelles, Genappe, Ittre et Tubize. En mettant l'artiste contemporain au centre du projet, la volonté des partenaires est d'aborder des enjeux de société. Plus spécifiquement, les actions, via des installations contemporaines et le développement d'outils de médiation, viseront à accompagner les Brabançons dans leur découverte des créations contemporaines et du patrimoine de leur territoire. Pulsar(t) souhaite rencontrer les enjeux identifiés par l'analyse partagée, soit :
 - le développement du sentiment d'appartenance,
 - la conservation d'une mixité sociale
 - la question de la mobilité.

Voir la convention en annexe, qui précisent aussi les impacts attendus sur les droits culturels.



LES RESSOURCES ET MOYENS

L'ÉQUIPE

- Le projet d'action culturelle nécessite de réunir notre équipe sur 2 lieux au lieu de 3 actuellement. Nous allons quitter notre bureau situé Grand Place à Louvain-la-Neuve, et son (petit) lieu d'exposition. Nous devons pour cela trouver des bureaux à proximité immédiate du Centre culturel ou de la Ferme du Douaire à Ottignies ;
- Nous devons sans doute augmenter le temps de travail de la coordinatrice administrative et financière et de l'aide-comptable ;
- Une évaluation de l'équipe technique est en cours, qui nécessitera peut-être une réorganisation interne à cette équipe, et la nomination d'un régisseur général. Le suivi des rénovations des bâtiments et la préparation des grands projets transversaux mobilisent souvent la direction technique, alors que le travail des régisseurs nécessite aussi un suivi et une présence quotidiennes ;
- Enfin, pas moins de 3 membres du personnel d'animation, dont la directrice-adjointe, seront admis à la pension à l'entame ou pendant le prochain contrat-programme. La transmission de leur expérience avec leurs successeurs aura un impact budgétaire que nous devons prévoir. Les décisions réservées à nos dossiers (action culturelle générale / ACSDAS / Triennale d'art contemporain) nous permettront de préciser les descriptifs de fonction et les offres d'emploi que nous publierons notamment sur culture.be.

ELÉMENTS RÉTROSPECTIFS

Comptes et bilans relatifs aux 3 derniers exercices de la période du contrat programme échu, approuvés par les instances et signés par le Trésorier et le Président. Voir docume

ELÉMENTS PROSPECTIFS

Convention avec la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, votée par le Conseil communal du 26 juin 2018. Voir convention et délibérations en annexe. Cette convention décrit les contributions financières directes et indirectes au Centre culturel par la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, ainsi que les infrastructures mises à la disposition et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée (5 ans). Pour rappel, les subventions totales de la Fédération Wallonie Bruxelles (centre culturel, emploi, *Nuit africaine*) correspondent à moins de 25% de notre financement, contre plus de 62% pour les pouvoirs locaux.

PLAN FINANCIER COUVRANT LA DURÉE DE LA RECONNAISSANCE SOLLICITÉE (5 ANS)

Ce plan financier part du principe d'un subside de la FWB limité à 100.000 euros en 2020, indexé de 20% au bout de 5 ans. Le solde de notre subside actuel est repris comme montant de subvention FWB pour le dossier ACSDAS. Les frais généraux et les frais d'activités sont proratisées dans les budgets des 2 dossiers. Malgré la progression prévue, il y aurait un déficit cumulé qui devra être pris en charge ou résolu par le Centre culturel.





CENTRE CULTUREL D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

BUDGET 2020-2024 - ACTION CULTURELLE GENERALE (ACG)

CHARGES		% ACG	BU 2018	Proportion base 2020 indexée	Proportion base 2021 indexée	Proportion base 2022 indexée	Proportion base 2023 indexée	Proportion base 2024 indexée	TOTAL 2020-2024
61	BIENS ET SERVICES DIVERS		431.897,52	118.984,70	121.364,39	123.791,68	126.267,52	128.792,87	619.201,16
610	Infrastructures & Equipements		375.747,52	100.684,06	102.697,75	104.751,70	106.846,74	108.983,67	523.963,92
610011	Loyers Antenne LLN	50	4.150,00	2.158,83	2.202,01	2.246,05	2.290,97	2.336,79	11.234,64
610012	Loyers Infrastructures Communales	25	234.579,52	61.014,13	62.234,42	63.479,10	64.748,69	66.043,66	317.520,00
610391	Energie Infrastructures communales	25	107.218,00	27.887,40	28.445,15	29.014,05	29.594,33	30.186,22	145.127,16
610510	Maintenance & entretien des bâtiments	30	20.000,00	6.242,40	6.367,25	6.494,59	6.624,48	6.756,97	32.485,70
610520	Maintenance & entretien du matériel	30	5.000,00	1.560,60	1.591,81	1.623,65	1.656,12	1.689,24	8.121,43
610700	Assurances Incendie	30	1.200,00	374,54	382,03	389,68	397,47	405,42	1.949,14
610900	Petits frais d'aménagement	30	500,00	156,06	159,18	162,36	165,61	168,92	812,14
611200	Assur Omnium Véhicule (Caddy)	40	500,00	208,08	212,24	216,49	220,82	225,23	1.082,86
611900	Frais déplacements	40	2.600,00	1.082,02	1.103,66	1.125,73	1.148,24	1.171,21	5.630,85
612	Administration et gestion		37.100,00	9.935,82	10.134,54	10.337,23	10.543,97	10.754,85	51.706,41
612000	Frais Postaux	25	1.300,00	338,13	344,89	351,79	358,83	366,00	1.759,64
612100	Téléphone	25	6.000,00	1.560,60	1.591,81	1.623,65	1.656,12	1.689,24	8.121,43
612101	Internet (hébergement) + serveur	25	5.000,00	1.300,50	1.326,51	1.353,04	1.380,10	1.407,70	6.767,85
612102	Frais Billetterie UTICK	5	5.000,00	260,10	265,30	270,61	276,02	281,54	1.353,57
612200	Fournitures bureau & informatique	25	2.000,00	520,20	530,60	541,22	552,04	563,08	2.707,14
612201	Accès Cloud, Soft. Etc	25	350,00	91,04	92,86	94,71	96,61	98,54	473,75
612300	Photocopies	25	6.500,00	1.690,65	1.724,46	1.758,95	1.794,13	1.830,01	8.798,21
612400	Petit matériel & mobilier bureau + Entretien	25	500,00	130,05	132,65	135,30	138,01	140,77	676,79
612410	Entretien Matériel de Bureau	25	500,00	130,05	132,65	135,30	138,01	140,77	676,79
612500	Honoraires Secrétariat Social	40	4.500,00	1.872,72	1.910,17	1.948,38	1.987,35	2.027,09	9.745,71
612700	Assurances Vol	25	250,00	65,03	66,33	67,65	69,01	70,39	338,39
612701	Assurances RC	25	1.200,00	312,12	318,36	324,73	331,22	337,85	1.624,29
612703	Assurances mission (véhicules personnels)	40	1.000,00	416,16	424,48	432,97	441,63	450,46	2.165,71

612900	Autres Frais de gestion Cotisations		40	1.500,00	624,24	636,72	649,46	662,45	675,70	3.248,57
612910	Autres frais Admin. & Publications légales		40	1.500,00	624,24	636,72	649,46	662,45	675,70	3.248,57
613	Promotion, Publicité, RP			3.300,00	2.746,66	2.801,59	2.857,62	2.914,77	2.973,07	14.293,71
613400	Frais restaurants et cantines		80	2.500,00	2.080,80	2.122,42	2.164,86	2.208,16	2.252,32	10.828,57
613900	Frais Promotions, Pub, Relations Publiques		80	800,00	665,86	679,17	692,76	706,61	720,74	3.465,14
614	Documentation et formation			2.750,00	1.456,56	1.485,69	1.515,41	1.545,71	1.576,63	7.580,00
614000	Documentation et abonnements		80	750,00	624,24	636,72	649,46	662,45	675,70	3.248,57
614100	Formation du personnel		40	2.000,00	832,32	848,97	865,95	883,26	900,93	4.331,43
619	Autres rétributions de tiers			13.000,00	4.161,60	4.244,83	4.329,73	4.416,32	4.504,65	21.657,13
619000	Volontaires, Jobistes Bar, etc		25	10.000,00	2.601,00	2.653,02	2.706,08	2.760,20	2.815,41	13.535,71
619500	Honoraires Expert Comptable		50	3.000,00	1.560,60	1.591,81	1.623,65	1.656,12	1.689,24	8.121,43
					1,035	1,035	1,035	1,035	1,035	
62	REMUNERATIONS			1.026.300,00	440.767,63	455.696,53	471.145,33	487.132,18	503.675,86	2.358.417,54
620	Rémunérations & av. sociaux directs			744.600,00	318.888,43	329.965,88	341.429,36	353.292,36	365.568,83	1.709.144,87
620200	employés		40	575.700,00	246.681,69	255.315,55	264.251,60	273.500,40	283.072,92	1.322.822,16
620254	Primes de fin d'année		40	20.300,00	8.698,35	9.002,79	9.317,89	9.644,01	9.981,55	46.644,59
620260	divers imposables (dépl. domicile travail)		40	1.000,00	416,16	424,48	432,97	441,63	450,46	2.165,71
620271	déplacement domicile-travail		40	6.500,00	2.705,04	2.759,14	2.814,32	2.870,61	2.928,02	14.077,14
620272	remboursement frais		40	3.000,00	1.248,48	1.273,45	1.298,92	1.324,90	1.351,39	6.497,14
620291	pécule de vacances		40	44.000,00	18.853,56	19.513,43	20.196,40	20.903,28	21.634,89	101.101,57
620300	ouvriers		40	78.800,00	33.765,01	34.946,79	36.169,92	37.435,87	38.746,13	181.063,72
620351	avantages en nature à ajouter		40	2.600,00	1.082,02	1.103,66	1.125,73	1.148,24	1.171,21	5.630,85
620354	Primes de fin d'année - Ouvriers		40	2.900,00	1.242,62	1.286,11	1.331,13	1.377,72	1.425,94	6.663,51
620371	déplacement domicile-travail ouvrier		40	250,00	104,04	106,12	108,24	110,41	112,62	541,43
620372	remboursement frais		40	50,00	20,81	21,22	21,65	22,08	22,52	108,29
620464	prépension		40	9.500,00	4.070,66	4.213,13	4.360,59	4.513,21	4.671,17	21.828,75
621	Cotisations patronales (onss)			249.000,00	106.694,01	110.428,30	114.293,29	118.293,56	122.433,83	572.142,99
621200	onss patronale employés		40	206.000,00	88.268,94	91.358,35	94.555,90	97.865,35	101.290,64	473.339,18
621300	cotisations patronales ouvrier		40	34.000,00	14.568,66	15.078,56	15.606,31	16.152,53	16.717,87	78.123,94
621350	cotisations patronales vacances		40	9.000,00	3.856,41	3.991,38	4.131,08	4.275,67	4.425,32	20.679,87
623	Autres frais de personnel			32.700,00	15.185,19	15.302,35	15.422,68	15.546,26	15.673,20	77.129,69



623000	Assurances Loi		40	5.000,00	2.080,80	2.122,42	2.164,86	2.208,16	2.252,32	10.828,57
623200	Service Médical		40	1.500,00	624,24	636,72	649,46	662,45	675,70	3.248,57
623300	Chèques Repas		40	17.500,00	10.500,00	10.500,00	10.500,00	10.500,00	10.500,00	52.500,00
623400	Quote-part CPAS		40	4.800,00	2.056,75	2.128,74	2.203,24	2.280,36	2.360,17	11.029,26
623500	Provision Pécules Vacances		100	105.000,00	112.478,63	116.415,38	120.489,92	124.707,06	129.071,81	603.162,79
623510	Reprise sur provision pecule		100	-107.700,00	-115.370,93	-119.408,92	-123.588,23	-127.913,82	-132.390,80	-618.672,69
623900	Quote-part Maribel		40	5.600,00	2.399,54	2.483,53	2.570,45	2.660,42	2.753,53	12.867,47
623990	Divers dont Vêtements Travail		40	1.000,00	416,16	424,48	432,97	441,63	450,46	2.165,71
63	AMORTIS. PROVISIONS, Red. Valeurs		30	24.500,00	7.352,04	7.353,06	7.354,08	7.355,10	7.356,12	36.770,40
	CHARGES DES ACTIVITES		20	327.591,45	68.165,23	69.528,53	70.919,10	72.337,49	73.784,24	354.734,59
	TOTAL CHARGES			1.810.288,97	635.269,60	653.942,52	673.210,20	693.092,29	713.609,08	3.369.123,69
	PRODUITS			BU 2018	Proportion base 2020 indexée	Proportion base 2021 indexée	Proportion base 2022 indexée	Proportion base 2023 indexée	Proportion base 2024 indexée	TOTAL 2020-2024
70	Recettes et Droits			49.250,00	51.239,70	52.264,49	53.309,78	54.375,98	55.463,50	266.653,46
700140	Billetteries sur spectacles extérieurs		100	500,00	520,20	530,60	541,22	552,04	563,08	2.707,14
704300	Mises à disposition de salles		100	43.750,00	45.517,50	46.427,85	47.356,41	48.303,54	49.269,61	236.874,90
704400	Mises à disposition de matériel		100	4.500,00	4.681,80	4.775,44	4.870,94	4.968,36	5.067,73	24.364,28
704500	Ventes de services techniques		100	500,00	520,20	530,60	541,22	552,04	563,08	2.707,14
73	DONS ET SUBSIDES			1.296.985,47	437.070,29	448.627,73	460.426,61	472.472,74	484.772,08	2.303.369,46
736				813,08	845,93	862,85	880,10	897,71	915,66	4.402,25
736500	C.F. Equipement		100	813,08	845,93	862,85	880,10	897,71	915,66	4.402,25
737	Subsides d'exploitation			1.296.172,39	436.224,37	447.764,89	459.546,51	471.575,03	483.856,42	2.298.967,21
737000	Ville		20	153.286,51	31.895,86	32.533,77	33.184,45	33.848,14	34.525,10	165.987,32
737010	Ville (recouvrement ancien personnel)		40	183.815,19	78.762,97	81.519,67	84.372,86	87.325,91	90.382,32	422.363,74

737020	Ville (recouvrement Loyers)		25	234.579,52	61.014,13	62.234,42	63.479,10	64.748,69	66.043,66	317.520,00
737025	Ville (recouvrement Energie)		20	88.421,00	18.398,64	18.766,61	19.141,95	19.524,79	19.915,28	95.747,27
737026	Ville (subside énergie compensatoire)		20	40.000,00	8.323,20	8.489,66	8.659,46	8.832,65	9.009,30	43.314,27
737030	Ville (subsidés compensatoires)		20	4.000,00	832,32	848,97	865,95	883,26	900,93	4.331,43
737100	Province du Brabant wallon		20	132.000,00	26.400,00	26.400,00	26.400,00	26.400,00	26.400,00	132.000,00
737400	RW APE personnel CCO		40	107.500,00	43.000,00	43.000,00	43.000,00	43.000,00	43.000,00	215.000,00
737401	RW APE personnel CCO (ex-Ville)		40	30.000,00	12.000,00	12.000,00	12.000,00	12.000,00	12.000,00	60.000,00
737403	Subventions Maribel		40	18.500,00	7.698,96	7.852,94	8.010,00	8.170,20	8.333,60	40.065,70
737500	C.F. fonctionnement		50	204.888,65	107.022,50	112.627,84	118.317,26	124.092,01	129.953,39	592.013,00
737501	C.F. emploi		40	98.181,52	40.459,62	41.066,52	41.682,51	42.307,75	42.942,37	208.458,78
737503	Fonds 4S		40	1.000,00	416,16	424,48	432,97	441,63	450,46	2.165,71
74	AUTRES PRODUITS D'EXPLOIT.			169.597,88	73.895,05	76.328,23	78.846,06	81.451,51	83.471,92	393.992,77
748000	Récupération de frais auprès de tiers		100	600,00	624,24	636,72	649,46	662,45	0,00	2.572,87
748200	Récupération sur Chèques Repas		40	4.670,00	1.868,00	1.868,00	1.868,00	1.868,00	1.868,00	9.340,00
746320	avantage en nature à déduire		40	2.540,88	1.057,41	1.078,56	1.100,13	1.122,13	1.144,58	5.502,82
748999	Autres réductions onss		40	160.000,00	68.558,40	70.957,94	73.441,47	76.011,92	78.672,34	367.642,08
749050	Crédit précompte secteur privé		100	1.787,00	1.787,00	1.787,00	1.787,00	1.787,00	1.787,00	8.935,00
	PRODUITS DES ACTIVITES		20	294.455,62	61.270,33	62.495,73	63.745,65	65.020,56	66.320,97	318.853,23
	TOTAL DES PRODUITS			1.810.288,97	623.475,37	639.716,19	656.328,11	673.320,78	690.028,47	3.282.868,92
	RESULTAT DE L'EXERCICE (base)			0,00	-11.794,23	-14.226,33	-16.882,10	-19.771,50	-23.580,61	-86.254,77
	RESULTAT TOTAL (base et acsdas)			0,00	-27.893,60	-37.013,11	-46.741,23	-57.103,75	-68.803,16	-237.554,85



ANNEXES

LES ANNEXES SONT SUR LE CD CI-JOINT

1. Statuts CCOLLN 2018
2. Preuve du dépôt au Moniteur belge
 - a) Formulaire A
 - b) Envoi recommandé au Tribunal de commerce
3. Comptes et bilans
 - a) Comptes et bilan 2015
 - b) Comptes et bilan 2016
 - c) Comptes et bilan 2017
4. Convention bipartite de mise à disposition, de gestion et d'animation des infrastructures culturelles communales et du patrimoine culturel
5. Conventions Nuit africaine entre le Centre culturel et la Fédération Wallonie-Bruxelles (Notification de la décision relative à l'octroi d'une aide au projet portant sur les années 2018 à 2020 du 6 mars 2018)
6. Délibération du conseil communal
7. Extraits des PV AG, CA, conseil d'orientation
 - a) PV AG extraordinaire du 13 juin 2018
 - b) PV conseil d'administration du 20 juin 2018
 - c) PV conseil d'orientation du 27 février 2018
 1. Annexe
 - d) PV conseil d'orientation du 13 mars 2018
 1. Annexe
 - e) PV conseil d'orientation du 29 mars 2018
 - f) PV conseil d'orientation du 19 avril 2018
 1. Annexe
 - g) PV conseil d'orientation du 30 mai 2018
8. Publicité de l'appel public à participation à l'analyse partagée
 - a) La Boussole 59 : 6^e Forum des solidarités
 - b) La Boussole 73 : café culture
 - c) La Boussole 76 : la salle des attentes
 - d) La Boussole 77 : la salle des attentes
 - e) La Boussole 83 : café culture
9. Preuve de la désignation du Centre culturel porteur d'une coopération entre plusieurs Centres culturels « convention PULSART »

ROUTE 1

10. Note finale de Céline Romainville au 7 novembre 2013 :
Le droit de participer à la vie culturelle dans les Centres culturels du BW
11. Balises pour actions communes en Brabant wallon
12. Dynamiques culturelles et territoriales en BW - processus Corijn

ROUTE 2

13. Conseil d'administration du 20 juin 2013
 - a) Invitation
 - b) Compte-rendu
14. Conseil culturel du 26 février 2014
 - a) Invitation
 - b) Compte-rendu
 - c) Canevas présentation
15. Forum « Culture et vous » du 28 mai 2014
 - a) Compte-rendu
 - b) Méthode
16. Forum « Culture et vous »/conseil d'administration du 27 août 2014
 - a) Invitation
 - b) Compte-rendu
17. Forum des solidarités (actes du Forum des solidarités)

ROUTE 3

- 18. Rapports d'évaluation
 - a) 2016
 - 1. Tableau des projets
 - 2. Boussole des droits culturels
 - b) 2017
 - 1. Tableau des projets
 - 2. Boussole des droits culturels
- 19. Rapport d'activités et d'évaluation Biennale9
- 20. Rapport de la journée 1 (accompagnement par N. Albaret et V. Delvoe)

ROUTE 4

- 21. Atelier d'écriture du 22 mars 2015 : lettres au Bourgmestre
- 22. Nuit de la sérigraphie du 21 avril 2015 : affiches et textes
- 23. Débat mouvant du 26 mai 2015 : compte-rendu
- 24. Débat mouvant du 29 mai 2015 : compte-rendu
- 25. Tour des cafés (dépliants)
 - a) 2016
 - b) 2017
 - c) 2018
- 26. Faux journalistes (18/09 ; 2-8-16/10 ; 17/11 2016)
 - a) Compte-rendu du 18 septembre 2016
 - 1. Photos
 - b) Compte-rendu du 2 octobre 2016
 - c) Compte-rendu du 8 octobre 2016
 - 1. Photos
 - d) Compte-rendu du 16 octobre 2016
 - 1. Compte-rendu (suite)
 - 2. Photos
 - e) Compte-rendu du 17 novembre 2016
- 27. Salle des attentes
 - a) Dessins
 - b) Questionnaire
 - c) Résultats
 - 1. Résultats 1
 - 2. Résultats 2
 - 3. Résultats 3
- 28. Ateliers urbains sur le centre d'Ottignies (4-25/10 ; 15/11 ; 8/12 2016 ; présentation au Conseil communal du 31 janvier 2017) (documents de synthèse)
 - a) Documents de synthèse
 - 1. Synthèse 1
 - 2. Synthèse 2
 - b) Présentation au Conseil communal du 31 janvier

ROUTE 5

- 29. Suite Forum-Ateliers d'art de la Baraque du 1er février 2015 et 5 février 2016 : compte-rendu (matinée de réflexion 5/02/2016/historique dans communiqué de presse du 26/05/2018)
- 30. Suite Forum-Atelier d'intelligence collective du 5 février 2016
 - a) Photos
- 32. Agenda culturel partagé

ROUTE 6

- 33. Jour 1 du 28 janvier 2016 : compte-rendu
- 34. Jour 2 du 25 février 2016 : compte-rendu
- 35. Jour 3 du 21 avril 2016 : compte-rendu
- 36. Jour 4 du 29 juin 2016 : compte-rendu
- 37. Jour 5 du 15 septembre 2016 : compte-rendu

ROUTE 7

- 38. Lettre du Centre culturel d'OLLN et du CCBW à la Ville de Wavre du 29 septembre 2014
- 39. Note de positionnement du 30 septembre 2014
- 40. Visite et présentation du CCOLLN à Tanguy Stuckens : présentation PowerPoint
- 41. Lettre au Collège des Bourgmestres et Échevins du 21 septembre 2015
- 42. Rencontre au Cabinet de la Ministre Alda Greoli du 23 janvier 2018 : compte-rendu (échanges de mails)

Convention bipartite de mise à disposition, de gestion et d'animation des infrastructures culturelles communales et du patrimoine culturel

Entre :

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, (n° d'entreprise 0216.689.981), dont les bureaux se trouvent à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, avenue des Combattants, 35, valablement représentée par son Collège communal en la personne de Monsieur David da Câmara Gomes, Échevin de la Culture par délégation du Bourgmestre et par Monsieur Grégory Lempereur, Directeur général, agissant en exécution de la délibération du Conseil communal du 26 juin 2018, ci-après dénommée : « la Ville »,

Et,

L'ASBL Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, inscrite à la Banque carrefour des entreprises sous le n° 0445.014.422, dont le siège social est établi à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, avenue des Combattants, 41, valablement représentée par Monsieur Jacques Duponcheel, Président, conformément aux statuts publiés aux annexes du Moniteur belge et modifiés pour la dernière fois le 28/02/2018, ci-après dénommée : « le Centre culturel »,

Préambule

Considérant que la Ville est propriétaire des bâtiments du Centre culturel ainsi que de la Ferme du Douaire,

Considérant la convention quadripartite relative à l'animation et à la gestion des infrastructures culturelles d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, approuvée par le Conseil communal en date du 29 octobre 1991 et signée entre la Communauté française, la Ville, le Centre culturel et artistique d'Ottignies et le Foyer culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve,

Considérant la convention signée en 2008 entre La Ville et le Centre culturel,

Considérant le Contrat-programme 2009-2012 signé le 27 août 2009 entre la Communauté française, la Ville, le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et la Province,

Considérant qu'il y a lieu d'établir une (nouvelle) convention entre la Ville et le Centre culturel afin de fixer/préciser certaines conditions dans le cadre de la gestion des infrastructures culturelles,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Mise à disposition – Mise en gestion :

La Ville confie au Centre culturel qui accepte, la gestion, l'initiative et l'organisation générale de la politique d'animation et de diffusion culturelle sur son territoire et ce notamment dans toutes les salles communales destinées à des activités culturelles, hormis la salle de la Ferme du Biereau.

A cette fin, la Ville met à disposition du Centre culturel, qui accepte, les bâtiments dits :

- Centre culturel, sis à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, avenue des Combattants, 41,
- Grange du Douaire : locaux administratifs nécessaires à son fonctionnement à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, avenue des Combattants, 2.

La mise à disposition de ces deux bâtiments est faite pour un montant indexé évalué à **234.579,52 €**, lequel montant devra être inscrit aux dépenses dans le budget du Centre culturel.

La gestion administrative et technique de l'infrastructure est assurée par le personnel repris à l'article 11 du contrat-programme.

Le Centre culturel élabore le programme d'abonnement de façon autonome. Dans ce cadre, la responsabilité de la programmation culturelle dans les locaux mis à sa disposition par la Ville est confiée au Centre culturel.

- Le calendrier des salles du « Centre culturel » est géré par le Centre culturel et est régi par les principes et suivant l'ordre de priorités suivants :
 1. Le Centre culturel occupe les salles nécessaires à la réalisation de son programme;
 2. La Ville occupe les salles nécessaires à ses activités dans le respect des réservations confirmées ;
 3. Toutes personnes physiques ou morales dont le domicile ou le siège social se trouve sur le territoire de la Ville, occupent les salles nécessaires à leurs activités, aux conditions fixées par le Centre culturel.
- Le calendrier d'occupation des locaux culturels de la « Grange du Douaire » est géré par le Centre culturel, en tenant compte des conventions existantes.

Article 2 – Engagements de la Ville :

2.1. Bâtiment du Centre culturel :

Les frais d'entretien et de réparation « propriétaire » des bâtiments sont à charge de la Ville qui poursuivra la rénovation du « Centre culturel » et de la « Grange du Douaire ».

Le collège communal tiendra compte des priorités arrêtées au sein de la commission travaux Ville/CCO. Les travaux doivent se faire, dans la mesure du possible, sans entraver le bon fonctionnement de la saison culturelle.

Un état des lieux ainsi qu'un inventaire éventuel du mobilier existant est établi de manière contradictoire et joint à la présente convention dès signature. Les valeurs ont été arrêtées en 2004.

2.2. Subventions :

2.2.1. La Ville octroiera chaque année une subvention indexée pour activités culturelles de **157.286,51 euros** (soit 153.286,51 € + 4000 €) (anciennement : la subvention prévue à l'article 9 du contrat-programme au Centre culturel.)

Le budget du Centre culturel devra couvrir les frais de fonctionnement des deux institutions et notamment :

- les frais de personnel permanent et non permanent indiqué à l'article 11 du contrat-programme ;
- le nettoyage des biens meubles et immeubles ;
- leur entretien c'est-à-dire, toutes les réparations inhérentes à l'usage normal des biens en cause, à l'exclusion des grosses réparations qui restent à charge de la Ville (chaufferie et installations techniques de ventilations sont liées à la chaufferie) et des réparations qui seraient couvertes par une assurance souscrite par le Centre culturel.

2.2.2. La Ville octroiera chaque année une subvention pour couvrir les frais du personnel de la Ville transféré le 1er janvier 2009 au Centre culturel, dans le respect de la convention entre la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, conclue le 18 décembre 2008.

Le montant de cette subvention « personnel » est calculé comme suit :

- forfait de 183.815,19 € fixé au 1/1/2018 ;
- indexation annuelle conformément à la circulaire budgétaire de l'année considérée et rectifiée l'année n+1 si nécessaire ;
- évolution fixée jusqu'au 31 décembre 2019 à 1,5% pour couvrir les évolutions salariales. Cette évolution sera revue à cette date ;
- transfert annuel ou définitif de 10 points APE ou compensation financière de ces 10 points.

80% du montant total des subventions est liquidé dès approbation du budget communal. Le solde est versé sur présentation du rapport et des comptes annuels approuvés par l'Assemblée générale.

Les frais de chauffage et les redevances de consommation d'eau, de gaz et d'électricité, soit les frais de fonctionnement du Centre culturel, sont répartis comme suit :

- Gaz-électricité :
 1. Pour la Grange du Douaire et ses bureaux occupés par le Centre Culturel, à partir du 1er janvier 2019, les compteurs d'eau, d'électricité et de gaz sont au nom du Centre Culturel, qui règle les factures des fournisseurs. La Ville verse chaque année un subside compensatoire d'un montant annuel de **3.207,00 euros** TVAC. Les frais d'équipements et d'infrastructure éventuels sont à charge de la Ville.
 2. Pour le Centre culturel (théâtre), concernant les consommations de gaz et d'électricité, un montant annuel forfaitaire est fixé à **85.214,00 euros**. Chaque année, un décompte de charges est établi par la Ville (index au 31 décembre, décompte pour le 31 mars de l'année suivante au plus tard). Si le montant total est inférieur aux 85.214,00 euros, la différence est payée par la Ville au Centre Culturel. Si le montant total est supérieur, la différence est facturée par la Ville au Centre Culturel.
- Eau :
 1. Pour la Grange du Douaire et ses bureaux occupés par le Centre Culturel, la Ville verse chaque année un subside compensatoire d'un montant annuel de **638,00 euros**
 2. Pour le Centre culturel :
 - Pour le compteur d'eau « compteur incendie N°01114096 »
 - Le Centre culturel est titulaire du compteur
 - Un montant annuel forfaitaire de **2.584,00 euros** est versé par la Ville pour couvrir les dépenses
 - Pour le compteur d'eau N° 12100389
 - La Ville est titulaire du compteur qui alimente le CCO et l'ONE.
 - La Ville paie les factures d'eau

Les montants de consommations énergétiques ne sont pas indexés compte tenu des travaux d'amélioration de performances pris en charge par la Ville. Si l'augmentation des prix du marché ne devait pas suivre une croissance naturelle, la convention pourrait être revue afin d'adapter les montants liés aux énergies.

- Frais de fonctionnement hors énergie et eau : Un montant annuel forfaitaire de **15.575,00 euros** est versé par la Ville pour couvrir les dépenses ne relevant pas des charges propriétaires.

Article 3 – Engagements du Centre culturel :

3.1. Bâtiments :

Le Centre culturel usera en bon père de famille des biens mis à sa disposition pour ses activités, il est tenu de signaler tout défaut, risques et/ou signes de vétusté, dans les bâtiments qu'il occupe, à titre principal ou occasionnellement, qui constitueraient un danger pour les personnes et/ou les bâtiments. À défaut, il sera tenu responsable des dégâts et dommages pouvant résulter de leur négligence.

D'autre part, le Centre culturel est tenu de prévenir la Ville, propriétaire des bâtiments, de signes de vétusté visibles qui résultent d'une usure normale et dont la remise en état est à charge de la Ville.

Aucune transformation et/ou modification ne pourront être apportées aux bâtiments et/ou à leurs locaux sans autorisation écrite et préalable de la Ville.

Le Centre culturel prend en charge les frais d'abonnement au téléphone.

Il présentera annuellement ses comptes, budgets et bilans à la Ville, dès leur approbation par l'AG ordinaire, avant le 30 avril, sauf dérogation.

Le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve met à disposition de la Ville **6 gratuités** d'occupation par an de la **salle de spectacle** du Centre culturel. Ces gratuités couvrent la mise à disposition du local et d'un technicien pour une période de 10h y compris le matériel de base. Sont en supplément d'éventuelles locations de matériel. Les compléments techniques, à l'exception de la main d'œuvre, sont valorisés au tarif partenaire.

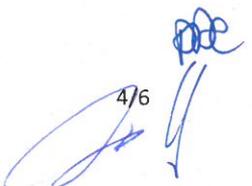
Le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve met à disposition de la Ville **6 gratuités** d'occupation par an de la **Grange du Douaire**, avec un technicien pour une période de 5h, y compris le matériel de base. Sont en supplément d'éventuelles locations de matériel. Les compléments techniques, à l'exception de la main d'œuvre, sont valorisés au tarif partenaire.

3.2. Organisation :

Les œuvres reprises ci-dessous sont confiées au Centre culturel pour valorisation auprès du public et promotion du patrimoine culturel.

Salle Maurice Carême :

- Une sculpture de Philippe Van Eeckhoudt, intitulée « Les Masques », pierre et polyester de 1982, estimée à 991,57 €
- Une aquarelle de Roger Gobron « Les Géraniums », d'une valeur de 371,84 €
- Un fusain signé Seroux (Jean Verlaet), estimé à 371,84 €
- Photos de Maurice aux bords de la Dyle, près du sentier qui porte son nom et ce pour une valeur d'environ 371,84 €
- Une photo couleur de Madeleine Helinck, estimée à 247,89 €
- Un fusain de Seroux (Jean Verlaet), extérieur du CCO, estimée à 619,73 €
- Un fusain coloré du même auteur, estimé à 495,79 €
- Photos de Maurice et Caprine Carême, estimé à 371,84 €

4/6


Salle Glibert :

- Un buste de Raymond Gilbert par E. Des Enfants – 1913 sculpture en fonte (fondeur : Verbeyst), estimée à 1293,47 €

Œuvres se trouvant actuellement salle Glibert et à mettre en dépôt au Cercle d'histoire :

- Une gouache d'E. Henvaux, 1957, « Tempo di Roma », valeur 371,84 €
- Une gouache offerte par la troupe « Ballet chinois », estimée à 991,57 €
- Une peinture sur toile de Caro, valeur 867,63 €
- Une tapisserie de Suzanne Bassine, estimée à 867,63 €

Hall du Centre culturel :

- Une sculpture métallique dorée, en laiton, de Philippe Denis intitulée « La spirale », don du Comte Yves du Monceau en 1982, estimée à 18.592,01 €
- Un triptyque en céramique sous vitre « Mozart, de la gloire de la messe en si à la désolation du corbillard des pauvres » de Max Van Der Lindent d'une valeur de 3.718,40€

Pour un total minimum, vu la plus-value des œuvres au fil des années, de 31.110,64 €

Article 4 – Durée :

La présente convention est conclue pour une durée de quatre années successives prenant cours le 1er juillet 2018.

Elle est considérée comme un accessoire du contrat-programme et de ce fait, elle suivra (les conditions d'existence, de résiliation et/ou) l'existence ou le renouvellement de ce dernier.

Article 5 – Assurances :

La Ville assurera les bâtiments dont elle est propriétaire et qu'elle met par la présente à la disposition du Centre culturel.

Le Centre culturel contractera une assurance en responsabilité civile le couvrant pour ses activités.

Le Centre culturel contractera une assurance le couvrant pour les risques incendie, dégâts des eaux, vol, pour le matériel et les meubles meublants lui appartenant.

Moyennant accord des compagnies d'assurances concernées, la Ville abandonnera tout recours contre l'utilisateur.

Article 6 – Litiges :

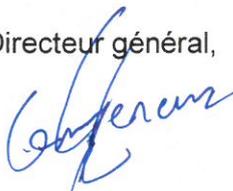
Les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles sont seuls compétents pour connaître des litiges relatifs à la présente convention.

5/6



Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 26 juin 2018, en deux exemplaires, chaque partie ayant reçu le sien.

Le Directeur général,



Grégory Lempereur

Pour la Ville,
Le Collège,



Le Bourgmestre
Par déléation,



David da Câmara Gomes,
Échevin de Culture

Pour le Centre culturel,
Le Président,



Jacques Duponcheel



La Ferme du Douaire, on en rêve. Projets d'aménagements d'Olivier et de Shirley (voir enjeux 1 et 2)



Avenue des Combattants 41 - 1340 - Ottignies

www.poleculturel.be